INFORMATION LITTÉRAIRE

Volume 4

1952

Paris 1952

KRAUS REPRINT
Nendeln / Liechtenstein
1972

Reprinted by arrangement with J. B. Baillière et Fils, Paris
KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1972

Printed in Germany
Lessingdruckerei Wiesbaden

TABLE DES MATIÈRES DE LA IVe ANNÉE
1952

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

LITTÉRATURE ET LANGUE FRANÇAISES

Moyen age

Renaissance

xviiie siècle

xixe siècle

xxe siècle

Généralités

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Grèce

Rome

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Articles de doctrine :

Etudes de textes :

Exercices scolaires :

INDEX ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS (6e)
Téléphone : DANTON 95-02 et 03. — C. C. Postaux : Paris 202. — R. C. Seine 7432. — R. P. Seine C. A. 4615.

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 1. — JANVIER-FÉVRIER 1952

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE

DEUXIÈME PARTIE. — DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 1. — JANVIER-FÉVRIER 1952

Ont collaboré à ce numéro :

J. BABIN, professeur à la Faculté des Lettres de Lille; J. BEAUJEU, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille; Juliette ERNST, rédactrice de « L'Année philologique »; J. FRAPPIER, professeur à la Sorbonne; J. HELLEGOUARC'H, assistant à la Faculté des Lettres de Lille; J. HUMBERT, professeur à la Faculté des Lettres de Lille; G. MATORE, doyen de la Faculté des Lettres de Besançon; Fernand ROBERT, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes; Guy ROBERT, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Besançon; E. DE SAINT-DENIS, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon; P. SURER, professeur au Lycée Marcelin-Berthelot.

Prix de l'abonnement : **1.200 fr.;** Etranger : **1.500 fr.;** le numéro : **300 fr.**

N. B. — La Direction de la Revue décline toute responsabilité au sujet des opinions émises par les auteurs dans leurs articles

---

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Introduction à l'étude de Chrétien de Troyes

Aujourd'hui Chrétien de Troyes n'a besoin ni d'une promotion ni d'une réhabilitation; les études fort nombreuses dont il a commencé à être l'objet, voilà environ un siècle, ont assuré progressivement sa renommée. En 1952, on ne risque guère de se singulariser, si l'on affirme qu'il est un des grands auteurs de la littérature française — *une* dans sa continuité créatrice depuis le XI[e] siècle; le paradoxe serait plutôt de soutenir l'opinion opposée.

Mais il en va justement de lui comme de tous les grands auteurs; il est assez riche et assez varié, assez substantiel, pour que l'éclairage de son œuvre se modifie de génération en génération, et que des aspects nouveaux de son talent se découvrent à mesure qu'on l'analyse davantage (il supporte fort bien l'épreuve de l'explication de texte) et qu'une connaissance plus précise des tendances spirituelles et esthétiques de son temps ainsi que de ses sources d'inspiration permet de mieux situer son originalité.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE ET ORIENTATION DES ÉTUDES

L'ouvrage de Gustave Cohen (*Un grand Romancier d'amour et d'aventure au XII[e] siècle. Chrétien de Troyes et son œuvre,* Paris, Boivin, 1931; nouvelle édition avec des additions et corrections, Paris, L. Rodstein, 1948) reste l'étude d'ensemble la plus large et la plus détaillée que nous possédions actuellement sur Chrétien de Troyes. Elle peut servir de point de départ aux brèves indications qui suivent et qui se limitent à la période des vingt dernières années :

1° L'établissement du texte

Les éditions de W. Foerster, dont la tâche a été poursuivie par A. Hilka (édition de *Perceval* en 1932), représentent un admirable monument d'érudition, mais elles ne sont pas à l'abri de toute critique; on leur a reproché notamment un éclectisme excessif dans le choix des leçons. Le besoin d'un texte plus sûr a été confirmé par les recherches d'A. Micha sur la *Tradition manuscrite des romans de Chrétien de Troyes* (Paris, E. Droz, 1939). Une nouvelle édition d'*Erec*, due à Mario Roques, paraîtra prochainement dans la collection des *Classiques français du Moyen âge*. De son côté, A. Micha prépare une édition de *Cligès*. A l'étranger, d'autres projets sont en voie de réalisation.

2° Biographie et chronologie

Comme celle de beaucoup d'auteurs du Moyen âge, la vie de Chrétien de Troyes est entourée pour nous d'obscurité; tout ce que nous pouvons savoir ou entrevoir de sa personnalité doit être décelé par l'examen de son œuvre. Le seul fait certain est celui de ses relations avec la cour de Champagne et avec Philippe d'Alsace, comte de Flandre. On a voulu l'identifier avec un certain *Christianus*, chanoine de l'abbaye de Saint-Loup, à Troyes, dont le nom figure sur une charte datée de 1173; mais le nom n'avait rien d'exceptionnel, et il s'agit probablement de quelqu'un d'autre. Sauf le cas inattendu où l'on découvrirait des documents d'archives — beaucoup se sont perdus —, les excès du biographisme ne sont pas à redouter dans l'étude de notre auteur. A moins que l'on ne se résigne pas à l'ignorance et que l'on cède aux sollicitations de la fantaisie, rien n'autorise à penser que le nom de Chrétien ait servi de pseudonyme à quelque haut personnage et à soulever une sorte de problème Shakespeare du XII[e] siècle; tout indique, au contraire, que Chrétien de Troyes était un auteur de profession, mais ce professionnel a été un maître.

La chronologie de ses œuvres n'est pas une question facile à résoudre; elle a été serrée de plus près qu'on ne l'avait fait autrefois par St. Hofer et A. Fourrier (voir le *Bulletin bibliographique de la Société internationale Arthurienne*, n° 2, 1950, pp. 69-88). Des reflets de la réalité contemporaine et des allusions à certains événements historiques semblent permettre de fixer la date d'*Erec* à 1170, celle de *Cligès* aux environs de 1176; de 1177 à 1179 ou 1181, Chrétien aurait travaillé parallèlement à *Yvain* et à *Lancelot; Perceval* a été entrepris pour Philippe d'Alsace après le 14 mai 1181. Ces conclusions rajeunissent sensiblement la chronologie qu'avait établie Foerster et qu'on a en général adoptée après lui.

3° Problèmes de structure

L'interprétation de l'œuvre a été renouvelée et nuancée — quelquefois compliquée à l'excès — par l'étude des problèmes de structure et de leurs rapports avec le *sen* (la signification morale). Signalons seulement ici le livre ferme et pénétrant de Wilhelm Kellermann sur *Perceval* (*Aufbaustil und Weltbild Chrestiens von Troyes im Percevalroman*, 1937) et celui de Reto R. Bezzola (*Le sens de l'Aventure et de l'Amour, Chrétien de Troyes*, 1947), qui est riche en remarques délicates, mais faussé à notre avis par des vues trop systématiques.

4° Sources

Dans ce domaine, le fait le plus important est l'investigation, poussée avec succès, des sources celtiques des romans de Chrétien. Les résultats déjà atteints par Joseph Loth et Emmanuel Philipot, plus récemment par J. Vendryes, ont été renforcés et étendus : Roger Sherman Loomis, avec une science étonnante, mais non sans quelque témérité, s'est efforcé de coordonner les fragments épars d'un véritable *puzzle* (*Arthurian Tradition and Chrétien de Troyes*, 1949) et Jean Marx, dans un ouvrage tout récent sur la *Légende Arthurienne et le Graal* (Paris, Presses Universitaires de France, 1952), reconstitue très heureusement le schème celtique et comme la première charpente du *Conte du Graal*.

Tout n'est pas tiré au clair, mais il ne nous paraît plus possible de nier l'arrière-plan celtique des romans de Chrétien; l'élément breton n'est pas chez lui un coloris artificiel, un décor factice, ajouté: c'est un héritage qu'il a exploité, à sa manière, une prise de possession.

5° L'Art

L'étude du vocabulaire, de la phrase, du style, de la versification, de l'art en général est à peine entamée, bien qu'elle soit d'un intérêt capital.

LA « CLERGIE » DE CHRÉTIEN DE TROYES

Pour essayer d'entrevoir l'homme que fut Chrétien, il n'est pas d'autre méthode que de saisir l'auteur, autant qu'on le peut. Or, son œuvre témoigne clairement qu'il a eu accès à la culture des clercs, à la « clergie », sans qu'elle l'ait empêché de pénétrer dans la sphère chevaleresque et courtoise.

Il a lu les poètes latins de l'âge classique, Ovide surtout. A l'époque où il a vécu, le goût de l'antiquité profane n'était pas chose nouvelle, mais, avec la génération de 1150, à laquelle il appartenait en somme, s'accomplissait un tournant de l'humanisme : à une abondante floraison de poésie néo-latine succédait ou s'ajoutait une imitation des Anciens en français. C'était là, toutes proportions gardées, un mouvement analogue à celui des poètes de la Pléiade, quatre siècles plus tard. Un mérite des romanciers courtois est d'avoir mis la « clergie » à la portée de laïques, seigneurs et dames des cours et des châteaux.

L'acquis de la « clergie » apparaît chez Chrétien sous des formes diverses : emprunts de thèmes et d'images à Ovide, dont il a traduit entre autres œuvres l'*Art d'aimer*, pratique d'un métier littéraire appris dans les écoles, penchant prononcé pour les procédés dialectiques, et même pour les jeux de mots. Mais le fait révélateur, et d'importance psychologique, c'est qu'il ne possédait pas seulement une science, il possédait aussi une conscience d'humaniste. Foi dans la valeur de son œuvre, certitude intime d'une longue renommée, ce sentiment, il l'a exprimé au début d'*Erec* (vers 23-26). Toutefois, sa ferveur humaniste s'affirme surtout dans le prologue de *Cligès* : là il célèbre, avec plus de force, plus d'éclat qu'aucun de ses contemporains, l'alliance de la *clergie* et de la *chevalerie*, et leur migration glorieuse de la Grèce à Rome et de Rome en France (ce dernier mot désigne l'unité d'une culture et d'une civilisation) :

Par les livres que nos avons
Les fez des anciiens savons
Et del siecle qui fu jadis. —
Ce nos ont nostre livre apris,
Que Grece ot de chevalerie
Le premier los et de clergie.
Puis vint chevalerie a Rome
Et de la clergië la some,
Qui or est en France venue.
Deus doint qu'ele i soit retenue
Et que li leus li abelisse
Tant que ja mes de France n'isse
L'enors qui s'i est arestee.
Deus l'avoit as autres prestee :
Car des Grejois ne des Romains
Ne dit an mes ne plus ne mains;
D'aus est la parole remese
Et estainte la vive brese. (Vers 24-44.)

« Les livres que nous avons », « nos livres », « la somme de la clergie » voilà bien des expressions de poète humaniste, héritier et gardien d'un trésor transmis de siècle en siècle, pour le bien de l'humanité. Sans doute sommes-nous en présence d'un lieu commun, car le thème de la *translatio studii*, de la transmission de la culture, remontait haut dans le passé, mais ce lieu commun prenait une jeunesse nouvelle, une saisissante actualité dans la France du XII[e] siècle. La fierté d'accent de Chrétien ne saurait nous tromper.

Il est très notable que l'héritage antique est constitué pour lui non point seulement par la *translatio studii*, mais aussi par l'alliance étroite et même par la synthèse de la « clergie » et de la « chevalerie » : en réalité une telle synthèse fait moins partie de l'héritage antique qu'elle n'est un principe de l'*humanisme courtois* et une forme à la fois idéale et vivante d'une civilisation dont Chrétien projette l'image dans l'antiquité. Ce serait une erreur de ne pas attacher d'autre portée au passage de *Cligès* que celle d'une remarque accidentelle et comme fugitive. Chrétien a exprimé là une de ses idées maîtresses, et l'une des idées-forces de son temps; déjà, dans l'*Erec*, les figures allégoriques des arts du *quadrivium*, brodées sur la robe que porte le héros aux fêtes de son couronnement, symbolisent l'alliance souhaitée de la clergie et de la chevalerie (1) : et cet idéal n'était pas loin d'être réalisé dans la personne du comte Henri I[er] de Champagne, protecteur, tout comme la comtesse Marie, de Chrétien de Troyes.

---

(1) *Erec*, vers 6736-6793.

LA BIBLE ET LA SYMBOLIQUE

N'oublions pas cependant qu'au Moyen âge l'admiration de l'antiquité païenne n'abolissait pas la connaissance et le culte de l'antiquité sacrée. Un auteur passé par la « clergie » n'ignorait pas l'Ecriture. Comme les romans de Chrétien tournent autour de situations psychologiques et de problèmes moraux qui intéressent surtout la vie du siècle et un bonheur mondain, comme parfois même ils nous plongent dans une atmosphère non point antireligieuse, mais a-religieuse, il n'est pas surprenant que la Bible n'ait pas exercé sur lui une influence prédominante. Pourtant, cette influence n'est pas négligeable. On la découvre dans des transpositions profanes de comparaisons et d'images empruntées au texte sacré. Elle prend un caractère positif au prologue de *Perceval* (vers 47-50) : Chrétien y traduit très exactement, et avec un accent de simplicité émue, un verset de saint Jean, que, par erreur, il attribue à saint Paul.

La symbolique, dérivée en partie de l'exégèse biblique, n'est pas absente non plus de son œuvre. Elle était fondée sur un principe de concordances entre les apparences sensibles et les valeurs spirituelles. Les pierres précieuses, les animaux, les couleurs, les nombres avaient un sens caché, une « senefiance ». En face des textes, l'attitude très consciente du clerc médiéval était qu'il fallait « gloser la lettre », expression employée par Marie de France dans le prologue de ses *Lais*, ou encore « moraliser », découvrir une signification religieuse, et cela jusque dans les fables du paganisme. La symbolique appartenait vraiment à l' « outillage mental » du Moyen âge, surtout avant la grande poussée de l'aristotélisme. Non dépourvue de vertus esthétiques, elle n'aboutissait pas cependant à la création d'images neuves; elle était un code ou une grammaire de concordances.

Trop longtemps, dans l'interprétation des œuvres médiévales, on a négligé, bien à tort, d'accorder assez d'attention à la symbolique; mais, depuis quelques années, elle a pris sa revanche, et une revanche démesurée. On la découvre partout. Elle est à la mode, et ce serait un jeu facile que d'étaler les extravagances où cette mode conduit quelquefois de bons esprits aussi ingénus qu'ingénieux.

Chrétien de Troyes n'était ni Dante ni l'auteur de la *Queste del Saint Graal*. Certes, dans ses romans, des adresses et des subtilités de composition, des correspondances entre certains détails concrets et la conduite des personnages relèvent de la symbolique; mais son rôle a été restreint chez lui par le goût de la vérité psychologique — il est surtout un peintre de caractères — et par une tournure d'esprit qui l'inclinait aux explications positives. On peut même dire que son œuvre est comme une « rationalisation » du monde merveilleux de la mythologie celtique, dont il n'a pas voulu cependant laisser s'évanouir tout le mystère; cette tendance « rationnelle » devient parfois un bon sens assez gros (si le Roi Pêcheur — nom énigmatique porté par le possesseur du château du Graal — s'appelle ainsi, c'est parce qu'il ne peut plus chasser); le plus souvent, elle s'assaisonne d'un humour très fin.

CHRÉTIEN DE TROYES ET LA VIE LITTÉRAIRE DE SON TEMPS

Sans chercher à remplir le large cadre qu'annonce un pareil titre, bornons-nous à mettre l'accent sur l'essentiel. Chrétien, qu'on sent avoir été déjà homme de lettres, impatient du succès et à l'affût de la nouveauté, adroit à louer ses mécènes et capable d'ironie à l'égard de ses confrères, avait lu et les chansons de geste, et Wace, et la série des romans dits « antiques ». Il a emprunté de ce côté-là des motifs, des situations, des recettes de métier. Mais il a trouvé ailleurs les exemples déterminants ou les rencontres décisives.

La lyrique provençale

La poésie lyrique des troubadours lui offrait à la source les conceptions de l'amour courtois — sur lesquelles s'est exercée sa réflexion personnelle — et une forme d'art très élaborée. Qu'il ait passé par l'école des poètes d'oc, rien ne le prouve mieux que les deux chansons qui nous sont restées de lui. L'une est dans la manière de Bernard de Ventadour. Un autre indice de la familiarité de Chrétien avec le lyrisme provençal, ou d'origine provençale, est l'emploi ingénieux qu'il fait dans l'*Erec*, au sens général d'*introduction*, de l'expression technique *li premerains vers;* elle désignait la première strophe d'une chanson, strophe consacrée le plus souvent à une

description du printemps. *Ci fine li premerains vers,* « Ici s'arrête la première strophe », dit Chrétien en terminant au vers 1844 la première partie de son roman, qui en est la partie printanière, puisqu'elle raconte les fiançailles d'Erec et d'Enide et contraste avec les épreuves qui suivront leur mariage. Les troubadours, qu'on a pu appeler les « créateurs du parnasse moderne », lui ont donné une idée plus haute des exigences de l'art.

Le Tristan

Une influence plus forte que celle de la lyrique courtoise est très discernable chez lui : celle d'une œuvre qui répandait son rayonnement sur toute la littérature de l'époque, le *Tristan.* On relève dans les romans de Chrétien, et jusque dans une strophe d'une de ses chansons, des allusions nombreuses et précises à la célèbre légende. On sait aussi, d'après le prologue de *Cligès,* qu'il avait composé un conte ou un roman, perdu pour nous, *del roi Marc et d'Iseut la Blonde;* les conjectures ont foisonné au sujet de ce poème, mais il ne s'agit selon toute vraisemblance que d'un conte épisodique, d'un lai; il n'est pas indiqué du tout d'y reconnaître le *Tristan* primitif, l'archétype dont paraissent dériver les différentes versions.

Chrétien est d'autant moins le créateur du *Tristan* qu'il ne cesse guère de critiquer la conduite des amants légendaires; dans l'*Erec,* dans la strophe de sa chanson courtoise, dans le *Cligès* surtout, qu'on a appelé un *Anti-Tristan,* un *Hyper-Tristan,* un *Néo-Tristan,* il est animé à l'égard de Tristan et d'Iseut, et de leurs amours, d'une volonté d'opposition et d'une volonté de dépassement, et il tente de leur substituer un autre couple idéal d'amants, soit au nom de sa morale personnelle, soit au nom des valeurs nouvelles de l'amour courtois, avec lesquelles la fameuse histoire ne lui paraît pas s'harmoniser.

Pourtant, il s'en inspire et la transpose encore dans le *Lancelot* et, à un moindre degré, dans l'*Yvain.* Seul, le *Perceval* est libéré de l'obsession — le mot n'est pas trop fort — car Chrétien a été à la fois envoûté et irrité par le *Tristan,* qui fut un peu sa tunique de Nessus.

La matière de Bretagne

L'influence du *Tristan* se rattache à la question beaucoup plus vaste de la *matière de Bretagne.* Tous les romans de Chrétien content des aventures qui se déroulent dans les régions celtiques, Grande-Bretagne et Bretagne *la menor* (Armorique), à l'époque lointaine du roi Arthur. La vogue de la *matière de Bretagne* a été consécutive à la conquête de l'Angleterre par les Normands; dès la fin du XIe siècle, des jongleurs ont commencé à répandre dans tout l'Occident des données légendaires que, dans sa dignité de clerc, Geoffroy de Monmouth a voulu ignorer en composant vers 1135 cette majestueuse mystification qu'est l'*Historia regum Britanniae,* tandis que beaucoup d'Anglo-Normands et de Français, habitués à des cadres fermes et à des structures logiques, étaient séduits par la fantaisie et le chatoiement des contes de Bretagne, « si vains et plaisants ». C'est à bon escient que Chrétien s'est détourné des sujets « antiques » pour exploiter la *matière de Bretagne.*

Il n'en est pas resté tributaire au point de la copier servilement, il s'en faut. Quels modelages lui a-t-il imposés ? Poète et artiste, il n'est pas resté insensible à son charme étrange. Dans cette mythologie en ruines, il rencontrait des sujets admirables, une couleur nouvelle des aventures, un merveilleux plus émouvant que la symbolique moralisante et que le fabuleux des romans « antiques »; mais il n'a pas donné une adhésion profonde aux mythes qui lui fournissaient la trame de ses poèmes; il les a amenuisés et rationalisés en les transposant; son goût de la lucidité lui interdisait de se perdre dans l'enchantement breton, et, en somme, il s'est contenté de taquiner le merveilleux.

Ou bien il a joué, en virtuose, sur deux cordes, s'amusant à insérer dans cette atmosphère de merveilleux la réalité de son temps, et même l'actualité, le dernier cri et le dernier chic, notamment quand il décrit des chefs-d'œuvre de couture. De là un contraste très piquant.

Enfin, la perspective légendaire des contes bretons haussait les héros vrais et reconnaissables de Chrétien à leur rôle de modèles et de personnages exemplaires; elle les dégageait du quotidien, les rendait légèrement surhumains, pareils à des figures sculptées sur le tympan d'un portail de cathédrale. Idéalisation discrète et propice aux enseignements.

L'important est qu'il ait donné à la *matière de Bretagne* une valeur nouvelle, en harmonie avec la civilisation de son temps. Elle lui a paru plus fluide, plus souple, plus apte que la Fable des Anciens à illustrer le *sen* qu'il voulait mettre dans ses romans. Je croirais volontiers que Chrétien de Troyes a rêvé d'être l'Ovide de la mythologie celtique.

Le Sen

Il n'a pas écrit cependant pour le simple amusement de ses auditeurs. Rien ne serait plus faux et plus injuste que de voir seulement dans son œuvre un « élégant badinage ». Il veut plaire, mais aussi instruire. Sans perdre de vue la réalité, qui se mêle aux histoires extraordinaires qu'il raconte — peinture des classes sociales, des contraintes économiques, tableaux de la misère ouvrière ou d'une émeute communale —, il défend un idéal : non point pour opposer cet idéal au réel, mais dans l'espoir d'améliorer le réel par la vision de l'idéal.

A la source, un désir de lucidité. Toute la pensée courtoise soutient un tel effort, mais Chrétien l'emporte sur ses contemporains dans cet exercice de la raison. En usant des moyens d'expression qui peuvent nous paraître encore bien simples, qui pourtant constituaient une nouveauté au XIIe siècle, il cherche à éclairer les mystères du cœur et de la nature morale. Ce goût de l'introspection fait de lui le premier en date de nos écrivains psychologues. Même quand il cède ou s'amuse à la préciosité (monologues de Soredamors et d'Alexandre dans *Cligès*), le clinquant des métaphores ne doit pas éclipser à nos yeux la réalité de l'investigation psychologique; en général, sa peinture de l'amour — teintée de comique à l'occasion, traversée aussi d'accents tragiques — révèle une manière franche, robuste et fine à la fois, si bien qu'il fait penser tantôt à Molière et à Racine, tantôt à Marivaux et à Musset. Il aime nouer et dénouer des situations psychologiques d'une large vérité humaine, et pourtant un peu rares et singulières, dont toutes les nuances ne se discernent pas à la première approche. Chrétien a été le romancier des cas de conscience que posait dans la vie du siècle la difficile conciliation de l'amour, de la morale et de la prouesse; les solutions qu'il en a offertes unissent à une netteté quasi juridique une souplesse propice aux confessions du cœur et à la direction des âmes.

On reconnaît là une autre tendance qui consiste à transférer dans un domaine et sur un plan purement humain des valeurs religieuses et même mystiques. Cette attitude n'était pas exceptionnelle, et c'est à elle en fin de compte que se rattachent les idéalisations de l'amour courtois. Mais personne n'a tiré de cette transposition un parti plus heureux que Chrétien en son temps. Sans contredire la morale chrétienne, un peu à l'écart d'elle cependant (sauf dans *Perceval*), il a enseigné adroitement une sagesse mondaine. Cette sagesse possède son côté dogmatique, et si elle accepte la joie de vivre et ne repousse pas les séductions de ce monde transitoire, elle ne concède rien à la bassesse, exige du héros volonté et grandeur d'âme, et sait exalter les vertus du sacrifice. Chrétien n'a cessé de défendre une haute conception de la chevalerie.

Ce qu'il condamne, c'est la démesure stérile et le manque d'équilibre; s'il s'est intéressé en psychologue aux états subconscients, à l'obsession amoureuse de Lancelot, à la folie d'Yvain, à l'extase de Perceval en contemplation devant trois gouttes de sang tombées sur la neige, la qualité suprême de ses héros reste pour lui la volonté lucide et l'affirmation d'une personnalité libre. Ce même goût de la mesure et de la raison l'a conduit — en dépit du *Lancelot* entrepris sur « le commandement » de Marie de Champagne — à critiquer les données courtoises les plus audacieuses et à présenter le mariage d'amour comme la forme d'union idéale : Enide est à la fois la *femme*, l'*amie* et la *dame*. Ne pas abdiquer sa valeur, ne rien perdre de sa beauté sociale, gagner en prix et en « gloire » — Chrétien préfère les personnages *qui se construisent*, se trouvent grandis et révélés à eux-mêmes par les aventures et les épreuves. On saisit ici la raison profonde de son hostilité au *Tristan* et au charme funeste d'une passion sans contrôle. Son éthique de l'amour et de la prouesse est tournée vers la vie; elle est optimiste, elle fait confiance à l'homme. Qui oserait prétendre que la leçon de Chrétien ne soit pas aujourd'hui encore digne d'être écoutée ?

L'Artiste

Ses imaginations et ses enseignements de romancier, Chrétien a su les exprimer en un « bel françois » qu'a justement vanté un auteur du XIIIe siècle, Huon de Méry; que son apprentissage du style se soit fait dans les écoles et qu'il ait retenu les préceptes exposés dans les arts poétiques du temps, ce n'est pas douteux; mais il a vite trouvé une allure personnelle du récit et de l'expression. Sa phrase est élégante, ciselée, et pourtant vive, moulée sur les rythmes de la langue parlée. C'est à la fois une phrase d'artiste et de conteur épris de verve, de mouvement et de pittoresque; le récit court avec une prestesse malicieuse. En revanche, un sens exquis de la propriété des termes, le don des demi-teintes et des images éclatantes, des effets de lumière, celui de l'euphonie. Il faut le lire ou, mieux encore, l'entendre en son langage d'oïl. Chrétien de Troyes

n'est pas facile à traduire; il risque de perdre dans le passage de l'ancien français au français moderne une bonne part de son agrément; cependant, M. Lucien Foulet, en traduisant le *Conte du Graal* (1), a réussi à garder la force et la finesse du vieux texte.

Chrétien était déjà un styliste, au sens le plus large du mot, en face des problèmes de la morale et de l'action, lorsqu'il imposait une *forme* à la conduite de ses personnages et en faisait les modèles d'une « vita nuova », pour reprendre l'heureuse expression d'Albert Pauphilet à propos de l'*Erec* (2); son vocabulaire et sa syntaxe ne sont que l'aspect esthétique de sa volonté de création. Cet aspect apparaît plus nettement encore dans sa conception du *roman;* outre qu'il semble bien avoir été le premier à désigner par ce terme un genre distinct, personne mieux que lui n'en a déterminé ni pratiqué les lois. *Matière, conjointure, sen,* ces trois mots, qu'on relève dans les prologues de l'*Erec* et du *Lancelot,* nous livrent son secret. La *matière,* c'est évidemment le sujet, la trame légendaire empruntée à un conte ou l'histoire puisée dans un livre, bref, les sources de l'œuvre. Cette *matière,* le romancier doit l'organiser pour lui donner un *sen :* cet agencement de l'intrigue — ou *conjointure* — s'oppose au décousu du *conte d'aventure.* Chrétien parle avec mépris des conteurs professionnels qui ont coutume de « depecier et corrompre » (3) l'histoire d'Erec. Lui, il se refuse à conter l'*aventure* pour l'*aventure;* chaque épisode doit contribuer en principe à éclairer le sens général du roman. Au lieu de « depecier », à la manière des jongleurs, il use volontiers du procédé de la « contamination » et il rassemble des contes épars, les combine en vertu d'un plan d'ensemble.

Dans son esthétique du roman — il faut dire qu'elle n'a guère été appliquée au Moyen âge que par lui, et, du reste, sans raideur, car il connaissait le prix de la fantaisie et il lui est arrivé de se laisser aller au simple plaisir du conte — nous retrouvons le goût de l'équilibre et l'ordonnance de la raison. Qualités classiques. Ou, après tout, rencontre de l'auteur avec lui-même, avec l'homme qu'il était. Dans un livre charmant et perspicace, Giraudoux a expliqué comment La Fontaine, avec plus de chance peut-être que d'effort, avait conquis son originalité en échappant aux tentations où son talent risquait de se corrompre ou de se perdre. *Les cinq tentations de La Fontaine.* Je ne sais si Chrétien de Troyes a failli céder à plus ou à moins de cinq tentations, mais on découvre aisément qu'il a été menacé par l'esprit didactique de la « clergie », les raffinements de la préciosité, les prestiges du merveilleux ou le dogmatisme de la courtoisie. Ces séductions ne l'ont pas égaré beaucoup; il n'en a retenu que la part assimilable et propice à l'affermissement de sa conscience d'artiste. Il s'est construit lui-même avant de construire ses personnages : une lucidité souriante le guidait, tandis que, sans nous mettre dans la confidence de ses sentiments intimes, mais en suivant par l'imagination les routes idéales d'aventures qui étaient aussi les siennes, il a donné l'existence poétique, pour des siècles, à Lancelot ou à Perceval.

Jean FRAPPIER.

---

(1) Collection *Cent Romans Français,* Paris, Editions Stock, 1947.
(2) *Le Legs du Moyen âge,* Melun, Librairie d'Argences, 1950, p. 154.
(3) *Erec,* v. 21.

L'Humour de Juvénal

Ce titre surprendra. Qui dit « humour » pense aux sortes d'esprit les plus délicates et les plus subtiles, au badinage discret qui se tient aux frontières du plaisant et du sérieux; l'humour exige la collaboration, la complicité du pince-sans-rire qui voile sa pensée et du lecteur qui l'interprète : jeu de finesse, où l'un s'avance en évitant de s'engager à fond, soit qu'il ironise sans sourciller, soit qu'il dise le contraire de ce qu'il pense ou autre chose que ce qu'il pense, soit qu'il lâche une niaiserie en gardant un calme imperturbable, soit qu'il conte une histoire amusante sans même sourire; à l'autre d'entrer dans le jeu, d'aller au devant de l'humoriste, de compléter sa pensée, de goûter à la fois le plaisir de la devinette et la satisfaction de la découverte. Si l'on accole volontiers au mot « humour » l'épithète « britannique », c'est que le flegme anglo-saxon favorise la retenue nécessaire à l'humoriste. En un mot, qui dit « humour » sous-entend : inhibition de l'homme d'esprit qui ménage ses forces comiques. Ainsi pensait Horace, qui ne connaissait pas l'humour britannique, mais qui opposait à la verve débridée de Lucilius l'enjouement de l'homme du monde, « ménageant ses forces et les affaiblissant de propos délibéré » : *...urbani parcentis uiribus atque | extenuantis eas consulto* (1).

Or, Juvénal, ardent et emporté, n'a-t-il pas marché sur les traces de Lucilius, satirique agressif qui « eut du sel à pleines mains pour en frotter la ville » (2) ? N'a-t-il pas tourné le dos au nonchalant Horace, qui moralisait avec mesure et indulgence ? Il s'est déchaîné contre les vices de son époque; il a invectivé, chargé à fond; la colère brûlait son foie desséché (3); l'indignation lui dictait des vers sarcastiques et vengeurs (4). Impossible de se retenir, déclarait-il dans sa première Satire, qui est une profession de foi : *...nam quis iniquae | tam patiens urbis, tam ferreus, ut teneat se... ?* (5). Il se réclame de Lucilius, qui grondait, l'épée haute (6); il n'est pas question de ménager ses forces et de les atténuer sciemment; au contraire, il faut pourchasser tant de turpitudes : *haec non agitem ?* (7). A la formule d'Horace s'oppose la métaphore de Juvénal : puisque tout vice est de nos jours parvenu à son comble, déploie les voiles ! toutes toiles dehors ! (8). A l'humour d'Horace se substitue la passion caustique; à l'*urbanitas*, la *dicacitas*. Comme Lucilius, Juvénal gronde et tonitrue; sa verve mordante et son âpreté rappellent surtout le « vinaigre italien » (9), les plaisanteries acerbes des paysans et des simples.

Cependant, Victor Hugo notait que Juvénal parfois se déride et sourit; que le poète indigné, grondant, chargé de foudres, s'apaise par moments, et que son visage contracté se détend :

Juvénal transparent laisse entrevoir Virgile (10).

(1) Hor., *Serm.*, I, 10, 13-14.
(2) Hor., *Serm.*, I, 10, 3-4.
(3) Iuv., *Sat.*, I, 45.
(4) Iuv., *Sat.*, I, 79 : *facit indignatio uersum.*
(5) *Ibid.*, 29-30.
(6) *Ibid.*, 165.
(7) *Ibid.*, 52.
(8) *Ibid.*, 149-150.

(9) *Italum acetum* (Hor., *Serm.*, I, 7, 32). Sur la *dicacitas* des vieux Romains, leur gaîté caustique et sur l'*urbanitas* qui s'opposa peu à peu à l'humour du terroir, voir E. De Saint-Denis, *Evolution sémantique de « urbanus-urbanitas »*, dans *Latomus*, janv.-mars 1939, pp. 5-24. Dans l'œuvre de Juvénal, la Satire VI, par son antiféminisme intransigeant, est le meilleur exemple de la causticité indigène; elle rappelle les sarcasmes du vieux Caton contre les femmes; elle montre aussi l'acharnement passionné du poète misogyne : prendre femme, dit-il à Postumus, supporter une servitude pareille, quand tu as, pour te pendre, tant de cordes, et pour te suicider, tant de fenêtres et le pont Emilius ! quelle folie ! Et, lorsque Postumus risque une objection : « Dans cette cohue de femmes, pas une ne trouvera grâce à tes yeux ? » (v. 161), le poète enchaîne, et, de plus belle, s'acharne à montrer qu'il n'y a pas une seule exception et que toutes les femmes sont possédées par quelque vice, toutes déséquilibrées, toutes incapables de se maîtriser. Jamais on n'avait raillé avec tant de virulence et d'intransigeance la *muliebris impotentia !*

(10) V. Hugo, *Les Années funestes*, 1852-1870, XLV, p. 137. *Détente*, 27 juin 1869. Voir l'excellent article de A. Collignon, *Victor Hugo et Juvénal*, dans *Revue d'Histoire littér. de la France*, 1909, pp. 259-284.

Juvénal déridé et souriant : tel est le titre du chapitre final que D. Nisard, dans ses *Poètes latins de la décadence*, consacrait au poète satirique. Après avoir étudié, en neuf chapitres, « Juvénal ou la déclamation » (cet « ou » en dit long !), c'est-à-dire les procédés d'une rhétorique apprise à l'école et exacerbée par l'horreur des scélératesses contemporaines, il se demandait s'il n'y a, dans les *Satires* de Juvénal, aucun morceau qui repose l'esprit et déride le front, qui soulage le lecteur des continuels efforts d'indignation qu'il a dû faire : « Il y en a; mais il faut les chercher longtemps... Je sais deux de ces morceaux qui m'ont paru pleins de calme et de grâce... » (11). L'un est extrait de la Satire XII (v. 83 sqq.); le poète veut célébrer le retour d'un ami qui vient d'échapper au naufrage; il donne ses ordres pour que la maison brille en ce jour de fête; les détails sont colorés et riants; une allusion finale aux coureurs d'héritages reste discrète; Catulle a quatre héritiers; si Juvénal veut le choyer, il n'a pas l'intention de les évincer en se faisant, à leur place, coucher sur le testament de Catulle ! L'autre passage appartient à la Satire III (v. 223 sqq.) : Umbricius, qui fuit Rome en maudissant la dépravation et les embarras de la grand'ville, s'interrompt tout à coup pour évoquer les charmes de la maison provinciale, avec son bout de jardin, sa source peu profonde où l'on puise l'eau à la main, ses modestes légumes, en un mot le plaisir de vivre dans un coin solitaire, où l'on peut se dire le maître, ne serait-ce que d'un seul lézard (12).

Des éclaircies fugitives, qui sourient ainsi dans le ciel tourmenté de Juvénal, doit-on les chercher aussi longtemps que D. Nisard le prétendait ? Ne nous laissons point paralyser par son témoignage, car rien n'est plus difficile à découvrir et à définir que l'humour qui se cache et qui échappe souvent à l'auditeur, plus souvent encore au lecteur qui scrute un texte écrit dans une langue ancienne ou étrangère; l'auteur n'est plus là pour mettre le ton, pour cligner de l'œil au bon moment, pour baisser la voix lorsque la détente intervient, ou que le rire s'estompe en sourire. Puisque l'un des exemples de D. Nisard est emprunté à la Satire III, je voudrais montrer que le comique y est très varié, allant des saillies les plus crues à l'ironie la plus fine, des quolibets populaciers aux jeux de la parodie et du pastiche littéraires.

Et pourquoi choisir la Satire III ? Parce que le personnage mis en scène, Umbricius, est écœuré, et que le poète lui prête son indignation vengeresse, inspiratrice de l'invective fougueuse. Cette œuvre appartient aux premières Satires, dont on dit qu'elles sont les plus virulentes, remplies de saillies outrageantes, tandis que, dans les dernières, l'indignation s'apaiserait, et la plaisanterie s'assagirait. L'ironie deviendrait plus sereine au fur et à mesure que le poète, en vieillissant, semble avoir pris son parti des injustices sociales et de la démoralisation universelle. Que faut-il penser de cette évolution, de cet adoucissement ? (13). Nous verrons que la Satire III n'est pas exempte d'humour et qu'on y trouve déjà des exemples du comique le plus raffiné.

Loin de moi l'intention de rivaliser avec ceux qui, suivant le mot d'Umbricius, changent le noir en blanc, *qui nigrum in candida uertunt* (14); loin de moi le désir de métamorphoser en plaisanteries délicates le gros comique de la Satire III ! Qu'il ait été ou qu'il n'ait pas été le fils d'un affranchi, Juvénal est peuple; il aime les boutades colorées ou salées dont les gens du peuple, et les méditerranéens plus que les autres, s'apostrophent et se gourmandent.

Un dialogue nocturne s'engage dans la rue entre un ivrogne et un passant : « D'où viens-tu ? qui t'a bourré la panse de sa piquette et de ses fèves ? Quel savetier a partagé avec toi son poireau fendu et son museau de mouton bouilli ? Tu ne me réponds rien ? Parle ou bien attrape un coup de pied ! Dis-moi où tu gîtes; dans quelle synagogue dois-je te chercher ? » (v. 292-296).

Ailleurs, c'est l'insulte brutale qui doit foudroyer l'adversaire. Au théâtre, on expulse un spectateur qui s'est assis étourdiment aux places privilégiées, parmi les nouveaux riches : « Qu'il sorte, s'il a quelque pudeur ! qu'il se lève des banquettes réservées aux chevaliers, celui qui n'a pas le cens voulu par la loi ! qu'il laisse ces places aux fils des prostitueurs, nés dans quelque bordel ! » (v. 153-156).

---

(11) D. Nisard, *Les poètes latins de la décadence*, Paris, 1878, t. II, p. 67.

(12) Récemment, Richardson, dans *Hermath.*, 1941, p. 128, a rapproché *unius lacertae* d'un passage d'Ovide, *Met.*, V, 457-458. Ce rapprochement n'apporte, me semble-t-il, aucune modification à l'interprétation du vers de Juvénal.

(13) Plus réel, peut-être, dans l'évolution du talent satirique d'Horace. Les critiques ne sont pas d'accord sur l'évolution de Juvénal. Ribbeck ne considérait pas comme authentiques les dernières satires; Friedländer apercevait un fléchissement progressif du talent de Juvénal. Quant à J. de Decker (*Juvenalis declamans, Etude sur la rhétorique déclamatoire dans les Satires de Juvénal*, Gand, 1913), il a parlé d'un dédoublement, peut-être artificiel : poète à ses heures, Juvénal se serait adonné, jusqu'à un âge avancé, aux exercices de la déclamation, et serait resté toute sa vie un fervent de l'école.

(14) *Sat.*, III, 30.

Umbricius est pauvre et honnête; il enrage de voir Rome aux mains des parvenus et des nouveaux riches; il n'oublie pas ce qu'ils étaient naguère, larbins inférieurs de l'amphithéâtre, où, maintenant, ils trônent et président. Ici intervient la caricature populaire, qui saisit un trait caractéristique et qui l'isole, en le grossissant, pour accentuer une antithèse : « Jadis, ils jouaient du cor, personnel obligé des arènes municipales, et leurs joues gonflées étaient bien connues dans les villes... Maintenant, ils donnent des jeux... » (v. 33-36).

Le grossissement du trait qui, sur le plan descriptif, produit la caricature, se retrouve ailleurs dans les hyperboles burlesques. La nation grecque est née comédienne; qu'un acteur grec joue un rôle de femme, qu'il soit sur la scène courtisane (Thaïs), épouse ou esclave (Doris), on croirait que c'est une femme qui parle : « On dirait qu'il n'a rien et que tout est plat au-dessous de son ventre, à bonne distance de certaine fissure étroite » (v. 96-97). Le Grec est maître dans l'art de flatter, de « composer son visage sur celui d'autrui, prêt à envoyer des baisers et des éloges, si son ami a bien roté, s'il a uriné avec vigueur, si le bassin d'or a résonné quand s'est relevé son fond mobile » (15) (v. 105-108). Cette allusion malodorante à « certaine des plus grossières fonctions de la nature » (16) montre que Juvénal ne craint pas le détail ordurier; c'est ainsi que l'éloquence spontanée des gens du peuple donne aux fins de périodes un tour vigoureux et définitif. Le désir de clouer l'interlocuteur, joint au besoin d'épancher sa bile, explique le quolibet trivial, comme la clausule acérée de l'orateur, comme la *sententia* de l'épigrammatiste.

Les *sententiae*, les formules à l'emporte-pièce, qui nécessitent déjà plus de métier, abondent dans la Satire III; le plus souvent, c'est la surprise qui donne au trait tout son piquant.

Effet de surprise dans le rapprochement inattendu qui associe des personnes ou des choses mises dans le même sac et mêmement discréditées. Umbricius constate qu'il n'y a plus de place à Rome pour les métiers honnêtes, et il énumère, pêle-mêle, ceux que les maîtres de l'heure acceptent de faire : « soumissionner pour les temples, les fleuves, les ports, les cloaques à nettoyer, les cadavres à porter au bûcher, et exhiber des esclaves à vendre sous la javeline souveraine » (v. 31-33)... « Ce sont eux qui donnent des jeux... Après quoi, ils afferment les latrines publiques » (v. 36-38). Rome est remplie d'aventuriers suspects, de louches métèques, « amenés par le même vent que les prunes et les figues » (v. 83). Les rues de la capitale résonnent d'un insupportable vacarme : « le passage des voitures dans les sinuosités des rues étroites, les criailleries du troupeau immobilisé ôteront le sommeil à Drusus ou à des veaux marins » (17) (v. 236-238).

Les auteurs modernes prodiguent les points de suspension qui avertissent le lecteur en détachant le mot ou les mots rajoutés spirituellement, le rebond de l'énoncé plaisant. Dans une traduction de Juvénal, il faudrait beaucoup de points de suspension. Car les détours de phrases inattendus abondent. En voici quelques exemples : La nuit, dans les rues de Rome, on fait de fâcheuses rencontres, et, pour un rien, s'allume une rixe, « si rixe il y a, quand l'un cogne, et que l'autre se contente... d'encaisser » (*si rixa est, ubi tu pulsas, ego uapulo tantum*) [v. 289]. Pour les petits Grecs qui ont déferlé sur la Ville cosmopolite, qui se faufilent partout et jusqu'au sein des familles, rien de sacré, « rien qui soit à l'abri de leur lubricité, ni la maîtresse de maison, ni la fille encore vierge, ni le fiancé imberbe, ni le fils jusqu'alors intact; faute de mieux, ils culbutent... la grand'mère de leur ami » (v. 109-112). Les immeubles romains sont branlants; Rome est en grande partie étayée par de minces poutres; « c'est ainsi que le gérant pare aux écroulements, et, quand il a bouché la fissure d'une vieille lézarde, il invite les gens à dormir sans souci... ...sous la menace d'un effondrement » (*securos pendente iubet dormire ruina*) [v. 194-196]. Circuler la nuit dans les rues de la Ville est dangereux; on risque de recevoir sur le crâne quelque récipient fêlé ou ébréché : « on peut vous taxer de négligence et d'imprévoyance, si vous allez à un souper... sans avoir fait votre testament » (v. 272-274). Autant de fenêtres ouvertes où l'on ne dort pas, autant de chances de mort pour le passant; ne souhaite qu'une chose : « qu'on se contente de déverser sur toi... de larges bassins » (v. 277). Le pauvre hère qui croise la nuit quelque mauvais garçon, batailleur et cogneur, n'a qu'à encaisser sans se plaindre : « Voilà bien la liberté du pauvre; bousculé, il demande, et roué de coups, il implore... la faveur de s'en tirer avec quelques dents » (v. 299-300).

L'antithèse comique est-elle encore plus ramassée, la formule devient paradoxe, d'autant plus piquant que la boutade est plus concise. De même que l'exagération plaisante, quand elle est descriptive, aboutit à la charge burlesque, de même l'hyperbole déformante, qui porte sur les

---

(15) P. de Labriolle, *Les Satires de Juvénal*, Paris (Mellottée), s. d., p. 59, n. 1.
(16) *Ibid.*, p. 59.
(17) Sur le sommeil pesant des veaux marins (phoques), voir Plin., *N.H.*, IX, 42.

termes d'un jugement, aboutit au paradoxe émoustillant. « Que ferais-je à Rome ? je ne sais pas... mentir » (v. 41). « Promettre à un fils le trépas de son père, je ne le veux ni ne le puis; jamais je n'ai... examiné les entrailles des grenouilles » (18) (v. 43-44). « Il faut avoir beaucoup d'argent pour... dormir à Rome » (v. 235). « Il y a des gens qu'une bonne querelle... fait dormir » (v. 282). « Ordonne-lui (au petit Grec famélique) d'aller au ciel; ...il ira ! » (v. 78).

Elevons-nous encore dans cette hiérarchie des plaisanteries, pour accéder aux formes supérieures de l'humour. Cicéron et Quintilien (19), qui ont minutieusement subdivisé leur classification des procédés comiques, ont distingué le comique de mots et d'idées; dans le premier ils rangent divers jeux de mots, en particulier le calembour, qui n'ont jamais passé pour très spirituels ni délicats. On a reproché à l'orateur des *Verrines* l'abus des paronomases, des à-peu-près qu'il a risqués sur les noms de ses adversaires. On ne peut pas faire à Juvénal semblable reproche.

Des cliquetis de mots plus ingénieux que le calembour étaient recherchés comme expressifs par les écrivains latins. Lorsque Juvénal oppose aux efforts persévérants du pauvre hère, aux courses de ce voyageur nocturne, les piètres avantages qu'il en tire, il rapproche, dans un jeu de sonorités voulu et plaisant, *curet* et *currere : si curet nocte togatus* | *currere* (s'il a cure de courir en toge pendant la nuit) [v. 127]. Nous sommes moins sensibles que les anciens à ces sortes de raffinements : allitérations, assonances, homœotéleutes. Le dessein comique du poète est plus facile à saisir, lorsqu'il insère trois mots grecs dans la phrase où il dénonce les modes et le snobisme helléniques : « O Quirinus, ce rustre, ton descendant, porte les *trechedipna,* il passe des *niceteria* à son cou frotté de *ceroma* » (v. 67-68). Manie du grec que raillera de nouveau la Satire VI (v. 187 sqq.) : toujours du grec ! c'est en grec que les pédantes expriment frayeur, colère, joies, soucis. Bien mieux, c'est en grec qu'elles font l'amour..., et c'est en grec que Juvénal cite leur exclamation pâmée : Ζωὴ καὶ ψυχή [ma vie ! mon âme (20)]. Dans la Satire III, il énumère tous les métiers qu'un seul *Graeculus* est capable de faire :

grammaticus, rhetor, geometres, pictor, aliptes.
augur, schoenobates, medicus, magus... (v. 76-77).

La plupart de ces vocables, nouvellement importés à Rome, restaient chargés de sonorités exotiques pour les oreilles latines; ils roulent dans la litanie du poète comme le torrent bourbeux des petits Grecs qui s'est dégorgé dans le Tibre.

Voici maintenant des allusions furtives qui s'adressent au lecteur cultivé, lui offrant le plaisir d'entendre ce qui est dit à demi-mot, et de sortir de la lecture, « content de soi et de son esprit ». Ainsi La Bruyère, qui s'y connaissait, suggérait que « l'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres. Celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit l'est de vous parfaitement... et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui » (21). Telle doit être la règle du jeu dans une conversation entre gens d'esprit : collaboration plutôt qu'assaut d'esprit. De même, dans le dialogue de l'écrivain et du lecteur, chacun apporte sa quote-part, et l'un complète l'autre. Umbricius, qui fuit Rome pour se fixer à Cumes, va devenir « concitoyen de la Sibylle » (v. 3); lourdement développée, l'allusion géographique et mythologique serait pédante et fastidieuse; ramassée en deux mots, elle reste énigmatique et plaisante. De même, lorsque le poète trace le portrait du petit Grec, subtil, audacieux, bavard, il caractérise ainsi son bagout : « propos volubiles et plus torrentueux que l'éloquence d'Isée » (v. 74); la comparaison oblige le lecteur moderne à ouvrir un dictionnaire biographique, à consulter Pline le Jeune sur les qualités oratoires d'Isée (22); pour le Romain cultivé, ces deux mots *Isaeo torrentior,* tout de suite entendus, forment épigramme à double tranchant, *sententia* malicieuse à l'adresse du petit Grec et d'Isée. Lorsqu'il fait allusion à l'ingé-

(18) Cf. P. de Labriolle, *op. cit.*, p. 55, n. 1, qui corrige l'erreur commise sur ce passage par certains commentateurs; il ne s'agit pas, en effet, de la préparation du poison tiré du corps des grenouilles et des crapauds, mais d'un *extispicium,* prédiction fondée sur l'examen des entrailles.

(19) Cicéron, au Livre II du *De Oratore* (§ 239 sqq.); Quintilien, au Livre VI de l'*Institution oratoire* (chap. III).

(20) De même, dans le portrait de la sportive, VI, 246 : *Endromidas Tyrias et femineum ceroma* | *quis nescit ?* Le vocabulaire de Juvénal est riche en mots grecs; une liste, d'ailleurs incomplète, en a été dressée par Kiaer; mais les uns sont indispensables, les autres sont introduits à seule fin de produire un charabia comique; Lucrèce avait donné l'exemple de ce procédé amusant (IV, 1160-1169). Pour la Satire VII de Juvénal, voir le relevé de J.-A. Hild, *D. Iunii Juvenalis Satira septima,* Paris, 1890, p. 61, note du v. 154.

(21) La Bruyère, *Les Caractères,* chap. V, *De la société et de la conversation.*

(22) Cf. Plin., *Ep.*, II, 3.

niosité du premier aviateur, Juvénal se contente de rappeler qu'il n'était ni Maure, ni Sarmate, ni Thrace, mais qu'il était né en pleine Athènes celui qui se mit des ailes, *qui sumpsit pinnas* (v. 80); à nous le plaisir de mettre un nom, Dédale, sous cette périphrase. De même, il n'y a, me semble-t-il, aucune cuistrerie, mais plutôt un peu de bonhomie dans l'allusion à la vertu de P. Cornelius Scipio Nasica, qui fut désigné par le sénat romain pour recevoir la divinité de l'Ida, la Grande Mère : *Da testem Romae tam sanctum quam fuit hospes | numinis Idaei* (v. 137-138).

Pour désigner une pureté exemplaire, Juvénal insère ici trois allusions (P. Cornelius Scipio Nasica, Numa, L. Caecilius Metellus), qui ne comportent manifestement aucune ironie, aucune intention impertinente. Par contre, la parodie apparaît souvent, je crois, en des passages où les commentateurs, trop sérieux ou trop sévères, notent : souvenirs de l'école, influence de la déclamation, amplification et lieu commun. Nous sommes ici sur un terrain mitoyen, aux frontières mouvantes de la rhétorique inconsciente et du pastiche voulu. Souvenirs de l'école, exploitation de lieux communs ? Peut-être, mais les rhéteurs qui enseignaient, en les définissant, tous les modes de plaisanteries, attachaient le plus grand prix à l'esprit qui parodie les thèmes classiques, qui défigure les citations connues (et l'on savait par cœur beaucoup de textes), qui transpose inopinément un mot historique ou une exclamation tragique dans une conjoncture ordinaire (23); ainsi introduit-on le mode héroï-comique.

Tous les éditeurs signalent la parodie de Virgile (*Aen.*, II, 310 : *iam proximus ardet Vcalegon*), à propos d'un incendie moins spectaculaire que celui de Troie : le feu progresse dans un immeuble de rapport, dans quelque *insula* de Rome : *...iam poscit aquam, iam friuola transfert | Vcalegon* (v. 198-199). Même anaphore de *iam;* même inversion du sujet *Vcalegon;* même place des verbes quasi-assonants *transfert* et *ardet.* Une note de l'édition-traduction de Labriolle et Villeneuve renvoie judicieusement, pour ces « menues parodies de Virgile », à un relevé de J. Gehlen (*De Iuuenali Vergilii imitatore,* Gött. 1886, p. 38 sqq.).

Quatre mots de pastiche épique font penser au début de l'*Iliade* et à l'illustre querelle qu'il annonce, au moment où Juvénal va conter la dispute que l'ivrogne belliqueux cherche la nuit, dans les rues de Rome, au passant inoffensif : *Miserae cognosce prohoemia rixae :* « écoute le prélude de la pitoyable querelle » (v. 288). Pastiche aussi de l'*Iliade,* et du passage pathétique où Achille se retourne sur sa couche, après avoir perdu son ami Patrocle, dans cette peinture de l'ivrogne qui ne peut pas dormir avant d'avoir cassé la figure de quelqu'un : « il passe une nuit de désolation, tel le fils de Pélée pleurant son ami; il se couche sur la face, et puis sur le dos » (v. 279-280).

Pastiche encore des lamentations épiques (ou tragiques) dans les interrogations qu'un banal accident déclenche; quelques passants viennent d'être écrabouillés :

quid superest de corporibus ? quis membra, quis ossa
inuenit ? obtritum uulgi perit omne cadauer.

(que reste-t-il des corps ? qui peut en retrouver les membres, les os ? écrasé, le cadavre du bon bougre est complètement anéanti) (v. 259-260).

Ailleurs, le poète, après avoir déploré le foisonnement des bandits qui s'abattent sur Rome, regrette le bon vieux temps, à la manière des élégiaques qui ont si souvent exploité le thème de l'âge d'or : « Heureux les trisaïeuls de nos bisaïeuls, heureux les siècles qui, jadis, sous les rois comme sous les tribuns, ont vu Rome... ». Mais c'est un plaisant « à la manière de... », car la période s'achève par une clausule inattendue : « ...ont vu Rome se contenter d'une seule prison » (v. 312-314). Le pastiche est évident; irions-nous reprocher à Juvénal le ton grandiloquent de sa période ? (24). Le début de la Satire IV est aussi une *retractatio* du thème de l'âge d'or; là aussi, la chute de la période montre que le poète s'amuse à parodier : « Je crois que, sous le règne de Saturne, la Pudeur s'attarda sur la terre, qu'on l'y vit longtemps, alors qu'une fraîche caverne offrait une humble demeure où s'enfermaient dans la même obscurité le foyer, les dieux lares, les troupeaux et leurs maîtres, alors que l'épouse, habitante des montagnes, étendait à terre un lit rustique fait de feuillage, de chaume et de la peau des bêtes féroces du voisinage; bien différente de toi, Cynthie, ou de toi dont la mort d'un moineau embruma les yeux brillants, elle offrait ses mamelles à ses nourrissons déjà grands, souvent plus repoussante que son mari occupé à roter ses glands » (VI, v. 1-10). Et, pour revenir à notre Satire III, il y a pastiche de la poésie

(23) Cf. Cic., *De Or.*, II, 257 sqq.

(24) Par contre, il n'y a aucune intention parodique dans les conseils de frugalité que le poète met dans la bouche du vieillard Marse, Hernique ou Sabin, XIV, 179 sqq.

élégiaque, à la fin d'une gradation pittoresque qui montre les progrès de l'incendie : « Voici déjà le troisième étage en feu, et tu n'en sais rien; car, depuis le rez-de-chaussée, c'est la panique, mais celui qui rôtira le dernier, c'est le locataire qui n'a, comme abri contre la pluie, que la tuile... où les colombes langoureuses pondent leurs œufs » (v. 199-202).

En de nombreux passages de son œuvre, Juvénal a traité les légendes mythologiques sur le mode plaisant. La satire III offre un exemple de cette tendance humoristique. Après avoir évoqué l'accident qui vient d'écraser un piéton, Juvénal oppose deux scènes. D'un côté, la maisonnée attend le retour du bonhomme; on y fait tous les préparatifs habituels, on lave la vaisselle, on souffle le feu, on dispose le linge, on remplit la burette d'huile. D'un autre côté, la victime est déjà assise au bord du Styx, terrifiée par le sinistre rocher et désespérant de pouvoir traverser le fleuve bourbeux, faute d'avoir dans la bouche le tiers d'as à verser (v. 261-267). Dans le second volet du diptyque est exploité un thème banal; mais il y a renouvellement par rapprochement humoristique entre la scène familiale et le tableau infernal. Bien qu'il n'y ait là aucun détail comique, aucune note parodique, on sent que Juvénal s'amuse à reprendre les données mythologiques, pour les insérer dans un ensemble, où il y a plus de bonhomie que de pathétique, plus d'attendrissement que de rhétorique.

Car la bonne humeur, dans cette Satire III, s'allie souvent à la révolte, et l'attendrissement enjoué tempère la virulence sarcastique, en particulier lorsqu'il est fait allusion aux pauvres bougres, compagnons d'infortune du brave Umbricius, à Umbricius lui-même, dont « tout le mobilier domestique tient sur un seul chariot » (v. 10). Les gueux sont pittoresques; il y a tant de fantaisie, d'imagination, de virtuosité dans leurs hardes et leurs godasses, trouées et rafistolées : « Tous ici ne trouvent-ils pas matière et prétexte à railler, lorsqu'un manteau est sale et déchiré, une toge un peu malpropre, lorsque bâille le cuir d'un soulier crevé, ou que de multiples cicatrices y laissent voir le gros fil dont on a fraîchement recousu les blessures ? » (v. 147-151). Sans doute Umbricius souffre de voir que la pauvreté, non contente de dégrader l'homme, le rend ridicule; mais il note lui-même ce qui est pittoresque et risible; son portrait du clochard sympathique fait alors penser à la fameuse tirade de *Ruy Blas*, à certains poèmes de Richepin.

L'humour le plus subtil consiste en effet à ne pas tout dramatiser, à railler les imperfections d'autrui, mais à se moquer gentiment des siennes propres, à ne pas trop se prendre au sérieux, à s'amuser parfois des travers au lieu de s'en irriter. Déjà Cicéron, dans le *De Oratore,* mettait le sourire au-dessus du rire, et le flegme de l'humoriste au-dessus de la verve débridée; après avoir consacré de longs développements aux moyens d'exciter le rire, il concluait : « Celui qui veut être un bon plaisant doit se pénétrer en quelque sorte d'un naturel qui se prête à toutes les variétés de ce rôle, se donner un caractère capable d'accommoder à chaque ridicule l'expression même du visage; et plus on aura, comme Crassus, l'air grave et sévère, plus la plaisanterie semblera pleine de sel » (25).

L'auteur du *De Oratore* disait aussi que, dans les travaux consacrés à la plaisanterie, on trouvait des catalogues de saillies amusantes, mais que les érudits, qui ont voulu donner la théorie du rire et réduire l'esprit en préceptes, se sont montrés fades, au point que, s'ils font rire.... c'est de leur fadeur (26). Après avoir essayé de classer les plaisanteries de Juvénal dans la Satire III, je dois peut-être, avec humilité, comme première conclusion, rappeler la critique et l'avertissement de Cicéron !

Une seconde conclusion, plus importante, serait un souhait : s'il y a, dans l'esprit de Juvénal, beaucoup plus de variété, de souplesse et de finesse qu'on ne le dit communément, si les exemples d'humour retenu et adouci ne manquent pas déjà dans l'une de ses premières Satires, n'est-il pas désirable que soient révisés les jugements traditionnels qui voient toujours en lui un déclamateur véhément et sarcastique, un passionné qui s'indigne, s'aigrit et s'exaspère, qui épanche sa bile surchauffée et sa brutale ironie, qui est incapable de se détendre ? Bientôt, peut-être, la psychanalyse diagnostiquera : hypertension et hypocondrie ! Parce que Juvénal a déclamé pour son plaisir [*animi causa*] (27), on l'a étiqueté : déclamateur; on a voulu tout expliquer dans son œuvre par l'influence de l'école et les excès d'une rhétorique forcenée :

Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole (28).

(25) Cic., *De Or.*, II, 289.
(26) Cic., *De Or.*, II, 217.
(27) Cf. P. de Labriolle-F. Villeneuve, *Juvénal, Satires,* Paris (Belles Lettres), 1950, p. viii.
(28) Boileau, *Art poétique*, II, 157-158.

Après Boileau, Victor Hugo, qui a aimé Juvénal et qui l'a imité dans ses *Châtiments*, n'a guère connu que le poète à la lyre d'airain; il lui a fait place dans sa liste des grands poètes de l'humanité, mais une place de vengeur, incarnant « la vieille âme des républiques mortes » (29).

Qu'on veuille bien y prendre garde : dans les cris de l'école, Juvénal a reçu la formation que beaucoup d'autres ont reçue, et pratiqué les exercices habituels de la controverse et de la suasoire; songerait-on à tout expliquer, chez nos écrivains des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, par le discours latin, le discours français ou la dissertation littéraire, qui leur furent enseignés au collège comme exercices majeurs ? Bien plus, Juvénal ne parle pas avec enthousiasme, mais plutôt pour les railler, des écoles de rhétorique et des professeurs de déclamation, de la monotonie des sujets rabâchés, de ce « chou recuit » (*crambe repetita*), de la pédagogie des lieux communs et des *colores*. A cet égard, le passage de la Satire VII (v. 150 sqq.), consacré à la triste condition (intellectuelle et matérielle) des professeurs de déclamation, est significatif; et, dans la Satire VI, lorsque Juvénal montre la femme prise en flagrant délit d'adultère, entre les bras d'un esclave ou d'un chevalier, il interpelle plaisamment Quintilien, le maître rhéteur : « Dis-nous ici, Quintilien, dis-nous, s'il te plaît, un moyen de colorer la chose »; mais le rhéteur se tient coi, et c'est la femme elle-même qui trouve sur-le-champ la réponse idoine (30). Enfin, dans les premiers vers de la Satire I, Juvénal se gausse à la fois des clichés poétiques : tempêtes, descriptions des Enfers, aventures des Argonautes, combats des Centaures et des Lapithes, et des thèmes de *Suasoriae :* conseiller à Sylla de rentrer dans la vie privée et de dormir à poings fermés.

Puisqu'il trouvait insipide cette pâture et indigeste le « chou recuit », nous devons penser que, souvent, quand il feint de les resservir, il prend plaisir à pasticher et à mystifier, en élève habile et irrévérencieux, qui connaît à fond les recettes de la cuisine et qui la relève de sauce piquante. Constatant après beaucoup d'autres que Juvénal, ardent et sarcastique, criait très fort, R. Pichon concédait qu'il y avait aussi chez lui un peu d'ironie : « Juvénal s'amuse à crier trop fort pour assourdir les gens, et compare plaisamment ses vers aux prédictions de la Sybille : *credite me uobis folium recitare Sybillae*. Il n'est donc point dupe de son emphase, ou tout au moins la corrige aussitôt » (31).

Il faudrait aller plus loin, beaucoup plus loin. Car Juvénal s'amuse souvent à crier très fort, non pour assourdir les gens, mais pour parodier ceux qui croient assourdir les gens par une phraséologie désuète. Récemment, dans son *Introduzione a Giovenale*, un critique italien, N. Salanitro, a montré que la personnalité du poète avait été rapetissée, parce qu'on réduisait son indignation satirique à quelques procédés de rhétorique, alors que la réaction de l'homme contre la démoralisation de son époque pouvait être un sursaut de vertu sincère (32). De même son art ne se ramène pas à l'exploitation de quelques clichés. Il faut se garder de prendre à contresens les passages où des thèmes rebattus sont utilisés. La parodie ne s'étale pas toujours comme dans ce pastiche épique qui sert de prélude à l'histoire du turbot de Domitien : « Commence, ô Calliope. Aussi bien, l'on peut s'asseoir; il ne s'agit pas d'un chant, mais d'une histoire vraie. Racontez-la, jeunes Piérides... » (VI, 33-36). Plus souvent, l'intention parodique est voilée; le meilleur humour n'est-il pas imperceptible, subordonné à l'optique du lecteur et au ton qu'il met dans la lecture ? L'humoriste tend sans cesse des pièges. Ils abondent dans les *Satires* de Juvénal. J'aurais voulu montrer que, s'il revenait parmi nous, le poète s'amuserait sans doute de voir qu'on l'a pris tellement au sérieux.

E. DE SAINT-DENIS.

---

(29) Cf. A. COLLIGNON, *art cit.*, pp. 261-269.

(30) *Sat.*, VI, 279-285.

(31) R. PICHON, *Histoire de la Littérature latine*, Paris, 1908, p. 635.

(32) N. SALANITRO, *Introduzione a Giovenale*, Naples, 1944; et, du même auteur, *Gli epigrammi di Marziale a Giovenale*, Naples, 1948. Voir la conclusion très sage de Ed. BERTRAND, dans *Annales de l'Université de Grenoble*, VII, 3 (1895) : « Bien des préjugés qui se sont formés sur le compte de Juvénal disparaissent. Il faut évidemment renoncer à ce moraliste austère, pur de tous les vices qu'il blâme, à ce politique hardi qui attaque avec tant de courage les Césars, à ce républicain défenseur ardent de la vieille constitution. Sachons ramener sa figure aux proportions justes et vraies. Mais n'allons pas, par un autre excès, ne lui laisser d'autre rôle que celui de déclamateur; n'allons pas lui refuser toute sincérité et toute conviction. Il y a dans Juvénal une ardeur et une passion vraies. Il y a un honnête homme et un citoyen ».

Sur trois dialogues de Platon
(Protagoras, Gorgias, Phèdre)

Voilà trois dialogues dont la chronologie relative ne fait aucun doute. Le *Protagoras* est assurément le plus ancien des trois, et *Phèdre*, le plus récent. Mais il faut renoncer à tout espoir de décider, par des statistiques sur les mots, si, plus précisément, le *Protagoras* est la toute première œuvre en prose de Platon, ou se range après *Ion*, *Lysis*, *Lachès* ou *Charmide;* et si le *Phèdre* est antérieur ou postérieur à la *République*. C'est d'après le contenu, et non d'après la langue, que l'on recommence maintenant à se former là-dessus une opinion. On placera le *Phèdre* après la *République*, si le cocher, le cheval de droite et le cheval de gauche sont les trois parties de l'âme, et avant, si ce cocher, qui a tant de mal à régler la course d'un attelage tiré en deux directions divergentes, est l'âme tout entière, partagée entre l'amour instinctif et l'amour inspiré. S'il faut situer en tout cas le *Phèdre* assez tard dans la carrière de l'auteur, on récusera les témoignages antiques contraires, en incriminant la polémique où partisans et adversaires des rhéteurs alléguèrent tour à tour la jeunesse de Platon pour tancer son orgueil ou excuser son inexpérience. Fussions-nous même parvenus à une chronologie complète et sûre des dialogues, le profit serait-il aussi essentiel que l'ont espéré tant de patients chercheurs ? On en doute, devant le peu que nous apporte ici la connaissance d'une succession sûrement établie. Qu'y gagnons-nous ? De voir progresser, dans la série de nos trois dialogues, le goût des classifications méthodiques, fortifié certainement par la pratique de l'enseignement si le *Protagoras*, presque exempt de cette tendance, est antérieur à la fondation même de l'Académie ou très peu postérieur. Mais pénétrons-nous ainsi très avant dans la connaissance même de la pensée ?

Schleiermacher avait cru, et l'on se gardera de retomber imprudemment dans son erreur, que Platon, en pleine possession, dès le début, de tout son système, avait d'abord donné, dans le *Phèdre*, une sorte de prospectus initial, d'introduction-programme. Non : jamais Platon n'a cessé de tout remettre en question, et c'est bien le trait le plus fondamental de sa vie intellectuelle. C'est si vrai, que certaines parties de ses écrits sont des pastiches ironiques de lui-même. ou comme des reprises amusées d'anciennes esquisses insuffisantes, qui servent d'ouverture plaisante à une discussion sérieuse d'un thème désormais approfondi. Dornseiff avait donné cette interprétation pleine de bon sens du début de la *République*, qu'il n'y a aucune raison valable de mettre à part. sous le titre indu de *Thrasymaque :* tant pis pour la méthode statistique, si elle conduit au résultat contraire; et voici que Leisegang, dans l'article *Platon*, tout récemment paru, du Pauly-Wissowa. suggère pour une bonne partie du *Gorgias* une interprétation analogue. Platon a même connu le repentir : que le lecteur attentif du *Protagoras* ne perde jamais de vue la magnifique réhabilitation du sophiste d'Abdère qui, dans le *Théétète*, précède la réfutation enfin sérieuse du pragmatisme relativiste (en 166 a et suiv.) ! Mais autant nous sommes avertis, et par Platon lui-même. de la perpétuelle évolution de sa pensée et de son art, autant nous devons nous réhabituer à soupçonner que, si les débuts ne furent jamais oubliés, les aboutissements purent être pressentis beaucoup plus tôt que nous n'avions tendance à le croire.

C'est à cette condition qu'on évitera la pire méprise dont puisse faire l'objet le *Protagoras*. Quel paradoxe insupportable, que d'en faire un pamphlet contre Socrate ! Or, on est condamné à aboutir là quand on refuse d'admettre que dans le socratisme, le platonisme fût en germe tout entier. Il y a grand débat pour savoir à qui l'auteur donne tort, si c'est à Socrate ou à Protagoras. Leisegang en vient à représenter le Platon des débuts comme un disciple révolté qui s'applique. sans posséder encore le remède, c'est-à-dire la théorie des Idées, à analyser les cas où la conception socratique du savoir se trouvait en défaut : poésie, courage, sagesse. bref. toute vertu ou forme d'activité qui ne serait point d'un cordonnier parlant des chaussures ou d'un maçon donnant son avis sur des bâtiments. On assisterait ainsi, non seulement dans le *Protagoras*, mais dans presque tous les dialogues que l'on a l'habitude d'appeler socratiques, à une sorte de procès de Socrate.

Mais c'est bien Socrate qui est vraiment le héros de ces dialogues, et le *Protagoras* ne peut être rien d'autre qu'un pamphlet contre Protagoras. On pourrait le démontrer déjà par un examen du style, à l'entrée en scène du protagoniste, en reprenant les caractéristiques indiquées par Philostrate dans sa *Vie des Sophistes*, I, 10, 1 et suiv. (que l'on retrouvera, ainsi que tous les textes relatifs au sophiste, dans les *Vorsokratiker* de Diels-Kranz, fascicule 5, p. 252-268) : solennité du ton, condescendance, prolixité (lorsque, interrogé très simplement sur la possibilité pour le jeune Hippocrate de devenir son élève, il se lance dans une histoire générale de l'humanité). Mais surtout ce mythe de Prométhée et d'Epiméthée est une très dure satire de l'usage que les sophistes faisaient des mythes. Il n'est pire contresens que de voir là une analogie de méthode entre Protagoras et Platon. Comment concevoir ce choix donné aux auditeurs entre le mythe et le discours ? cette adoption du mythe, parce que plus « joli » ? Selon la saine doctrine de P. Frutiger en ses *Mythes de Platon*, il est recouru aux mythes, dans les dialogues, quand le discours serait impuissant à énoncer les vérités du monde invisible; et si d'autres mythes, qu'on appellerait plus proprement allégories, recourent au style imagé pour énoncer une vérité qui au besoin s'exprimerait bien en termes de discours, jamais en ce cas le mythe ne remplace la démonstration, il la double et la renforce. Protagoras, lui, sur une question qui peut à son gré être traitée sous forme de mythe ou de discours, conclut péremptoirement en termes de discours après avoir simplement conté une belle histoire : c'est un escamotage. On lit son mythe avec un vif plaisir, certes : il fallait bien faire comprendre comment étaient charmés les admirateurs qu'il traînait de ville en ville à sa suite, comme Orphée charmait les fauves. Mais là est l'immense danger : il faut sauver toute cette jeunesse qui se précipite aux leçons des sophistes, comme le jeune Hippocrate, sans être capable de définir ce qu'elle attend d'un enseignement dont les sophistes eux-mêmes ignorent vraiment l'objet. Dans le *Ménon* (91 c-e), Socrate feint de s'indigner de l'hostilité exprimée par Anytos contre les sophistes : un cordonnier qui tromperait sur la qualité des chaussures ferait immédiatement scandale, et Protagoras, selon toi, aurait pu corrompre la jeunesse pendant quarante ans et conserver jusqu'au delà du trépas la merveilleuse réputation qui est encore la sienne ? C'est ici la contre-partie du *Protagoras :* l'ignorance hostile d'Anytos fait pendant à l'ignorance enthousiaste du jeune Hippocrate, et comme l'interlocuteur est cet Anytos qui contribua à faire périr Socrate sous cette même accusation de corrompre la jeunesse, on peut penser que l'évocation de Protagoras, lui aussi victime, à Athènes, d'un procès d'impiété, n'est pas exempte de sympathie. Mais comment prendre à la lettre une apologie aussi visiblement ironique ? Dans *Ménon* comme dans *Protagoras*, l'opposition entre le savoir aisément contrôlable des hommes de métier et le savoir qui concerne la vertu implique un mystère auquel tous les sophistes sont demeurés étrangers, et leur succès corrupteur est le scandale que seul Socrate a su rendre tangible, alors que la supercherie du cordonnier malhonnête éclate presque tout de suite aux yeux.

La conclusion du *Protagoras* souligne le chassé-croisé sur lequel le dialogue est construit : Socrate, qui niait au début que la vertu pût s'enseigner, dit finalement qu'elle est une science, et Protagoras lui dénie le titre de science, tout en prétendant qu'il l'enseigne. Il est difficile que cet enseignement qui n'est point science soit ici autre chose qu'un objet de satire; plus difficile encore, que cette science non enseignée s'entende autrement qu'au sens platonicien du mot. Déjà, au moins implicitement, elle est contemplation des essences éternelles, « fuite hors de ce monde-ci. et assimilation à Dieu dans la mesure du possible », comme dira le *Théétète;* déjà, et explicitement, elle résulte, chez qui la possède, d'une assistance divine. Serait-ce donc que le Socrate des premiers dialogues, et, puisque c'est là, pense-t-on, qu'on retrouve son image la plus fidèle, le Socrate historique, aurait donné son estime à une autre sorte de savoir que celle du cordonnier sur les chaussures ? Ne considérons pas nécessairement comme établi que le Socrate de Platon s'est éloigné de plus en plus du Socrate historique. Il reste tout aussi raisonnable de supposer que les préoccupations du Socrate platonicien de la dernière période, sous réserve des critiques du *Parménide* (mais comment comprendre *Parménide* si Socrate n'a point connu la théorie des Idées ?), rejoignaient quelque peu celles du Socrate historique, et que Platon avait dû simplifier et schématiser Socrate dans les premiers dialogues, pour les besoins passagers d'une polémique de réhabilitation, qui se devait d'atteindre la grande foule. Le vrai Socrate, si l'on en croit le témoignage du *Théétète* 151 b, avait fourni des élèves à Prodicos, et parmi eux, Isocrate; il ne lui paraît pas tellement anormal d'en présenter un à Protagoras. Médiateur de la jeunesse, plus qu'on ne le croit, auprès des maîtres en renom, et orienteur, il connut nécessairement des préoccupations moins terre-à-terre que l'apologie (si utile, on en conviendra, à sa réhabilitation populaire) du savoir des cordonniers. Jusque dans les *Mémorables* de Xénophon, on le voit s'intéresser à l'astronomie, d'un point de vue pratique il est vrai, mais si l'on se rappelle son histoire intellectuelle racontée dans le *Phédon*, ses

contacts successifs avec les héritiers de la physique ionienne et avec Anaxagore, comment le croire étranger aux grandes spéculations de la métaphysique ? Parmi les hommes de métier eux-mêmes, il a beaucoup fréquenté les médecins, et ce n'était point possible, en ce temps, sans entrer profondément dans la philosophie du savoir humain. On ne s'expliquerait pas sans cela les *Nuées* d'Aristophane, où le vrai Socrate était sûrement reconnaissable aux yeux du public, ni la sympathie profonde ressentie par Platon pour le grand Hippocrate, c'est-à-dire pour un grand penseur de la science médicale, qui reconnaissait la nécessité de relier la connaissance particulière des maladies et des malades à la connaissance de l'univers dans son ensemble, et qui, pour avoir prescrit à tout apprenti médecin d'étudier les saisons, les vents, les climats, l'orientation des quartiers des villes et la qualité des eaux, fut rangé par ses adversaires parmi les « météorologues », accusé de se perdre dans les nuées, et conseilla à ses disciples d'affronter eux-mêmes bravement cette accusation. A quel passage précis du *Corpus* hippocratique fait allusion le texte du *Phèdre* 270 c ? S'agit-il même d'une citation précise, ou d'un résumé global de la doctrine ? Sur ce débat, les études de Diès dans *Autour de Platon* et de Festugière dans l'introduction à son édition du traité de l'*Ancienne Médecine* donnent l'information la plus sérieuse et impartiale. Débat d'autant plus serré que la détermination des œuvres authentiques parmi les écrits attribués à Hippocrate pose des problèmes de méthode délicats, et que l'un des moyens possibles est de s'appuyer sur les citations faites par Platon pour discerner ce que Platon lui-même connaissait comme authentique. Je me rangerais volontiers à l'avis de Pohlenz, qui reconnaît dans le texte du *Phèdre* un écho du traité *des Airs, des Eaux et des Lieux*, dont la préface contient précisément l'apologie de la méthode « météorologique ». Littré, dans son admirable édition, tenait pour l'*Ancienne Médecine*. Quoi qu'il en soit, plusieurs œuvres de la collection se réfèrent certainement à la doctrine alléguée par Platon, et, parmi elles, les premier et troisième livres des *Epidémies*, où nous sont données des indications météorologiques sur les saisons où l'auteur séjourna à Abdère et à Thasos, ainsi que des adresses précises de malades : ce médecin-là est convaincu que l'orientation des quartiers et toutes les influences naturelles ont une importance déterminante dans le cours des maladies, et qu'il s'agit moins, pour le médecin, d'inventorier minutieusement des séries de symptômes, d'identifier empiriquement à la manière des Asclépiades de Cnide, jusqu'à huit ou seize sortes d'ictères, que de retrouver dans un malade donné, à un moment donné, l'action conjuguée de toute la nature. Les renseignements que nous fournit le *Protagoras* sur le grand Hippocrate sont loin d'atteindre à de telles profondeurs : on y apprend seulement que les études médicales se faisaient chez le médecin en lui versant un salaire. Mais il reste que si Socrate a été mêlé, comme il n'est pas possible d'en douter, aux milieux médicaux de son temps, s'il a connu, non seulement Hérodicos de Sélymbria (le médecin-gymnaste qui, pour tuer ses malades, n'avait rien trouvé de mieux que de leur imposer une course aller et retour Athènes-Mégare quand ils avaient la fièvre), non seulement l'Eryximaque du *Banquet* et d'ailleurs, mais l'école hippocratique, les discussions qu'il a entendues dans ces milieux étaient d'un tout autre niveau que les préoccupations dont on croit trop communément qu'il se contentait. On peut dès lors au moins se demander si ces recherches de définitions qui ne concluent pas, qui s'interrompent toujours, si remarquablement, au moment où la dialectique devrait faire intervenir les essences éternelles, ne seraient point, dans les premiers dialogues, un effet provisoire de la nécessité, où la polémique a placé l'auteur, d'atteindre le grand public et de laisser pressentir seulement qu'une grande question se posait, sans la poursuivre jusqu'aux extrêmes difficultés de la solution. L'élément religieux et mystérieux de la doctrine platonicienne (ne disons point mystique, puisque l'aboutissement est une contemplation purement rationnelle de l'intelligible et qu'il s'agit, au vrai, d'une mystique de la science et de la raison) fut sûrement d'abord socratique. Socrate se situe déjà à ce confluent où P.M. Schhul, en son *Essai sur la formation de la Pensée grecque*, a placé la naissance du platonisme, entre un courant rationnel et un courant religieux, qui vient du plus lointain passé hellénique, et qui a transmis au platonisme la plupart de ses mythes, moins inventés qu'on ne croit (cf. aussi P. M. Schuhl, *La Fabulation platonicienne*). S'expliquerait-on sans cela la profonde révolution que la rencontre de Socrate (sans attendre sa mort) a apportée dans la carrière de Platon ?

Cette révolution, c'est le *Gorgias* qui l'évoque pour nous de la façon la plus dramatique. C'est là, d'abord, que se trouve défini le plus crûment ce qui fut le problème de tous les jours pour tous les habitants des cités grecques, le problème du « salut dans la cité ». On ne se représente pas assez, d'ordinaire, ce qu'était la vie du citoyen, quand perpétuellement un parti oligarchique l'emportait sur un parti démocratique ou vice-versa, quand l'arrivée au pouvoir du parti vainqueur signifiait pour le parti vaincu le massacre, l'exil, la spoliation, ne laissant à ceux qui survivaient à la défaite d'autre ressource que de s'enfuir misérablement et de fomenter quelque complot en

comptant sur l'aide armée d'une puissance étrangère accueillante aux fugitifs. Le récit de Xénophon sur les troubles de Phlionte dans les *Helléniques* rend bien sensible cette menace qui pesait sans cesse sur la liberté, l'existence et les biens de chaque Hellène. A Athènes, l'admirable institution de l'ostracisme, grâce à quoi l'on se contentait de bannir un chef de parti au lieu d'exterminer un parti entier, rendait plus stable la vie du citoyen. Mais il y avait là, tout de même, la menace d'être traîné en justice, et de tout y perdre, devant les tribunaux populaires, si l'on avait trop d'ennemis personnels. A cet état d'esprit se mêlait chez certains jeunes nobles athéniens le désir de conserver ou de retrouver le rôle politique de premier plan qui autrefois avait appartenu de plein droit à leurs familles, et, pour cela, de savoir conquérir la faveur populaire toute-puissante, par l'éloquence, par l'art de démontrer n'importe quelle thèse, si fausse et injuste qu'elle fût. C'est tout cela qui a développé les conditions favorables au pragmatisme, à la doctrine qui ne reconnaît point de pensées justes, mais uniquement des pensées utiles. Quel bouleversement se produisit dans l'âme des plus doués de ces jeunes gens, lorsqu'ils comprirent qu'aux yeux d'un Socrate, le grand problème de la vie était de penser juste et non d'assurer son salut dans la cité, c'est là le grand drame qu'il faut saisir dans *Gorgias*, à travers les discussions sur la valeur de la rhétorique comparée à la cuisine. « Plaisantes-tu, Socrate, ou es-tu sérieux ? », demande Calliclès, « car si tu es sérieux, c'est toute notre vie que tu mets à l'envers ! » On s'est souvent demandé — et Jean Humbert a écrit là-dessus un fort joli ouvrage (*Polycratès, l'accusation de Socrate et le Gorgias*) — qui pouvait être ce Calliclès mystérieux; et ceux qui n'ont pas voulu en faire un personnage dépourvu de toute réalité historique l'ont assimilé à quelque sophiste inconnu de nous ou déguisé sous un faux nom, qui aurait été un vigoureux apologiste du droit du plus fort. Je crois, quant à moi, que c'est Platon lui-même, et, après avoir esquissé cette hypothèse dans ma petite *Littérature grecque*, j'ai lu avec un vif plaisir, dans le *Platon vivant* de Méautis, le passage où une opinion identique a été soutenue par l'homme qui a fait l'effort le plus vigoureux pour oublier devant le texte de Platon les polémiques des amateurs de bibliographie et s'interroger uniquement sur ses impressions directes d'homme cultivé et de véritable helléniste. Je n'ose plus rappeler en faveur de cette solution que le vrai nom de Platon était Aristoclès, et que Calliclès pourrait passer pour un pseudonyme presque transparent : la biographie la plus récente, sous la plume de Leisegang, aussi sceptique sur les points qui jusqu'ici semblaient les plus assurés dans la vie du philosophe (par exemple la captivité à Egine) que péremptoire en sa chronologie et ses interprétations, nous assure qu'il n'y a là qu'une tradition au plus tôt hellénistique, et que le mot Platon ne fut jamais un sobriquet. Je n'en considère pas moins comme certain, en tout cas, que Platon, devant Socrate, a reçu un choc tout semblable à celui que reçoit Calliclès; et que Platon était venu vers Socrate avec les idées d'un Calliclès, et dans des intentions exactement semblables à celles qui conduisent le jeune Hippocrate vers Protagoras. Le renversement sans lequel tout Platon est inconcevable, comment voudrait-on qu'il se fût produit si le Socrate historique n'avait été déjà, au moins dans une large mesure, celui qui, tout entier tendu vers la contemplation du pur intelligible, n'attendait que dans l'au-delà, au sortir de la caverne, cette science suprême vers laquelle seul, sur terre, l'amour inspiré nous conduit, et dont seuls les mythes peuvent ici-bas nous donner quelque conscience ?

Fernand ROBERT.

La dialectologie

Au cours d'un voyage qu'il fit dans notre pays en 1260, le moine anglais Roger Bacon nota des « variations » (1) dans le langage parlé par les habitants des régions qu'il avait traversées : Normandie, Picardie, Bourgogne et Gaule (lisons : Ile-de-France). Bacon avait ainsi ébauché un premier classement des dialectes français, tout au moins de ceux de la moitié nord de notre pays, et quelque imparfaite et approximative qu'ait été une telle répartition, elle peut cependant être considérée comme le premier manifeste de la dialectologie française.

La remarque du moine anglais n'a rien perdu de son actualité. Il y a toujours en France des « variations » dans le langage de millions d'individus, en Normandie, en Picardie, en Bourgogne — et ailleurs —; ceux-ci, en effet, dans leurs conversations quotidiennes, à l'intérieur de leurs familles, dans leurs réunions privées et parfois même publiques, parlent une autre langue que le français littéraire. Langue orale, sans littérature écrite, elle n'en est cependant pas moins intéressante pour les linguistes que celle de nos meilleurs écrivains, à quelque siècle qu'ils appartiennent. Ce sont ces différentes langues orales qui constituent des dialectes et patois, ainsi nommés d'après leur degré de conservation ou leur état de délabrement. Elles recouvrent la France d'une vaste mosaïque bigarrée dont la formation tient à des causes historiques et géographiques.

Leur étude fut complètement négligée jusqu'au XIXe siècle. Il ne pouvait en être autrement car, jusqu'à cette date, le patois était considéré comme l'équivalent d'un baragouin, d'un charabia. Au XIIIe siècle le mot patois signifie en effet : langage particulier et chant des oiseaux (2). Au XVIIe siècle il est défini par Furetière : « Langage corrompu et grossier tel que celui du menu peuple, des paysans et des enfants qui ne savent pas encore bien prononcer. On le dit aussi des étrangers dont on n'entend point la langue. J'ai dîné avec des Allemands, mais ils ont toujours parlé en leur patois, je n'y ai pu rien comprendre. » C'est avec ce sens que La Fontaine l'emploie à plusieurs reprises dans ses Fables : « l'âne qui goûtait fort l'autre façon d'aller se plaint en son patois » et, ailleurs encore, « on entendit, à son exemple, rugir, en leur patois, messieurs les courtisans » (3). Comment une telle langue, si éloignée du bel usage, aurait-elle pu intéresser les grammairiens de cette époque ? Etudie-t-on un jargon ! Il faudra attendre un changement, ou plus exactement une révolution dans l'orientation des études grammaticales, pour voir les linguistes se pencher sur l'étude des dialectes et patois et ce n'est que dans la seconde moitié du XIXe siècle que paraîtront les premiers travaux scientifiques de dialectologie.

DIALECTOLOGIE ET GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE

On trouvera à la fin de cet article la liste des principales études parues depuis 1873, date de la publication de « Schizzi franco-provenzali » d'Ascoli. Elles furent plus particulièrement consacrées aux dialectes des Alpes, mais rapidement le champ des recherches s'élargit et plusieurs travaux furent publiés touchant à la délimitation des dialectes et patois. En 1882 fut créée à l'Ecole des

(1) Nam et idiomata variantur ejusdem linguae... (*Opus. maj.*, 121-44. cité par F. Brunot. *Histoire de la langue française*, I, p. 310).
(2) Bloch, *Dict. étym.* Etymologie inconnue.
(3) La Fontaine, *Fables*, III, 1; VIII, 14, etc.

Ci-après, pp. 20-21, reproduction de la carte : l'attache (*des anneaux au joug*), n° 114 de *l'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* de Mgr Gardette.

Les différents types d'attache, au nombre de quatre dont chacun est nommé différemment suivant les points d'enquête, sont indiqués ingénieusement par des signes spéciaux. Les trois attaches les plus courantes sont représentées par des croquis reproduits dans la marge de la carte.

L'ATTACHE (DES ANNEAUX AU JOUG)

Quest. 4,8-9

Nous avons trouvé quatre sortes de dispositifs pour attacher les anneaux au joug·

1°) Une pièce, de bois ou de fer, repliée en forme d'épingle à cheveux ou de pince, dont un des bras passe dans le trou pratiqué au milieu du joug, tandis que l'autre passe par-dessus le joug. Une goupille réunit les deux bras. Au bras inférieur pendent les anneaux. Croquis 1.

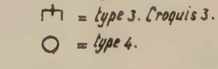
2°) Une sorte de crochet double en fer: chacune des deux branches de ce crochet retient un anneau. Croquis 2.

3°) Une courroie de cuir. Cette courroie passe plusieurs fois dans le trou du joug et dans les anneaux et enserre le joug par-dessus. Une boucle à ardillon permet de l'assujettir. Croquis 3.

4°) Une simple corde de chanvre.

Les types 1 et 4 sont en voie de disparition. Les types 2 et 3 sont bien vivants.

Sigles:



= type 1. Croquis 1.
= type 2. Croquis 2.
= type 3. Croquis 3.
= type 4.

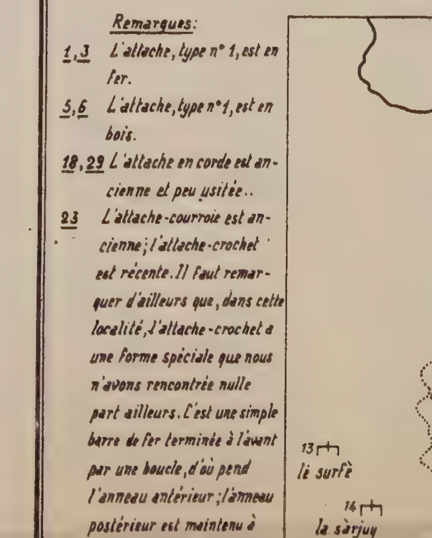
Remarques:

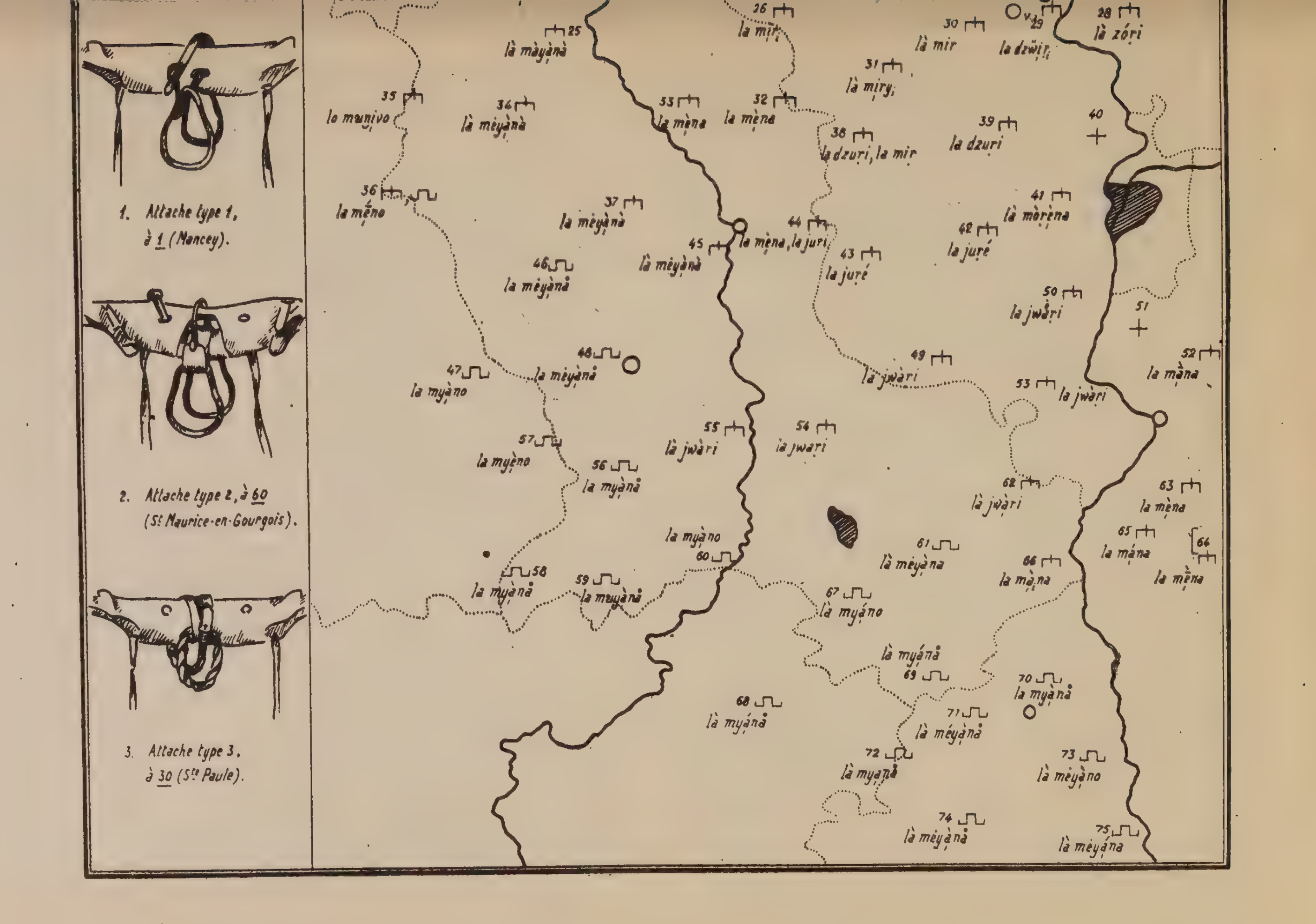
1,3 L'attache, type n° 1, est en fer.

5,6 L'attache, type n° 1, est en bois.

18, 29 L'attache en corde est ancienne et peu usitée..

23 L'attache-courroie est ancienne; l'attache-crochet est récente. Il faut remarquer d'ailleurs que, dans cette localité, l'attache-crochet a une forme spéciale que nous n'avons rencontrée nulle part ailleurs. C'est une simple barre de fer terminée à l'avant par une boucle, d'où pend l'anneau antérieur; l'anneau postérieur est maintenu à





1. Attache type 1, à 1 (Mancey).

2. Attache type 2, à 60 (St Maurice-en-Gourgois).

3. Attache type 3, à 30 (Ste Paule).

Hautes-Etudes et confiée à Gilliéron une chaire de dialectologie. Cette nouvelle science recevait ainsi sa consécration officielle.

Gilliéron donna aux études de dialectologie leur impulsion et fixa même leur orientation. En effet, faisant suite aux travaux dits de « cartographie linguistique » de l'Allemand Wenker, publiés à Strasbourg en 1881, et à d'autres études du même genre parues à partir de 1880 sur les parlers du Danemark, de la Hollande du sud et de la Suisse alémanique, Gilliéron publia de 1902 à 1912 l'Atlas linguistique de la France (A.L.F.). Ce fut cette œuvre maîtresse à la préparation de laquelle l'éminent savant avait consacré de nombreuses années qui mit au jour la dialectologie française. Il s'agissait d'abord de dresser un questionnaire d'environ 2.000 mots empruntés pour la plupart au vocabulaire usuel — nous dirions aujourd'hui basique — de la langue française et de fixer ensuite sur la carte de France les points d'enquête où ce questionnaire serait soumis à des sujets patoisants. Un millier de points furent ainsi retenus, espacés les uns des autres dans les régions où le patois était à peu près perdu, par contre beaucoup plus serrés là où les dialectes étaient mieux conservés. Les réponses enregistrées devaient naturellement être notées en caractères phonétiques.

Pour effectuer un tel travail, fatigant, épuisant même par la tension d'esprit qu'il exige, il fallait trouver un enquêteur possédant au plus haut point des qualités de patience et d'endurance, ayant également de solides connaissances de dialectologie et surtout sachant parler simplement aux sujets patoisants, paysans pour la plupart, pour les mettre rapidement à l'aise et obtenir ainsi d'eux les réponses les plus sincères, donc les plus exactes.

Gilliéron trouva cet enquêteur dans la personne d'un épicier picard : Edmont, qui tenait un modeste commerce d'alimentation dans la petite bourgade de Saint-Pol en Artois. Autodidacte, il avait déjà publié un excellent lexique du parler de sa commune; ses connaissances en dialectologie étaient donc suffisantes; il était, de plus, doué d'une excellente oreille, et appartenant à un milieu rural, il saurait facilement gagner la confiance de ceux qu'il interrogerait.

Edmont se laissa persuader par Gilliéron, vendit son épicerie et en 1897 il quitta Saint-Pol pour un Tour de France d'une nature peu commune. Utilisant surtout la bicyclette pour ses déplacements, choisissant partout avec discernement les sujets les plus aptes à répondre dans les meilleures conditions à son questionnaire, il parcourut la France pendant quatre années, de 1897 à 1901. Chaque soir il faisait parvenir à Gilliéron les documents recueillis dans la journée et celui-ci les reportait sur des cartes muettes de la France où les points d'enquête étaient notés par de simples numéros; 2.000 cartes environ furent ainsi établies, correspondant aux 2.000 mots sur lesquels l'enquête avait porté.

L'Atlas, véritable thesaurus de tous nos patois, parut par fascicules à partir de 1902, grâce à la compréhension de l'éditeur Champion. La première carte de cet Atlas donne le nom, accompagné de son numéro indicatif, de toutes les communes où s'est arrêté l'enquêteur, la seconde les noms patois de ces communes, la troisième les noms du blason populaire, la quatrième est vraiment la première carte de l'Atlas, celle du mot abeille.

Cet Atlas suscita en France de nombreux travaux. Parmi les plus importants, je mentionnerai ceux de MM. Guerlin de Guer sur les parlers normands (1903), Dauzat sur l'Auvergne (1906), Millardet sur les Landes (1909), Bruneau sur les Ardennes (1913), Terracher sur l'Angoumois (1914), Bloch sur les Vosges (1917), Fouché sur le Roussillonnais (1924), Duraffour sur le franco-provençal (1932). Plus près de nous, grâce à l'énergique impulsion de M. Dauzat, héritier de Gilliéron et d'Oscar Bloch dans la chaire de dialectologie à l'Ecole des Hautes-Etudes, un nouvel Atlas linguistique de la France est en préparation. Doublé d'atlas régionaux qui livreront — et ont déjà livré — une masse importante de documents que l'enquête d'Edmont, trop vaste, n'avait pu recueillir, ce nouvel atlas permettra également de noter l'évolution des dialectes et patois en France depuis un demi-siècle. Malgré les difficultés du moment — guerre de 1939-45, manque de crédits — les enquêteurs se sont mis à l'œuvre; la France a été divisée en plusieurs régions dont la prospection a été confiée à une « équipe » de dialectologues; certains atlas régionaux ont déjà paru ou sont à la veille de paraître (4); il est à souhaiter que les pouvoirs publics appuient généreusement une telle entreprise dont l'intérêt ne saurait échapper à aucun linguiste ni même à aucun Français tant soit peu attaché à la province qui l'a vu naître.

L'A.L.F. a suscité également un grand nombre de travaux à l'étranger. Les patois de la Suisse romande ont été relevés par Gauchat, Jeanjaquet, Tappolet et Muret et les mots groupés en un glossaire qui, avant la guerre de 1939, paraissait par fascicules depuis 1924. Signalons également l'Atlas linguistique de la Catalogne et l'Atlas Suisse-Italien de MM. Jud et Jaberg paru depuis 1928. Ce document est vraiment de toute première valeur. Profitant de l'expérience de leurs

(4) Cf. *Français moderne*, janv. 1951 et oct. 1951.

devanciers, MM. Jud et Jaberg ont publié, pour doubler leurs cartes dialectologiques, un recueil de photographies qui, mieux que toutes les définitions, donnent l'image exacte des choses nommées. C'est également le procédé employé plus récemment par Mgr Gardette qui vient de publier le premier volume de l'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, où abondent des croquis représentant non seulement des outils spéciaux à la culture, mais aussi des gestes et des attitudes propres au cultivateur et « difficiles, dit l'auteur, à expliquer autrement » (cf. fig.) (5). Dans mon étude sur les parlers de l'Argonne (6) j'ai inséré un certain nombre de croquis que j'aurais voulu pouvoir multiplier; j'en ai malheureusement été empêché pour des raisons purement matérielles.

Signalons enfin que MM. Puscariu et Pop ont entrepris avant la guerre de 1939 la publication d'un Atlas roumain et M. Bartoli un Atlas de l'Italie et nous aurons mentionné les principaux travaux de géographie linguistique parus au cours de ce demi-siècle.

La géographie linguistique, on peut l'affirmer, a rénové les études de dialectologie. En effet quel est le but de la géographie linguistique ? « reconstituer l'histoire des mots, des flexions, des groupements syntaxiques d'après la répartition des formes et des types actuels » (7). Un tel but ne saurait être atteint en dehors de l'étude des dialectes et des patois où les mots, les flexions et les groupements syntaxiques peuvent être examinés sur le vif et suivis dans une évolution que ne vient contrarier aucune grammaire normative ni aucune forme écrite. Géographie linguistique et dialectologie nous apparaissent aujourd'hui comme deux sciences étroitement unies et même souvent confondues, se livrant mutuellement tous les matériaux dont elles ont besoin, s'éclairant l'une par l'autre et justifiant en grande partie l'une par l'autre leur raison d'être. La géographie linguistique a fait sortir le dialectologue de son cabinet de travail; elle l'a convié à rechercher « sur le terrain » l'histoire des mots, de tous les mots en leur rendant ainsi leur valeur, j'allais dire leur noblesse, quel que soit le vocabulaire auquel ils appartiennent, général ou technique, et indépendamment de toute considération sociale. La géographie linguistique a donné un sens aux études de dialectologie qui, à leur tour, forment sa base la plus solide. Nous ne saurions plus aujourd'hui concevoir ces deux sciences l'une sans l'autre à tel point que, dans la pratique, les deux mots sont souvent confondus.

BUT DE LA DIALECTOLOGIE

Quel est donc l'intérêt de la dialectologie ainsi revigorée par la géographie linguistique et quels genres de travaux peut-elle susciter ?

L'enquête du dialectologue, plus ou moins vaste, s'exercera dans des domaines très variés. Elle pourra viser à l'étude du patois d'une seule commune ou d'une région plus ou moins étendue et de toutes façons la moisson sera abondante. La lexicologie, la phonétique, la morphologie, et, à un degré moindre, la syntaxe, offrent des champs de recherche susceptibles de satisfaire les plus exigeants. Le vocabulaire dialectal d'une seule commune est d'une richesse extraordinaire : langue générale, langues techniques de l'agriculture, de la viticulture, de l'apiculture, langues des artisans : charrons, menuisiers, cloutiers, etc., fournissent une quantité de mots insoupçonnée et permettent la constitution de lexiques d'un intérêt prodigieux. L'étude du patois de Cumières, humble village de la Meuse (8) a permis à Lavigne de dresser un lexique de plus de 7.000 mots (9) et il y a d'autres exemples ! Une enquête portant sur la phonétique et la morphologie n'est pas moins suggestive; elle analysera les sons du patois, étudiera les variations de la prononciation à l'intérieur du groupe social restreint que constitue le village et même au sein de la famille où aïeuls, enfants et petits-enfants donnent, sans s'en douter, aux consonnes et aux voyelles des valeurs différentes (10). Par ailleurs, il n'y a guère de commune en France où le patois ne soit en lutte avec la langue littéraire et les péripéties de cette lutte apparaîtront facilement à un enquêteur un peu perspicace qui pourra alors étudier la valeur sociale du patois et les raisons pour lesquelles il se maintient, disparaît et parfois réapparaît après une éclipse plus ou moins longue.

Avant de terminer son enquête, le dialectologue fera bien de consulter les registres paroissiaux où il découvrira de nombreux anthroponymes ayant pour origine des sobriquets portant la marque

(5) Cf. *Français moderne*, janv. 1951, page 17.
(6) A paraître chez Klincksieck, 11, rue de Lille, Paris, courant 1952.
(7) Dauzat, *La géographie linguistique*. Paris, Flammarion, s. d., p. 31.
(8) Arrondissement de Verdun, canton de Charny-sur-Meuse, aujourd'hui réduit à 6 habitants.
(9) Marchal, Verdun, 1939-40.
(10) Cf. *Français moderne*, avril 1947. Enquête dans les Landes, par l'abbé Lalanne, p. 105, sqq.

du patois qu'il relève, et les registres cadastraux où tant de mots qui ont appartenu au parler local se sont cristallisés sous la forme de noms de lieux-dits.

L'enquête pourra s'étendre à toute une région : région géographique naturelle, ou province délimitée par des frontières hier politiques, aujourd'hui administratives. L'enquêteur ne manquera pas alors d'être frappé par l'extrême diversité des parlers de la région qu'il visite; ce qui l'amènera à constater que les frontières qui séparent les provinces sont rarement des limites de dialectes. Ces frontières sont en effet bien souvent des barrières artificielles, établies ou modifiées par la fantaisie et l'intérêt des hommes, alors que les limites dialectales coïncident fréquemment avec des frontières naturelles : montagnes, fleuves, forêts, et surtout forêts. La montagne, en effet, si elle était coupée par de larges vallées fertiles, ne constituait pas à proprement parler, un obstacle pour les peuplades primitives, pas plus qu'un fleuve qu'elles traversaient sans doute souvent pour établir sur l'autre rive une tête de pont destinée à garantir leur sécurité; la dialectologie nous révèle en effet dans bien des cas la présence sur les deux rives d'un fleuve d'un même groupe linguistique. La forêt, par contre, était un terrain neutre, où l'on ne pouvait trouver sa nourriture, dans laquelle on ne s'aventurait qu'avec mille précautions, et encore seulement à la lisière, pour ramasser du bois mort, des fougères, des feuilles pour la litière des animaux et quelques fruits sauvages. Une forêt était donc une barrière naturelle à une migration ou à l'extension d'un groupe ethnique et c'est sans doute la raison pour laquelle elle est encore aujourd'hui bien souvent — la dialectologie nous le révèle — une limite de dialectes. La présence de sources, de rivières, de points d'eau en général, eut, elle aussi, une influence prépondérante sur l'établissement des premiers centres d'habitation et le défrichement du sol qui s'ensuivit; il est bien évident que les groupes humains qui s'étaient ainsi trouvés rassemblés à l'intérieur de limites naturelles durent adopter entre eux le même langage; ce fut là, sans doute, sur notre territoire, l'origine des premiers groupes linguistiques dont le morcellement devait être infini. Le développement de centres intellectuels dans certaines villes, et leur rayonnement, favorisa aussi, vraisemblablement, la constitution de groupes linguistiquement homogènes autour de ces centres mais, encore une fois, leurs contours sont loin de correspondre aux limites administratives actuelles de nos provinces et le dialectologue aura tôt fait de constater que l'unité linguistique d'un dialecte à l'intérieur d'une région aux frontières historiques bien tracées n'existe pas. Patois picard, patois normand, patois lorrain, ce ne sont là que des dénominations commodes, mais trompeuses; il n'y a pas de patois picard ou normand ou lorrain et, pour ne citer qu'un exemple, le patois soi-disant lorrain d'un paysan de la région de Verdun est absolument incompréhensible pour un paysan — lorrain pourtant lui aussi — de la région de Nancy, de Metz ou d'Epinal. Les variations phonétiques sont innombrables, les types morphologiques se diversifient à l'infini; aux confins de la Lorraine et de la Champagne je n'ai pas relevé moins de 23 formes différentes pour la première personne du pluriel du présent du subjonctif du verbe avoir dont un certain nombre portait la trace de types primitifs. La diversité est aussi grande dans le domaine de la lexicologie; à quelques kilomètres de distance, les mêmes objets ont des noms différents et les mêmes mots désignent des objets divers. Il ne faut donc pas parler d'unité linguistique à l'intérieur d'une même province et le dialectologue sera amené à constater combien profond est le divorce entre l'histoire politique et l'évolution des parlers. En effet, le tracé des frontières a pu varier, mais ces modifications, à moins qu'elles n'aient été accompagnées de migrations et de transfert de populations n'ont guère eu d'influence sur les dialectes. Les limites des seigneuries, des comtés, des provinces, ont été maintes fois modifiées au cours des âges, les paysans ont changé — souvent — de maîtres, de seigneurs, de souverains, mais tous ces bouleversements n'entraînaient à peu près jamais une transformation de leurs conditions de vie car ils étaient toujours assujettis aux mêmes travaux, avec les soins à donner à la terre, au bétail et ce sont tous ces actes, tous ces gestes, à jour et à heure fixes, qui déterminent et conditionnent le langage habituel de l'individu. L'attachement du paysan à sa terre, le peu d'attrait qu'il éprouve — aujourd'hui encore — pour des déplacements même peu éloignés, c'en est assez pour entretenir sur notre territoire une infinie variété de patois. L'enquêteur en faisant cette constatation et en cherchant à déterminer les causes d'un tel morcellement comprendra rapidement que la dialectologie est en rapports étroits avec d'autres sciences, au premier rang desquelles il placera la géographie humaine.

DIALECTOLOGIE ET LANGUE LITTÉRAIRE

Telles sont les activités du dialectologue orientées vers la connaissance d'un dialecte ou d'un patois en eux-mêmes; mais les rapports entre une langue littéraire et ses dialectes sont trop nombreux pour que l'analyse des uns ne soit pas utile et profitable pour une meilleure connaissance

de l'histoire de l'autre. En effet dans cette infinie bigarrure de nos dialectes et patois se sont déposés une grande quantité de formes et de mots que la langue littéraire a connus aux différentes périodes de son développement. Pour ne prendre que quelques exemples, les étapes de la nasalisation et de la dénasalisation des voyelles, certaines désinences verbales aujourd'hui disparues peuvent être retrouvées et notées dans un patois; la langue des paysans utilise encore souvent des tours syntaxiques sortis de l'usage littéraire; mais c'est surtout dans le domaine de la lexicologie que les recherches sont les plus fructueuses. Les apports de la dialectologie sont tels qu'il peut paraître aujourd'hui paradoxal d'entreprendre une étude de lexicologie sans tenir compte de ce que donnent les dialectes et les patois; dans bien des cas le français littéraire apparaît moins riche et moins précis que certains dialectes; il ne connaît, par exemple, que le verbe « défricher » pour désigner un certain nombre d'actions pourtant différentes les unes des autres s'appliquant aux défrichements des champs, des jardins et des bois. Pour traduire cette même idée les parlers de l'Argonne m'ont révélé une douzaine de mots nettement spécialisés dans leur sens et leur emploi. Le mot chevalet désigne un certain nombre d'objets de formes différentes, mais les mêmes parlers m'ont appris que les chevalets dont se servent dans leur travail les scieurs de long, la femme de ménage faisant sa lessive et le maréchal-ferrant ont des noms spéciaux. Je pourrais multiplier les exemples.

La dialectologie et la géographie linguistique nous font donc connaître une foule de mots que, sans elles, nous aurions ignorés; elles permettent aussi des études comparatives du vocabulaire et ouvrent de ce côté des perspectives infinies. La « généalogie » des mots qui ont désigné l'abeille nous a valu de Gilliéron un volume de quelque 300 pages. Des études similaires pourraient être faites sur les mots qui désignent le tablier : falda, devantier, banette, escorçuel et combien d'autres ! Les noms de jeux pratiqués dans nos campagnes (j'ai recueilli en Argonne 30 mots pour désigner le jeu au bâton), ceux de nos savoureuses pâtisseries populaires peuvent également être l'objet de recherches approfondies et étendues. Ce sont, dira-t-on, des mots sortis de l'usage; d'accord, mais d'un certain usage seulement, celui du français littéraire qui a pu les connaître autrefois et il y a donc à chercher pourquoi il les a éliminés; ce sont également des mots parfaitement vivants puisqu'ils appartiennent au lexique d'une foule d'individus qui les utilisent chaque jour et ce serait là un motif suffisant pour les recueillir et les étudier; mais il y a plus, car la dialectologie, grâce à la richesse des documents qu'elle recueille, éclaire en grande partie l'histoire du vocabulaire de la langue littéraire elle-même.

CONCLUSION

Tel est le champ d'action — illimité — de la dialectologie. Avant « d'aller sur le terrain » — car, contrairement à une opinion erronée, le dialectologue français sort volontiers de son cabinet de travail — l'enquêteur préparera avec soin sa mission. Il organisera son questionnaire en fonction de l'orientation qu'il désirera donner à ses recherches; il fixera ses points d'enquête sans idée préconçue, il saura choisir des sujets qui répondront d'autant plus clairement à ses questions qu'il aura su se montrer plus simple avec eux. Il serait par ailleurs paradoxal, à une époque où la technique de la photographie et de l'enregistrement de la parole a fait de tels progrès, qu'une collection de cartes ne fût pas doublée d'une collection de photographies et de disques. J'ai déjà signalé l'importance de la représentation géographique des choses et je n'y reviendrai pas; en ce qui concerne l'enregistrement sur disques, les réserves faites par M. Pop en 1926 (11) et qui étaient motivées par le son nasillard « qui accompagnait la voix de l'instrument » ne me paraissent plus devoir être retenues. Nous disposons d'appareils enregistreurs parfaitement au point et d'un maniement fort commode. Je pense que les enregistrements peuvent être de deux sortes : d'abord des textes suivis, des conversations si possible prises sur le vif, des chansons qui donneront une impression générale du patois étudié; puis des mots isolés, répétés plusieurs fois, ce qui les fera mieux comprendre des auditeurs qui, en même temps, vérifieront la constance ou l'absence de fidélité du sujet dans sa prononciation. On aura tout intérêt à faire enregistrer sur le même disque (ou sur la même bobine du magnétophone) les mêmes mots ou les mêmes phrases, prononcées par des sujets originaires de régions éloignées l'une de l'autre. Les caractères distinctifs de chaque parler pourront ainsi être mis en relief par leurs dissemblances mêmes. M. Ch. Bruneau a procédé, avant la guerre de 1914, à un certain nombre d'enregistrements des patois des Ardennes: sous la direction de M. Fouché, directeur de l'Institut de Phonétique, j'ai pu recueillir sur place

(11) In *But et méthodes des enquêtes dialectales*. Paris, J. Gauber, 1927. Extrait des Mélanges de l'Ecole roumaine en France.

le patois d'une quinzaine de communes de l'Argonne. Je crois que le procédé de l'enregistrement devrait être généralisé; ce serait d'abord la seule façon de sauver nos patois de l'oubli dans lequel une bonne partie d'entre eux risque de tomber à brève échéance et d'en posséder une notation exacte, infiniment plus précise que la transcription phonétique qui n'aura jamais qu'une valeur bien relative.

De ses pérégrinations, le dialectologue rapportera donc une ample moisson de documents qu'il lui restera à classer et à interpréter. Mais de ces contacts avec ses sujets patoisants, de ces investigations dans tous les milieux de la société, il retirera cette conviction qu'une enquête n'est pas autre chose en définitive qu'une magnifique leçon de grammaire, mais une leçon de grammaire apprise dans un livre largement ouvert sur la vie, montrant vraiment à chacune de ses pages l'image de l'homme lui-même avec son caractère, ses qualités, ses défauts et ses aspirations.

J. Babin.

Bibliographie sommaire

Ascoli : *Schizzi franco-provenzali.* Archivio glottologico, Turin, 1873.

Bruneau (Ch.) : *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne. Etude phonétique des patois d'Ardenne; la limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne.* Paris, Champion, 1913.

Cohen (M.) : *Instruction d'enquête linguistique.* Paris, Institut d'ethnologie, Palais de Chaillot.

Dauzat (A.) : *Géographie phonétique de la Basse-Auvergne.* Revue de linguistique romane, 1938. — *Les argots de métiers franco-provençaux; essai de géographie linguistique.* Paris, Champion, 1917, 1921-28, t. III; Paris, d'Artrey, 1938. — *Les patois.* Paris, Delagrave, 1927.

Dauzat (A.) : *La géographie linguistique.* Paris, Flammarion, s. d.

Duraffour (E.) : *Les dialectes franco-provençaux.* Grenoble, 1932.

Edmont (E.) : *Lexique saint-polois.* Saint-Pol, 1897.

Fouché (P.) : *Phonétique historique du Roussillonnais. Morphologie historique du Roussillonnais.* Paris, A. Picard, 1924.

Gardette (Mgr) : *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais.* Institut de Linguistique Romane. Facultés catholiques de Lyon, 25, rue du Plat, Lyon.

Gilliéron : *Généalogie des mots qui ont désigné l'abeille.* Paris, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, 1918.

Gilliéron et Edmont : *Atlas linguistique de la France*, in-folio, 1902-1910; avec une notice, 1902 et une table, 1902.

Gilliéron-Roqües : *Etude de géographie linguistique de la France.* Champion, 1912.

Griera et Barniès : *Atlas linguistique de la Catalogne* (lettre A à E, 786 cartes).

Guerlin de Guer : *Atlas dialectologique de la Normandie.* Paris, 1903 (inachevé, 123 cartes).

Jaberg : *Aspects de la géographie linguistique.* Conférences faites au Collège de France.

Jaberg et Jud : *Atlas suisse-italien*, 1928. *Der Sprachatlas als Forschungsinstrument*, Halle, 1928.

Jeanjaquet (J.), Gauchat, Tappolet, Muret : *Glossaire des patois de la Suisse romande. Bibliographie linguistique de la Suisse romande.* Neuchâtel, Attinger, 1912-19.

Millardet : *Petit atlas linguistique d'une région des Landes.* Paris, Champion, 1909. — *Etudes de dialectologie landaise.* Toulouse, 1910.

Pop (S.) : *But et méthodes des enquêtes dialectales.* Paris, Gauber, 1927. Extrait des Mélanges de l'Ecole roumaine en France. — *La dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquête linguistique.* Louvain, chez l'auteur, 1950. 2 vol.

Terracher : *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du Nord-Ouest de l'Angoumois : Atlas.* Paris, Champion, 1914.

Babin (J.) : *Les parlers de l'Argonne.* Paris, Klincksieck, à paraître en 1952.

A TRAVERS LES LIVRES

LITTÉRATURE FRANÇAISE

SAINT-SIMON : *Mémoires*. Coll. « Le Flambeau ». Hachette, 2 vol., 235 fr. le vol.

Généralement bien choisis, ces extraits remettent sous les yeux du lecteur les pages les plus célèbres, scènes ou portraits, du mémorialiste. Peut-être est-on en droit de regretter qu'ils soient pris presque uniquement dans les volumes qui concernent le règne de Louis XIV et négligent en particulier l'ambassade d'Espagne dont M. de La Varende souligne pourtant l'importance dans les dernières pages de son introduction. Deux tableaux généalogiques, un résumé historique, un index des noms de personnes apportent un très utile complément aux notes. Dans sa présentation M. de La Varende dégage rapidement les caractères principaux de l'esprit de Saint-Simon, insiste sur les qualités parfois méconnues de l'intelligence et sur les exigences morales; il rappelle les grandes lignes de sa politique et les vertus de son style. Mais, pour goûter la langue de Saint-Simon, est-il nécessaire d'admettre que « Voltaire et Diderot n'eurent qu'un style de petites gens, de commis, un langage, mais non une *langue*, ce mot qui contient de la souplesse du mouvement et de la moiteur » ?

DIDEROT : *Lettre sur les aveugles* Edition critique par Robert NIKLAUS. Droz et Giard. 123 p.

M. Niklaus expose les problèmes de genèse et de texte. Etudiant la pensée de Diderot, il rappelle à juste titre les rapports qu'elle entretient avec le développement des sciences naturelles; l'étude est sur ce point précise et le transformisme de Diderot est heureusement caractérisé dans ses éléments originaux; et M. Niklaus a raison de citer une importante lettre adressée par Voltaire à l'auteur de la *Lettre sur les aveugles* ainsi que la réponse de ce dernier, toutes deux marquant certaines divergences de pensée. L'ensemble de l'étude relative à la pensée de Diderot eût, semble-t-il gagné à être mieux ordonné, la pensée à être exposée sur certains points avec plus de clarté et de précision (par exemple p. LVII). M. Niklaus affirme à juste titre que Diderot occupe une position intermédiaire entre Locke et Condillac: on attendait qu'il marquât mieux cette originalité, qu'il dégageât l'importance du problème de Molyneux (p. XLI) et insistât davantage sur le fait que Condillac a modifié, sous l'influence de Diderot, sa propre position.

CHODERLOS DE LACLOS : *Les liaisons dangereuses*. Edit. Delmas.

La préface de M. Pierre Charpentrat est brève, mais dense. Le roman de Laclos montre-t-il les méfaits de la société en exaltant la nature ou souligne-t-il la corruption de cette dernière ? L'individu triomphe-t-il des règles de la morale ou celle-ci au contraire l'emporte-t-elle finalement ? les héros restent-ils les esclaves de leurs instincts ou s'affirment-ils comme les maîtres de leur volonté ? Quel parti Laclos tire-t-il d'une longue tradition d'analyse psychologique et de rhétorique dont il demeurerait, plus ou moins volontairement, le prisonnier ? Telles sont quelques-unes des questions soulevées par M. Charpentrat. Les réponses qu'il apporte ou suggère révèlent parfois la dextérité du commentateur un peu plus que le sens et les qualités du texte qu'il présente. Mais le lecteur a toujours quelque chose à gagner lorsqu'on le mène ainsi par quelque chemin inattendu et difficile.

CHATEAUBRIAND : *Lettres à Mme Récamier*, recueillies et présentées par Maurice LEVAILLANT avec le concours de F. BEAU DE LOMÉNIE. Flammarion, 570 p., 1.350 fr.

Reliquat d'une correspondance qui fut en partie détruite, trois cent soixante-dix lettres de Chateaubriand à Mme Récamier, « longtemps éparses ou inconnues », sont ici présentées, avec des études et des commentaires en tous points dignes par leur précision, leur compréhension et leur finesse, des textes auxquels ils s'appliquent. Ces lettres s'ordonnent en deux grandes séries, l'une antérieure, l'autre postérieure à 1830 : dans la première les préoccupations politiques se mêlent souvent à l'expression de l'amour; dans la seconde « l'amour reste seul en face de la vieillesse grandissante, devenu bientôt, sous la forme de l'habitude et de la tendresse, l'unique consolation ». A l'intérieur de ces deux périodes, les grands événements de la vie de Chateaubriand, les ambassades, le ministère, les voyages, autorisaient la constitution de plusieurs chapitres en tête desquels les commentateurs apportent de nombreux éclaircissements d'ordre historique (M. Beau de Loménie a écrit l'introduction de la première partie, 1820-1830, et annoté les 102 lettres datant de l'ambassade de Rome). Il s'agit ainsi d'une restitution de toute l'activité de Chateaubriand apportant à la magistrale édition des *Mémoires d'Outre-Tombe*, donnée par M. Levaillant, un indispensable complément. Des appendices contiennent en particulier les trois billets de Mme Récamier à Chateaubriand qui ont seuls échappé à la destruction et des lettres adressées par Chateaubriand à Ballanche et à J.-J. Ampère. Chacune des lettres de cet ensemble est accompagnée de notes, de références et de toutes les indications de date qui peuvent la concerner. Aucun détail n'est omis dont l'absence laisserait subsister quelque embarras dans l'esprit du lecteur. Il trouve par là même dans cette édition, un excellent instrument de travail. Mais cette méthode sans reproche n'est qu'un des mérites de ce recueil. Fort précieuse est également l'introduction générale de M. Levaillant. Très délicatement écrite, elle unit les plus rares qualités de scrupule, de clairvoyance et de sympathie et compose un ensemble émouvant qui offre sans aucun doute un modèle de critique.

(1) Sauf indication contraire, les présentations d'ouvrages relatifs à la littérature française moderne sont de M. Guy ROBERT

Stendhal, Documents iconographiques, introduction par Henry DEBRAYE. Edit. Pierre Cailler, Genève.

L'introduction rédigée par le regretté Henry Debraye constitue un commentaire très scrupuleux et très vivant des 166 gravures qui figurent dans ce volume : portraits d'Henri Beyle, ou caricatures (notamment par Musset), figures de ceux qui l'approchèrent à toutes les époques de sa vie (on remarquera un portrait de l'abbé Raillanne), traits des femmes qui lui furent chères, paysages, lieux qu'il habita. De nombreuses reproductions des pages manuscrites montrent l'évolution de l'écriture, devenue à peu près indéchiffrable, les ratures, ainsi que les plans et dessins parfois assez fantaisistes qu'y traçait l'auteur.

Henri MARTINEAU : *L'Œuvre de Stendhal, histoire de ses livres et de sa pensée.* Albin Michel, 636 p., 900 fr.

M. Martineau condense dans cet important ouvrage les résultats de ses longs labeurs poursuivis avec la méthode, la finesse et la ferveur qui ont fait de lui le premier des stendhaliens. A propos de chaque œuvre, y compris naturellement les œuvres posthumes, on trouve l'essentiel de ce qui concerne les dates et les circonstances de la composition, souvent si délicates à déterminer, les manuscrits, les diverses éditions, d'abord trop peu scrupuleuses, qui ont été données des œuvres posthumes, et les principes qui ont guidé M. Martineau lui-même dans celles qu'il a publiées au Divan. Très substantiel, l'ouvrage s'attache à vrai dire plus à l'histoire des œuvres qu'à celle de la pensée. Mais, même à cet égard, il apporte de nombreuses et intéressantes observations : il précise par exemple l'évolution des sentiments de Stendhal à l'égard de sa famille (p. 46), l'influence des préoccupations dramatiques de l'auteur sur sa technique romanesque. Les enseignements qu'on peut tirer au sujet de celle-ci du manuscrit de *Lucien Leuwen,* le seul que nous ayons gardé des grands romans, sont heureusement dégagés, ainsi que les problèmes posés par les brouillons parfois presque informes de *Lamiel.*

Oscar-A. HAAC : *Les principes inspirateurs de Michelet.* Presses Universitaires de France, 242 p., 600 fr.

L'intuition, l'amour, les exigences de l'action tendent de plus en plus à prendre le pas dans l'esprit de Michelet sur des méthodes ou des schémes plus abstraits de pensée. Tel est, semble-t-il, le sens de la démonstration que M. Haac poursuit au cours d'une étude dont le dessein général ne se dégage pas en toute clarté. L'auteur essaie de reconstituer l'évolution de la pensée de Michelet à propos de chacun de ses « grands principes inspirateurs » (la Justice et la Révolution, la Patrie et la Société universelle, etc.). En fait, ces principes sont tellement solidaires que recommencer à propos de chacun d'eux l'histoire de l'évolution spirituelle ne va pas sans redites et sans confusion. Le chapitre IX propose de la « résurrection intégrale du passé » une interprétation peut-être discutable sur quelques points, mais intéressante en son principe; par cette notion, Michelet « établit l'importance idéologique et contemporaine des événements du passé » et, en somme, cette formule est « l'expression de la foi de l'auteur dans l'action et dans l'avenir ». M. Haac, qui ne pouvait manquer de s'appuyer sur les importants travaux de Monod, est amené à proposer quelques rectifications en effet nécessaires. Il a, en outre, utilisé des cours de Michelet conservés à la Bibliothèque historique de la ville de Paris.

V. HUGO : *Les Feuilles d'automne, Les Chants du crépuscule,* 1 vol., 230 fr.; *Les Voix intérieures, Les Rayons et les ombres,* 1 vol., 230 fr.; *Les Contemplations,* 1 vol., 270 fr.; *La Légende des siècles,* 2 vol., 460 fr. Avant-propos et notes par André DUMAS. Garnier, édit.

Les avant-propos de M. Dumas replacent la composition de ces recueils dans l'ensemble de l'activité de Hugo et s'attachent à en donner une analyse par thèmes : ainsi sont opérés, entre différents poèmes, des rapprochements utiles. Pour *Les Contemplations* et *La Légende* M. Dumas n'omet pas de considérer les dates réelles de composition et le commentateur expose de nouveau quelques-uns des enseignements qu'on peut en tirer. M. Dumas est moins heureux parfois quand il apprécie certains aspects de la pensée ou de l'art de Hugo : certaines affirmations (par exemple pp. XXXII et XXXIII des *Contemplations*) ne paraissent pas relever d'une critique assez compréhensive.

V. HUGO : *La Fin de Satan.* Edit. Delmas.

La brève introduction de M. Paul Vernière rappelle comment le thème général de *la Fin de Satan* s'insère dans la tradition romantique : alors que dans le mythe de Satan, d'après M. Vernière, les autres romantiques voient surtout « un thème d'école », pour Hugo « c'est une vérité qui est en cause, une vérité occulte dont les pans se lèvent un à un devant l'initié qu'il prétend être ». Tout en faisant un rapide historique de l'œuvre, le commentateur marque ses rapports avec l'expérience des tables tournantes et certaines révélations que Hugo crut en recevoir, avec sa position politique et, par suite, avec *les Châtiments.* Les dernières pages dégagent très heureusement la structure dramatique du poème qui, semblable à un « mystère » du Moyen âge « d'un raccourci prestigieux », « oppose le monde divin et le monde terrestre ». M. Vernière confronte enfin l'œuvre de Hugo et les textes sacrés au point de vue de la puissance d'évocation et de la signification philosophique.

Victor Hugo par lui-même, images et textes présentés par Henri GUILLEMIN. Aux Editions du Seuil, 190 p.

Généralement assez brefs, les textes qui figurent dans ce volume sont tirés des œuvres en vers et des romans. « Bien entendu, écrit M. Guillemin, ce que Hugo dit de Louis-Philippe ou de Mess Lethierry n'est pas susceptible d'une transposition intégrale; mais il suffisait, pour motiver ici la comparution de ces textes, qu'on fût certain que Hugo, tout bas, avait glissé des détails où il se sentait reconnaissable. » Mais M. Guillemin aurait pu, en certains cas, exposer, fût-ce très brièvement, les raisons qui fondent sa certitude : quels « détails » de lui-même Hugo a-t-il introduits dans le portrait de Louis-Philippe figurant dans *les Misérables* ? Eût-il invoqué le témoignage de Fontaney dans son *Journal* (p. 120), M. Guillemin pouvait difficilement appliquer (p. 5, cf. pp. 96-97) au dénûment dans lequel vécut d'abord Hugo, les termes mêmes qui peignent celui de Marius. Vivante et précise souvent, l'introduction est déparée par la recherche de l'expression et du détail tenus pour aguichants. « Vieillard gâteux », tel est le jugement prêté à Zola au sujet de Hugo (p. 82). En fait, dans le texte invoqué — qui ne concerne pas spécialement *l'Ane,* Zola dénonce en Hugo l' « humanitairerie finale de bon vieillard gâteux ». Le jugement de Zola ne lui fait certes pas honneur : ne le chargeons pas davantage !

Les Poètes de la Commune, avec une préface de Jean VARLOOT. Les Editeurs français réunis, 171 p.

Bien des noms oubliés, quelquefois un peu injustement, figurent dans l'anthologie présentée par M. Varloot. Souvent difficiles à retrouver, ces textes apportent du moins leur contribution à l'histoire des idées. A côté de ces auteurs, M. Varloot fait place « aux trois poètes reconnus par la culture bourgeoise que sont Verlaine, Rimbaud et Hugo », à celui-ci surtout (qui pourtant montra en réalité quelque effroi devant elle). M. Varloot dégage rapidement certains liens qui unissent les poètes de la Commune à « la poésie démocratique et révolutionnaire » qui les a précédés et caractérise leur originalité « idéologique » qu'il résume ainsi : « La poésie exprime pour la première fois cette vérité que le prolétariat, classe de l'avenir, défend seul la patrie en face d'une bourgeoisie qui trahit ».

Jean THORAVAL : *L'Art de Maupassant d'après ses variantes*. Imprimerie Nationale, 168 p.

M. Thoraval déclare dans sa préface pouvoir étudier conjointement deux sortes de variantes; les premières sont constituées par les différentes leçons des manuscrits. En fait, d'après sa bibliographie, M. Thoraval ne considère que ceux de *Bel-Ami*, du *Horla*, de *Pierre et Jean;* peut-être eût-il été bon d'indiquer les raisons de ce choix : les autres manuscrits ont-ils disparu ? sont-ils dispersés et inaccessibles ? D'autre part, Maupassant ayant parfois dans un roman ou dans une nouvelle repris des fragments plus ou moins longs d'une œuvre déjà publiée antérieurement, les différences qui séparent alors les deux textes repris à plusieurs années d'intervalle peuvent être légitimement considérées comme des variantes. Il eût ici convenu d'apporter plus de clarté dans les références, en donnant non le titre des recueils, mais celui de chaque nouvelle. Par ailleurs, n'eût-il pas été opportun de considérer les dates des différents états d'un texte ? A cet égard l'article de Dumesnil dans la *Revue d'Histoire littéraire* (1934) eût rendu de précieux services. D'une façon générale, les exigences, les théories artistiques de Maupassant, son travail du style se sont-ils modifiés avec le temps ? Si brève qu'ait été sa carrière littéraire, la question méritait d'être posée avec plus de rigueur, tant dans la première partie consacrée à l'étude des variantes que dans la seconde qui étudie la doctrine. Il reste que l'ouvrage de M. Thoraval apporte des renseignements utiles sur l'art d'un écrivain qui a souffert, plus qu'on ne le croit d'ordinaire, du labeur de la création.

Jacques-Henry LEVESQUE : *Alfred Jarry*. Edit. Pierre Seghers, 217 p.

La collection *Poètes d'aujourd'hui* offre, on le sait, un choix de textes précédé d'une étude d'ensemble. M. Levesque et son collaborateur n'ont emprunté que quelques pages à *Ubu-roi* et ont préféré en remettre d'autres moins connues sous nos yeux : les poèmes tirés des *Minutes de Sable*, *Mémorial* offrent parfois une résonance étrange. On sait gré également à M. Levesque d'avoir reproduit la belle lettre adressée à Rachilde par Jarry peu avant sa mort. L'introduction tend à montrer — après d'autres études, il est vrai — que Jarry est une sorte de héros du refus et son humeur féroce un « instrument de connaissance ». ou plutôt, semble-t-il, l'implacable agent de destruction d'un monde absurde. La pensée du commentateur gagnerait parfois à être précisée, à se dégager davantage de celle de ses devanciers. La phrase, souvent longue et maladroite, dessert l'expression d'un enthousiasme juvénile, parfois agressif et, somme toute, sympathique.

André ROUSSEAUX : *Le Monde classique*, IIIe série. Edit. Albin Michel, 271 p., 420 fr.

Dans cette troisième série de son *Monde classique*, M. André Rousseaux consacre un certain nombre de pages à des auteurs ou à des œuvres appartenant aux vieilles civilisations et plus près de nous, entre autres, à Corneille, Chateaubriand, Senancour, Vigny, Baudelaire, Lautréamont, Jarry et Mallarmé. On retrouve là cette idée chère au critique que la littérature a connu de 1700 à 1900 une sorte de crise : jusqu'à Péguy et à Claudel les maîtres auraient perdu plus ou moins le sens de l'Incarnation : Vigny, Nerval, Balzac lui-même avec *Séraphita*, Baudelaire, Mallarmé, les Symbolistes, Valéry, Giraudoux, témoigneraient en particulier de cette rupture qui s'établit entre la nature et le surnaturel; ils tenteraient de retrouver un monde en dehors de la matière condamnée, cheminant par des voies évidemment différentes, dont M. Rousseaux excelle parfois à caractériser l'originalité, en particulier dans ce recueil à propos de Vigny et de Mallarmé. Au demeurant, il sait parfois oublier la thèse qui lui est chère; le lecteur n'y perd pas, surtout quand à l'occasion de l'édition du centenaire des *Mémoires d'Outre-Tombe* il dégage à son tour les principes, la grandeur et l'efficacité de l'œuvre.

Charles CORBET : *La Littérature russe*. Collection Armand Colin, 222 p.

Après avoir indiqué dans un bref avant-propos les « deux courants » qui assurent l'originalité du « message russe », M. Corbet présente une histoire d'ensemble de cette littérature des origines jusqu'à 1950. Il passe en revue la tradition orale et écrite antérieure au XVIIIe siècle. Au XIXe sont consacrés les deux tiers de l'ouvrage. Les œuvres essentielles de Pouchkine (*Eugène Onéguine* notamment) font l'objet d'une analyse très claire, émaillée d'aperçus intéressants. L'évolution de Gogol est remarquablement caractérisée dans les lignes qui concluent le chapitre consacré à l'auteur des *Ames mortes*. Dostoïewski et Tolstoï, ainsi que Gorki, sont longuement étudiés. « Le thème délicat de la littérature soviétique » nous prévient M. Corbet, pose « un problème d'une ampleur et d'une nouveauté telles que pour l'exposer on est obligé de faire appel à des méthodes différentes de celles que l'on a appliquées au passé ». L'auteur l'aborde prudemment, déplore la « grave sclérose » qui depuis 1946 atteint les lettres russes; mais, reconnaît-il, « il se peut après tout que ce phénomène soit trop près de nous pour que nous puissions prendre ses mesures exactes ». Une bibliographie et un index terminent cette étude claire, précise, aisée et sans aucun doute très supérieure à l'ouvrage épuisé qu'elle remplace dans la même collection.

LANGUE FRANÇAISE

J. MAROUZEAU : *Aspects du français. Paris*, Masson et Cie, 1950, 1 vol. in-16 de 212 p.

Le latiniste éminent qu'est M. Marouzeau est aussi l'auteur d'un *Précis de stylistique française* bien connu des étudiants de licence à qui il rend les plus grands services. Dans son dernier ouvrage, M. Marouzeau s'est surtout consacré à des problèmes de vocabulaire. Problèmes isolés puisque les *Aspects du français* repro-

duisent des articles publiés dans diverses revues; comme le dit lui-même l'auteur de son livre « les circonstances de sa composition expliquent qu'il se présente avec des disparates et sans prétention scientifique, ayant été inspiré, au hasard des rencontres, moins par des préoccupations techniques ou pédagogiques que par le goût du divertissement linguistique ». Les spécialistes du français trouveront d'ailleurs profit à lire cet ouvrage. L'auteur des *Récréations latines* sait instruire en amusant; chez lui l'information reste excellente, et quand elle n'est pas originale, puisée aux meilleures sources. Citons par exemple les chapitres intitulés *Langage et société*, le *Mécanisme de la dérivation* et surtout *Histoire d'un mot : via.* Mais il faudrait citer chacun des vingt chapitres de cet ouvrage, et surtout les commenter, les discuter aussi quelquefois. Je ne suis pas d'accord avec l'expression *la Vie des mots* qu'emploie M. Marouzeau comme titre d'un excellent chapitre : cette métaphore qui exprime les idées organicistes admises à l'époque de Darmesteter, me paraît dangereuse. Le titre de l'ouvrage lui-même, *Aspects du français* me semble mal choisi, car ambigu, le mot *aspect* désignant en linguistique la forme que prend le verbe pour indiquer le degré d'achèvement du procès. Mais ce ne sont là que des critiques de détail et qu'on pourrait estimer vétilleuses : le livre de M. Marouzeau est utile et intéressant.

Georges MATORÉ.

Grammaire et psychologie. Paris. Presses Universitaires de France, 1 vol. in-8° de 190 p. Prix : 360 fr.

Ce volume collectif très remarquable reproduit un numéro spécial que le *Journal de psychologie* a consacré à quelques questions auxquelles répondent des grammairiens qui, rompant avec un isolement préjudiciable à leur science, n'ignorent ni la sociologie ni la psychologie. A vrai dire cette attitude n'est pas nouvelle puisque déjà en 1933, le même *Journal de psychologie* publiait un numéro intitulé *Psychologie du langage* où des articles de psychologie voisinaient avec ceux de linguistes éminents; pourtant encore en 1948 au Congrès de linguistique de Paris, le philosophe Meyerson constatait (J. Fourquet, pp. 95 sqq., le rappelle) « combien les prolégomènes des linguistes à une théorie générale des structures lexicales et grammaticales lui semblaient relever d'une psychologie sommaire et dépassée. Son étonnement pourrait se comparer à celui d'un physicien devant une définition des « sons du langage » qui ignorerait les notions de fréquence, d'harmoniques, de résonateur. Comme pour la phonétique, la solution n'est pas que les linguistes s'abstiennent de parler de ce qu'ils connaissent mal, mais qu'ils se mettent en état d'en parler pertinemment avec l'aide des représentants des disciplines voisines ». Rien n'est plus judicieux et les auteurs des articles de *Grammaire et psychologie* ont montré quel bénéfice la linguistique pouvait retirer de certaines confrontations. La place nous manque ici pour discuter les idées émises dans cet ouvrage. Signalons d'abord une série d'études consacrées à la notion de *verbe :* on sait que la distinction, posée par certains linguistes comme fondamentale, entre le verbe et le nom est contestée par d'autres. J. Fourquet (*la Notion de verbe*), A. Martinet (*Réflexions sur le problème de l'opposition verbo-nominale*), J. Larochette (*Les deux oppositions verbo-nominales*) et A. Rosetti (*Le nom et le verbe en roumain*) apportent dans ce débat des éléments nouveaux. E. Benveniste et H. Vogt s'attaquent respectivement et efficacement aux problèmes *actif* et *moyen* et *actif* et *passif* dans le verbe, Hjelmslev et M. Cohen étudient l'*ordre des mots,* tandis qu'A. Mirambel consacre un article remarquable à l'*Expression de la notion de mouvement.* Citons encore les intéressantes contributions d'A. Sauvageot (*La Catégorie de l'objet*), Vendryes (*Langage oral et langage par gestes*), Marouzeau (*Analyse syntaxique et analyse psychologique*) et Huyssens (*La Conception fonctionnelle des faits linguistiques*). Mentionnons enfin deux études plus limitées dans leur objet, mais non moins utiles, de P. Eringa (*La Signification du pronom « nous » en français*) et de G. Gougenheim (*Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition « en » en français moderne*).

G. M.

Albert DAUZAT : *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France.* Librairie Larousse. 1 vol. 13,5 × 20 cm, de XXII-604 p.

Le dictionnaire que M. Dauzat vient de publier offre un incontestable intérêt; il complète à beaucoup d'égards les ouvrages que l'auteur avait précédemment consacrés à l'anthroponymie française (*Les noms de personnes,* Paris, Delagrave, 7e édit., 1950, et *Les noms de famille*, Paris, Payot, 2e édit., 1950) et porte à près de trente mille (en y comprenant les variantes) le chiffre des anthroponymes étudiés. Indépendamment de sa richesse, le dictionnaire de M. Dauzat est précieux par la qualité des renseignements qu'il nous apporte. Dans une introduction nourrie de faits et de remarques suggestives, et écrite dans le style alerte dont il a le secret, M. Dauzat, se justifiant à l'avance du reproche que pourraient lui adresser « des esprits sévères et désireux de la perfection » qui estimeraient prématurée la publication d'un tel ouvrage, répond « que la science progresse par approximations successives ». M. Dauzat a, selon nous, raison, et le seul reproche que nous lui adressons est d'avoir conçu son livre sous la forme d'un dictionnaire : l'ordre alphabétique (Vaugelas l'avait déjà remarqué) n'a jamais rien expliqué, et il devrait être réservé aux dictionnaires d'usage. Ici, un manuel présentant les faits de manière systématique eût rendu (à condition d'être suivi d'un index alphabétique complet) davantage de services. Peut-être l'ouvrage n'aurait-il pas atteint sous cette forme plus « savante » un public aussi étendu que celui auquel s'adressent d'habitude les éditions Larousse ? Cela n'est pas certain. On pourrait encore reprocher à M. Dauzat de ne pas s'être limité au domaine roman et d'avoir mêlé aux noms d'origine romane les anthroponymes flamands, bretons, basques et alsaciens non francisés : ADER, nom gascon qui remonte probablement à un germanique *Ad-hari* était à étudier de même que GAULLE (DE-), nom flamand francisé, mais des noms comme ZUMBIEHL ou WEILL auraient pu, sans inconvénient, figurer dans un appendice.

G. M.

MAURICE GRÉVISSE : *Code de l'orthographe française.* Un vol. 14 × 20 de 248 p. Collection « Bien écrire et bien parler ». Edit. scientifiques et littéraires, rue de Mercey, 25, Amiens. Prix : 600 fr.

Maurice Grévisse, qui est l'auteur d'une excellente grammaire, très estimée de tous ceux qui enseignent le français, le *Bon usage,* étudie ici les problèmes que pose notre orthographe, pleine de singularités et d'anomalies comme chacun sait. M. Grévisse, qui vise surtout un but pratique, nous offre un répertoire alphabétique des principales difficultés de l'orthographe française; et il a ajouté, en appendice, les mots « dont l'orthographe est bonne à remarquer », la liste des modifications orthographiques introduites dans la dernière édition du *Diction-*

naire de l'Académie (1935), ainsi que les mots nouveaux admis dans ce même recueil. L'ouvrage de M. Grévisse est précédé d'une introduction comportant un historique (que j'estime beaucoup trop court : pp. 9 à 25) qui comprend les extraits des préfaces des dictionnaires de l'Académie où, depuis 1694, il est question de l'orthographe. Suivent des textes (dont certains reproduits en fac-similé) dus à différents personnages du temps passé, de Mazarin à Baudelaire, où se manifestent des graphies très curieuses. Le *Code* de M. Grévisse sera consulté avec profit à une époque où l'orthographe (notre auteur en donne des exemples) est ignorée par ceux-là même — médecins, ingénieurs, écrivains — qui devraient la connaître sérieusement. La raison de cette ignorance, c'est que ni la grammaire, ni l'orthographe ne sont étudiées systématiquement dans les classes supérieures des lycées : tant que ces enseignements ne seront pas donnés, de la sixième au baccalauréat, la situation actuelle ne pourra pas s'améliorer.

G. M.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Pierre GRIMAL : *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* (Préface de Charles Picard). XXXI-577 p. grand in-8°. Presses Universitaires de France, 1951.

Fruit d'un labeur considérable, ce livre élégamment imprimé sur beau papier comble une lacune importante dans l'ensemble des publications françaises relatives à l'antiquité classique; il a sa place dans la bibliothèque de toute personne cultivée (ou non !), comme ouvrage de consultation, et dans celle de tous les chercheurs comme documentation de départ.

Une préface brillante de Ch. Picard sur la signification du mythe précède une riche introduction, dans laquelle P. Grimal définit l'objet de son entreprise, puis analyse les différentes catégories mythiques — mythes proprement dits, cycles héroïques, nouvelles, légendes étiologiques, contes populaires, simples anecdotes —, et enfin passe en revue les différentes sources littéraires antiques de notre connaissance actuelle de la mythologie, traités érudits en majorité.

Le *Dictionnaire* lui-même « n'a d'autre ambition que d'être un répertoire commode des légendes et des mythes le plus généralement cités ou utilisés dans la littérature antique », déclare l'auteur, avec une modestie et une prudence propres à rassurer l'esprit le moins aventureux (Introd., p. XI). De fait chaque article fournit la ou les versions principales des fables attachées à tous les noms de la mythologie mentionnés par les grecs et les latins, à l'exception des plus obscurs; ainsi sous le nom d'*Ulysse*, on trouve un résumé de toutes les aventures du héros depuis sa naissance jusqu'aux diverses « fins » que lui a prêtées la littérature post-homérique, en passant par tous les incidents de sa jeunesse, de la guerre devant Troie et de l'*Odyssée* homérique, soit 11 colonnes bien remplies; pour les grands dieux, Zeus, par exemple, l'auteur ne se borne pas à résumer les diverses fables les concernant, mais il indique aussi les fonctions qui leur étaient reconnues, les conceptions que l'on s'est faites de chacun d'eux aux différentes périodes de l'histoire religieuse et les interprétations proposées par les Anciens, voire même quelquefois par les Modernes, de tel ou tel trait de leur légende.

En outre la plupart des articles sont accompagnés d'une courte notice bibliographique, donnant en bas de page les références essentielles dans la littérature gréco-latine et les titres des meilleurs travaux récents. P. Grimal ne s'est pas contenté, en effet, de résumer les articles du *Lexicon der griech. u. röm. Mythologie* de W. H. Roscher; il a utilisé les études parues depuis lors, en particulier les recherches de G. Dumézil sur les origines indo-européennes des mythes et des histoires pseudo-légendaires de la Rome primitive.

L'ouvrage est complété par deux Index d'un intérêt exceptionnel : le premier contient la liste de tous les noms propres mythiques, géographiques, historiques cités dans le *Dictionnaire*, avec l'indication de tous les passages où ils sont mentionnés, le second, par lui-même suggestif, le répertoire de tous les thèmes légendaires abordés dans le livre, avec les références. *Abeilles, Accouchement (clandestin, — différé, — monstrueux, — divinité de l'—), Ache, Adoption, Adultère, etc.* On regrettera seulement que pour des raisons indiquées par l'auteur (Introd. XI, n. 1 : souci de s'en tenir aux textes, seuls immuables) et pour d'autres que l'on devine sans peine, le livre soit dépourvu de toute illustration (à l'exception de 18 cartouches logés en tête de chaque lettre), non pas seulement parce qu'un bon texte appelle de belles images, mais parce que les effigies inventées par l'imagination des Anciens pour leurs dieux et leurs héros aident la nôtre à se les représenter et nous permettent de mieux les comprendre.

J. B.

PRUDENCE IV : *Peristephanon Liber; Dittochaeon; Epilogue.* Texte établi et traduit par M. LAVARENNE, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand. Paris, Les Belles-Lettres, 1951, 231 p. in-8°, la plupart doubles.

Ce quatrième et dernier volume de l'œuvre du plus grand poète chrétien de la Rome antique contient les 14 hymnes consacrés à la gloire des martyrs. Certains sont beaux et émouvants, tel celui de sainte Eulalie; d'autres, nombreux, offrent le grand intérêt d'être les plus anciens documents connus sur une série de martyrs dont l'hagiographie médiévale a ensuite enjolivé la légende; en particulier sur des saints espagnols, compatriotes de l'auteur. Si la plupart de ces poèmes lyriques, écrits dans les mètres les plus variés, pèchent par excès de verbosité et par défaut d'humanité, quelques-uns, brefs, denses et mesurés, font pressentir ce qu'aurait pu être une épopée de la geste chrétienne, s'il s'était rencontré à cette époque un Tertullien ou un Augustin de la poésie; parmi ceux-ci, signalons l'hymne XII, qui raconte la *Passion des apôtres Pierre et Paul* et décrit les lieux de leur sépulture; on peut regretter que le manque de place n'ait pas permis à l'éditeur de donner aux notes épexégétiques l'importance et la précision que le texte requérait; c'est ainsi qu'on aimerait savoir d'où Prudence a tiré son étonnante description du tombeau de saint Pierre, qui semble ne répondre aucunement aux résultats des fouilles récentes.

Mais cette édition, aujourd'hui complète, reposant sur une collation minutieuse des manuscrits et des éditions antérieures, accompagnée d'une traduction précise — la première parue en langue française — éclairée par des préfaces et notices bien documentées, grossit d'une pièce de valeur la série, encore trop réduite, des textes de la littérature chrétienne publiés dans la Collection des Universités de France.

J. B.

Paul Crouzet : *Nouvelle grammaire latine simple et complète*, 150 p. in-8°; *Nouvelle méthode latine*, 6e et 5e, 391 p. in-8°. Toulouse-Paris, Privat-Didier, 1951.

Tous les professeurs connaissent et un grand nombre utilisent les volumes du *Cours Paul Crouzet :* cours de latin, de grec, de français; et l'ardeur infatigable et bienfaisante que M. Crouzet a déployée pendant toute sa vie, sous toutes les formes, au service de l'enseignement et de la culture humaniste l'a poussé à retoucher sa *Grammaire latine* et sa *Méthode latine* depuis longtemps en usage. Il a ajouté, presque à chaque page de chaque livre, en caractères spéciaux, dans des cartouches marqués à l'emblème guerrier de l'aigle légionnaire, quelques lignes destinées à montrer aux élèves la beauté du latin, les raisons de le connaître, de l'aimer, de le défendre, à leur insuffler l'ardeur et la conviction nécessaires pour gagner, sous la conduite de leurs maîtres, la bataille du latin. Les citations abondent, — fruit d'une large culture et de patientes enquêtes —, les formules se pressent, vigoureuses et bien frappées; la leçon la plus aride fournit la matière d'une exhortation ou d'une louange exaltante. On peut toutefois se demander s'il est opportun de mobiliser les enfants au service d'une de leurs disciplines, au moyen d'arguments souvent fort pertinents et fort éloquents, mais parfois aussi déformés — et c'est inévitable — pour les besoins de la cause ? N'est-ce pas empiéter sur la tâche du maître ? N'est-ce pas à lui de jouer le rôle du « moteur ». et à lui seul ?

J. B.

A TRAVERS LES REVUES D'ÉTUDES CLASSIQUES

Les abréviations employées pour désigner les revues sont celles de l'*Année philologique* *.

A.C. = L'Antiquité classique.
A.J.Ph. = American Journal of Philology.
B.A.G.B. = Bulletin de l'Association G. Budé.
C.R. = Classical Review.
C.W. = Classical Weekly.
Gymnasium = Gymnasium, Zeitschrift für Kultur der Antike.
History = History, the Quarterly Journal of the Historical Association.
L.E.C. = Les Etudes classiques.
M.H. = Museum Helveticum.
R.A.E. = Revue Archéologique de l'Est.
R.B.Ph. = Revue Belge de Philologie et d'Histoire.
R.D. = Revue historique de Droit français et étranger.
R.E.A. = Revue des Etudes Anciennes.
R.E.G. = Revue des Etudes Grecques
R.Ph. = Revue de Philologie.
R.U. = Revue Universitaire.

A. — AUTEURS GRECS ET LATINS

César. — E. de Saint-Denis : *Alaise (Doubs) ne peut être Alésia.* R.Ph., XXV, 1951, 18-32. Le site d'Alaise ne correspond ni à la description que César fait d'Alésia, B.G., VII, 69, ni aux autres données relatives aux lignes d'investissement romaines et aux manœuvres des deux armées. (Voir aussi, sur le même sujet, R.U., 1951, 12-25.)

G. Stégen : *La bataille de l'Aisne*, L.E.C., XIX, 1951, 209-216. Dans B.G., II, 8, 3, *pro castris* signifie bien devant le camp; après *acies instructa*, il ne faut pas sous-entendre *et castra;* dans l'expression *ad planitiem redibat, planities* désigne la vallée de l'Aisne et non le marais. Dans II, 8, 4, *pugnantes* est un nominatif se rapportant à *hostes* et non un accusatif se rapportant à *suos*.

Cicéron. — R. Scalais : *Cicéron avocat.* L.E.C., XIX, 1951, 190-208. Dans l'éloquence judiciaire de Cicéron, bien des éléments que nous serions tentés de juger choquants, si nous les apprécions selon nos propres critères moraux, cessent de l'être lorsqu'on replace les discours dans le milieu et à l'époque où ils ont été prononcés.

Démosthène. — M. Delaunois : *Du plan logique au plan psychologique chez Démosthène.* L.E.C., XIX. 1951, 177-189. Dans ses premiers plaidoyers, Démosthène applique le plan traditionnel, mais plus il avance dans sa carrière, plus il s'en écarte, et surtout dans ses discours politiques. Il ne faut plus alors y chercher une suite logique, mais des plans psychologiques, en distinguant les zones d'alternance, de contraste de telle et telle idée, de prédominance de tel thème.

Platon. — E. des Places : *Les derniers dialogues de Platon et la théorie des idées.* A.C., XX, 1951, 143-148. Etude du phénomène qui juxtapose, dans les derniers dialogues, la conception logique de l'idéa à la forme-eidos qui conserve sa place à l'arrière-plan.

Socrate. — J. Moreau : *Socrate, son milieu historique, son actualité.* B.A.G.B., 3e série, n° 2, 1951, 19-38. L'originalité de Socrate a été de reconnaître que le désordre social de son temps traduisait un désordre moral, lui-même produit par une aberration du jugement et une ignorance de soi. C'est son dédain des opinions reçues, son intransigeance de

(*) Le lecteur aura sans doute rectifié les fautes d'impression qui déparaient ma précédente « Revue des revues » (n° 3 de 1951, p. 110). Mon absence de Paris fut cause d'un retard dans l'envoi des corrections, qui ne parvinrent plus en temps utile à l'imprimeur.

justice qui l'ont perdu dans l'esprit de ses juges, mais c'est par sa mort que Socrate a réussi à donner une portée immortelle à sa vie et à son enseignement.

Virgile. — P. Grimal : *Enée à Rome et le triomphe d'Octave*. R.E.A., LIII, 1951, 51-61. En datant l'épisode de la visite d'Enée chez Evandre du même jour que la célébration des triomphes d'Octave de 29 av. J.-C., Virgile souligne le caractère fatal de ceux-ci, en même temps qu'il entend donner un nouveau lustre au thème héracléen de la mystique du régime.

E. Swallow : *Anna Soror*. C.W., XLIV, 1951, 145-150. La personnalité d'Anna, au livre IV de l'Enéide, loin d'être insignifiante, est dessinée par Virgile avec beaucoup d'art et d'émotion.

A. Wankenne : *Le thème de la mort et le thème de l'au-delà chez Virgile*. L.E.C., XIX, 1951, 230-234 et 384-390. Tandis que, dans son traitement du thème de la mort, Virgile fait preuve d'un profond pessimisme, dans l'expression du sentiment de l'au-delà, il manifeste l'éclectisme qui convient à un poète.

Xénophon. — E. Delebecque : *Sur la date et l'objet de l'Economique*. R.E.G., LXIV, 1951, 21-58. L'Economique de Xénophon, œuvre de propagande et d'actualité, se place entre 365 et 355, période où les difficultés de ravitaillement éprouvées par Athènes cadrent bien avec les préoccupations exprimées dans ce traité.

Id. : *Xénophon ancêtre de la cavalerie moderne*. B.A.G.B., 3e série, n° 2, 1951, 39-45. Xénophon a été le premier en Grèce à attirer l'attention sur le parti qu'on peut tirer dans la bataille de la mobilité, de la vitesse, de la puissance de choc de la cavalerie, qui permet en outre une économie de moyens.

B. — LANGUE LATINE

J. André : *Murrina vin myrrhé ?* Annales de la Faculté des Lettres d'Aix, XXV, 1951, 45-63. C'est à tort que l'on a rattaché murrina à murra et qu'on en a fait du vin myrrhé. Il faut y voir une transposition du grec μυρίνης et un équivalent sémantique de muriola, liqueur de dames.

M. Andrewes : *The function of tense variation in the subjunctive mood of oratio obliqua*. C.R., nouv. sér., 1951, 142-146. Les règles assez strictes que suit Cicéron dans l'emploi des temps composés du subjonctif dans le discours indirect sont appliquées généralement par Salluste, tandis que César fait déjà prévoir un usage plus libre, que l'on trouve chez Tite-Live et surtout chez Tacite, et qui tend à maintenir, dans le discours indirect, les temps du discours direct. Chez Tacite, en particulier, tout est nuance et non pratique invariable.

C. — ARCHEOLOGIE - RELIGION

A. Alföldi : *Die Geburt der kaiserlichen Bildsymbolik*. M.H., VIII, 1951, 190-215. L'examen des représentations de Romulus dans les arts mineurs, et notamment dans les monnaies, l'épithète de « nouveau Romulus » décernée à des hommes d'Etat dans les sources littéraires, attestent qu'au Ier siècle av. J.-C. l'attente d'un Sauveur se concrétisait dans le retour désiré du fondateur de Rome.

A. Audin : *Janus, le génie de l'Argiletum*. B.A.G.B., 3e série, n° 4, 1951 = Lettres d'Humanité, X, 52-91. C'est au carrefour de l'Argiletum que se dresse le portique de Janus bifront, monument protecteur de la cité, où se cristallisent toutes les fonctions qui jalonnent la vie de la collectivité. Parenté de Janus avec Argus, Cacus, Tarquinius, les Dioscures. Origines orientales du Dieu portier.

J. Bayet : *Les Cerialia, altération d'un culte latin par le mythe grec*. R.B.Ph., XXIX, 1951, 5-32. Les Cerialia s'insèrent dans un ensemble de fêtes proprement romaines, caractérisé par l'unité des intentions et des pratiques, qui sont de magie sympathique et de fécondité et reposent sur une expérience agraire. On s'étonne donc de voir Ovide, à propos des Cerialia, Fastes, IV, 417-618, narrer le mythe de Déméter-Perséphoné sous sa forme la plus spécifiquement grecque. Mais les monnaies attestent que ce mythe était officiellement à la base des Cerialia au Ier siècle av. J.-C., fait qui dénonce à la fois incompréhension du mythe éleusinien et oubli au moins partiel des valeurs réelles qui donnaient son sens à la solennité romaine.

A. Carnoy : *La divinisation des rivières et la toponymie celtique*. A.C., XX, 1951, 103-106. Sur le nombre et l'importance, en Belgique, des hydronymes qui font allusion à la divinisation des cours d'eau.

P. Collart : *Baalbek et Rome*. M.H., VIII, 1951, 241-259. C'est à tort qu'on a revendiqué pour l'Occident seul la conception des ensembles architecturaux de Baalbek et de leur décoration. Celle-ci atteste la persistance, à côté de l'apport de la grande tradition augustéenne et flavienne, d'un art local, et l'existence de deux ateliers de sculpteurs travaillant indépendamment l'un de l'autre.

Ch. Picard : *Le culte et la légende du centaure Chiron dans l'Occident méditerranéen*. R.E.A., LIII, 1951, 5-25. Le centaure Chiron, guérisseur, prophète, initiateur, n'a pas été inconnu en Occident; son culte dut être introduit en Italie dès l'époque archaïque.

M. Stettler : *Vom römischen zum christlichen Rundbau*. M.H., VIII, 1951, 260-270. Evolution architecturale de l'édifice rond à coupole, à partir du type représenté par le Panthéon jusqu'à celui du baptistère de Nocera Superiore, en passant notamment par S. Costanza, où les colonnes se déplacent du mur dans l'espace intérieur pour soutenir la coupole et former le déambulatoire.

E. Thévenot : *Le culte des déesses-mères à la station gallo-romaine des Bolards (Nuits-Saint-Georges, Côte-d'Or)*. R.A.E., II, 1951, 7-26. Ce culte se manifeste par des monuments en pierre et en terre cuite attestant le syncrétisme de la vieille déesse de la fécondité avec plusieurs divinités gréco-romaines, et peut-être avec Cybèle.

D. — CIVILISATION - ÉCONOMIE - ADMINISTRATION

L. Bieler : *A political slogan in ancient Athens*. A.J.Ph., LXXII, 1951, 181-184. La formule employée par Pisandre, pendant l'hiver 412-411, pour faire accepter aux Athéniens un changement de consti-

tution, Thucydide, VIII, 53,3-54,1, devint un slogan dont on peut retrouver la trace pendant plusieurs décades de l'histoire politique d'Athènes.

E. BURCK : *Drei Grundwerte der römischen Lebensordnung.* Gymnasium, LVIII, 1951, 161-183. Le travail acharné auquel Caton et Virgile ont invité les Romains, la maîtrise de soi et la mesure dont Auguste et Horace ont fait un idéal de vie, enfin la piété dans les rapports avec le prochain, avec l'Etat, avec les dieux — *labor, moderatio, pietas* —, tels sont les fondements de la morale romaine.

A.-W. GOMME : *The working of the Athenian democracy.* History, XXXVI, 1951, 12-28. La démocratie athénienne fut, à proprement parler, un gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple, puisque son organe essentiel, l'*ekklesia*, qui était une réunion de masse, était responsable de la politique, le pouvoir exécutif pouvant rester en place pour accomplir sa fonction, même si son avis avait été rejeté par l'assemblée. D'autre part, le renouvellement annuel des membres de la *boulé* empêcha toujours que ne naisse dans son sein un esprit de corps qui eût pu lui donner de la cohésion et de la puissance.

G. LOPUSZANSKI : *La police romaine et les chrétiens.* A.C., XX, 1951, 5-46. Le *De fuga in persecutione* de Tertullien et surtout les Actes des martyrs nous renseignent sur le régime policier romain, sur son organisation, sur la part que prirent les *stationarii*, les *beneficiarii*, les *curiosi* dans la persécution des chrétiens, et sùr l'aide apportée par les autorités militaires.

J. RUELENS : *Agriculture et capitalisme à l'époque de Cicéron.* L.E.C., XIX, 1951, 330-343. Des renseignements fournis notamment par Varron et par les Géorgiques, il ressort que l'avènement du capitalisme avait amené à Rome une véritable crise agricole, se manifestant par la baisse de la production des céréales panifiables, des vignes et des oliviers; l'élevage s'était développé, mais insuffisamment, laissant de nombreuses terres en friche.

F. DE VISSCHER : *La table de Heba et la décadence des comices centuriates.* R.D., XXIX, 1951, 1-38. Bien que se présentant comme une loi de circonstance, promulguée à l'occasion de la mort de Germanicus, le texte de la table de Magliano reflète la phase ultime des antiques comices centuriates. La forme nouvelle sous laquelle apparaît cette assemblée atteste les efforts d'Auguste pour maintenir les institutions de la république aristocratique.

E. — SCIENCES ET TECHNIQUES

J. DIEUDONNÉ : *L'évolution de la pensée mathématique dans la Grèce ancienne.* B.A.G.B., 3e série, n° 2, 1951, 6-18. En face de la mathématique préhellénique, purement utilitaire, trois éléments nouveaux caractérisent la mathématique grecque : généralité, abstraction, méthode déductive. Evolution de ce travail d'analyse et de synthèse dans l'école pythagoricienne, chez Platon et Eudoxe de Cnide.

P. MORAUX : *Le réveille-matin d'Aristote.* L.E.C., XIX, 1951, 305-315. Le dispositif décrit de façon insuffisante par Diogène Laërce, V, 16, dans un passage d'ailleurs corrompu, peut être reconstitué à l'aide d'un texte où Vitruve, *De archit.*, IX, 8, 5, traite des inventions de Ctésibios. On peut en déduire qu'Aristote, avant celui-ci, avait réalisé une clepsydre capable de projeter, à l'heure dite, une boule d'airain dans un bassin.

Juliette ERNST.

DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

DISSERTATION FRANÇAISE

(Pour une classe de Seconde ou de Première)

SUJET

Expliquer et commenter ce jugement de Jules Lemaître sur le Don Juan **de Molière : « Don Juan est une œuvre extraordinaire, unique dans le théâtre de Molière et dans tout notre théâtre classique. Cette tragi-comédie fantastique et bouffonne est une macédoine incroyable de tous les genres; elle est étrange, elle est bizarre, elle est obscure en diable. Avec cela, il n'est guère de pièce ni plus intéressante d'un bout à l'autre, ni plus émouvante par endroits; surtout il n'en est guère de plus suggestive. »**

PLAN

INTRODUCTION

Jules Lemaître passe pour avoir créé la critique « impressionniste » : en fait, il y a en lui un doctrinaire caché qui juge d'après certains principes assez fermes. Une longue intimité avec nos grands classiques du XVIIe siècle lui a fait apprécier l'ordre, la mesure, la clarté, qualités qui caractérisent, selon lui, le génie de notre race. Mais son esprit n'a rien de rigoureux, ni de systématique : Jules Lemaître se pique de tout comprendre et de tout aimer, à la condition que l'œuvre à juger « soit empreinte de beauté ». Cette souplesse de goût, alliée à un « pli d'habitudes classiques », explique le jugement nuancé qu'il porte sur le **Don Juan** de Molière dans ses **Impressions de théâtre** (I, 57) : « **Don Juan** est une œuvre extraordinaire...; surtout il n'en est guère de plus suggestive ».

PREMIÈRE PARTIE

LE « DON JUAN » DE MOLIÈRE NE RESSEMBLE A AUCUNE AUTRE ŒUVRE CLASSIQUE

A. **C'est une macédoine incroyable de tous les genres.** — Comme les classiques, pour qui la distinction des genres était une loi sacro-sainte, Jules Lemaître ne goûte guère les œuvres qui manquent d'unité de ton. Or, dans **Don Juan,** Molière, non content de mêler tous les tons de la comédie (grosse farce avec les lazzi de Sganarelle, les bouffonneries de Pierrot ou de M. Dimanche; comédie légère; grande et noble comédie), fait alterner le comique avec le tragique et même le terrifiant : ainsi, la scène presque bouffonne où apparaît M. Dimanche suit la visite de Don Juan au tombeau du Commandeur et précède le discours véhément de Don Louis à son fils; au dénouement, Sganarelle réclame burlesquement ses gages aussitôt après que son maître est englouti dans un abîme. De même, Molière allie curieusement le fantastique avec la réalité familière : à côté de paysans, esquissés avec exactitude, on voit une statue qui se meut, « un spectre en femme voilée » qui se métamorphose soudain en spectre du Temps armé d'une faux; enfin on assiste à la miraculeuse disparition du héros au milieu des feux infernaux qui sortent de la terre béante. Ajoutons que **Don Juan** contient aussi des éléments de pamphlet social (satire de la médecine, satire de l'hypocrisie). Dans une telle « macédoine », il y a, pense Lemaître, pour tous les goûts, excepté peut-être pour le bon goût.

B. **C'est une œuvre étrange et bizarre.** — Hostile au mélange des genres au théâtre, Jules Lemaître réprouve également le manque de cohérence et de vraisemblance. Comme Boileau, il veut qu'une pièce ait « un nœud bien formé » qui se « dénoue aisément » et « une action marchant où la raison la guide ». A cet égard, **Don Juan** est une œuvre insolite au XVIIe siècle; l'apport espagnol, baroque, n'y est pas incorporé à la discipline classique. Molière se libère avec désinvolture de toutes les contraintes : le sujet initial (l'histoire de Don Juan et de Donne Elvire) n'a aucun lien apparent avec le dénouement; les scènes, ou plutôt les « tableaux », se succèdent par simple juxtaposition, selon une technique assez lâche qui fait penser à Shakespeare ou à certaines revues modernes; souvent les personnages entrent en scène et se rencontrent selon la seule volonté, ou même le seul caprice de l'auteur. Enfin Molière affiche parfois un dédain singulier pour la vraisemblance : ainsi Don Juan, gentilhomme

sicilien, a pour créancier M. Dimanche, caricature vivante d'un marchand de la rue Saint-Denis et il séduit, sur les bords de la mer de Sicile, une jeune paysanne qui jargonne le patois de l'Ile-de-France.

C. **C'est une œuvre assez obscure.** — « Obscure en diable », affirme non sans exagération Lemaître qui a toujours eu « un incurable besoin de clarté ». Selon lui, en effet, « les aspects successifs » de Don Juan « semblent trop indépendants les uns des autres » et « la figure totale manque quelque peu de clarté ». De fait la complexité même de Don Juan rend le personnage assez énigmatique. Quel est, à travers ses métamorphoses, le trait dominant de son caractère ? Est-ce le chercheur solitaire de l'amour absolu, déçu par toutes les expériences ? « L'homme qui aime le mal pour le mal ? » (Faguet.) « Un philosophe matérialiste, plein de foi dans les croyances qui seront la religion de l'avenir ? » (Théodore de Banville.) « Un orgueilleux révolté contre le principe même de Dieu, qui affirme la souveraineté de la liberté humaine par le choix délibéré du mal, l'offense à Dieu, le blasphème érigé en règle de vie ? » (M. Th. Maulnier.)

Sur un point cependant tous les critiques semblaient d'accord : Don Juan est athée. Or, récemment, M. Thierry Maulnier l'a contesté : « Don Juan ne nie pas Dieu, puisqu'il le combat; si Dieu n'existe pas, la bravade de Don Juan s'effondre dans le vide ». Mais si Dieu existe, le dénouement n'a plus la signification qu'on lui donnait : il est moins pour Don Juan un châtiment qu'une récompense, « la satisfaction de son accomplissement, le refus du repentir au seuil des flammes éternelles ».

DEUXIÈME PARTIE

LE « DON JUAN » DE MOLIÈRE EST POURTANT UN AUTHENTIQUE CHEF-D'ŒUVRE

A. **Il n'est guère de pièce plus intéressante d'un bout à l'autre.** — Sans doute le spectateur qui fait consister l'essentiel d'une œuvre dramatique dans l'habile agencement d'une intrigue risque-t-il d'être déçu : l'intérêt de **Don Juan** ne réside pas dans un conflit qui mettrait aux prises quelques protagonistes, mais dans la peinture nuancée des différents visages de Don Juan, dans le développement progressif du caractère de cet étonnant personnage. Sganarelle fait d'abord une « ébauche » de son maitre, puis Don Juan présente lui-même son portrait, en détaillant avec cynisme les principaux aspects de son libertinage de mœurs (l'inconstant, le voluptueux, le pervers, le corrupteur); confronté ensuite avec les personnages de la pièce, il met en pratique sa théorie du vice. Bientôt le libertinage de l'esprit apparaît chez lui à côté du libertinage de mœurs : libertinage insincère, semble-t-il, prétexte commode pour s'affranchir des devoirs qu'impose la croyance en Dieu. Enfin, dans une dernière phase, Don Juan contrefait la piété et tente de cacher ses méfaits sous le manteau de la religion, mais il lasse alors la patience de Dieu qui l'engloutit en enfer.

Pour le spectateur qui suit ce fil conducteur, tous les épisodes s'ordonnent harmonieusement, sans perdre leur liberté d'allure, autour du héros central. Les personnages secondaires, destinés à lui servir de réactifs, sont dessinés avec autant de vérité que de variété : à côté des aristocrates (Don Louis, Donne Elvire et ses frères), les petits bourgeois et les gens du peuple, M. Dimanche et Sganarelle, ce dernier autrement vivant que le personnage de la comédie italienne; enfin les paysans, Pierrot et Charlotte, qui ne sont pas des figurants de pastorale, mais de véritables rustres, d'un pittoresque savoureux.

B. **Il n'est guère de pièce plus émouvante par endroits.** — Le rôle de Donne Elvire est d'une vérité douloureuse : c'est d'abord, dans sa première entrevue avec Don Juan, l'amante bafouée, mais fière, qui réclame le respect de la foi jurée, puis, lorsqu'elle a, par désenchantement, décidé de retourner à Dieu, c'est la femme mélancolique et repentante qui, gardant au cœur une tendresse secrète pour son séducteur, lui pardonne avec générosité et tente, par ses objurgations désespérées, de le sauver avec elle. Don Louis, vieillard digne de Corneille, apporte une note héroïque dans la pièce lorsque, blessé dans son affection et dans son honneur, il stigmatise avec éloquence l'infamie de son fils. Enfin le Pauvre qui, dédaigneux des séductions et des railleries, accomplit sans hésitation ce qu'il considère comme un devoir sacré, est si touchant dans son humble héroïsme qu'on peut se demander si Don Juan ne lui jette pas un louis d'or dans un mouvement de vraie pitié.

C. **Surtout il n'est guère de pièce plus suggestive.** — Plus encore qu'un Tartuffe ou qu'un Alceste, autant peut-être qu'un Faust ou qu'un Hamlet, Don Juan, tel que l'a conçu Molière, ne se livre pas tout entier; par delà les traits essentiels de sa physionomie, il y a comme un halo de mystère qui intrigue ou déconcerte. « Le personnage, écrit Gustave Michaut, est doué d'une telle vie qu'il échappe pour ainsi dire à son créateur. Une fois sorti de ses mains, il continue à vivre d'une vie indépendante, sans la volonté, ou contre la volonté de son auteur. Il se prête à mille interprétations variées, opposées, contradictoires. Il s'enrichit de tout ce que les spectateurs, les lecteurs, les commentateurs, les continuateurs ou imitateurs, les critiques enfin et les historiens, y ont vu ou y ont mis tour à tour. »

D'une manière plus générale, on peut dire qu'une œuvre comme **Don Juan** est éminemment suggestive parce qu'elle atteint à ces profondeurs dangereuses, mais d'autant plus attirantes, où l'homme met en question sa liberté, sa morale et sa religion, c'est-à-dire l'essentiel de son destin.

CONCLUSION

« La grande règle de toutes les règles est de plaire », avait proclamé Molière en 1663, dans **La Critique de l'Ecole des Femmes. Don Juan,** plus qu'aucune de ses œuvres, illustre victorieusement cette formule, d'une rare hardiesse à l'époque classique. Ecrite dans la hâte de l'improvisation et formée d'éléments disparates, cette pièce, si on la juge au nom de certaines règles étroites, est un véritable « monstre »; mais elle s'impose à l'admiration grâce à la puissance créatrice du génie, qui s'affranchit des contraintes de l'art.

Paul SURER.

POUR LE THÈME LATIN

(Version et thème d'imitation pour la Propédeutique)

M. E. de Saint-Denis me pardonnera, sans doute, de reprendre à mon propre compte le titre des suggestions et des exercices parus dans l' « Information Littéraire » (1949, n° 5, pp. 206-207, et, tout dernièrement, 1951, n° 5, pp. 203-205) et dans lesquels il renvoie lui-même à l'article qu'il publia dans la « Revue de la Franco-Ancienne », en 1949, n° 91, pp. 113-115. Il s'y fait l'ardent défenseur de la cause du thème latin et, joignant l'exemple au conseil, nous propose des exercices et une méthode propres à redonner aux étudiants le goût du thème en même temps qu'une meilleure connaissance de la langue française. Mais, il est le premier à constater qu'avant d'en arriver à des exercices d'une certaine tenue littéraire, il a dû, à la Faculté des Lettres de Dijon, se faire « professeur de Troisième ou de Seconde »; je ne crois pas qu'il serait exagéré de dire, au moins dans certains cas, professeur de Cinquième ou de Quatrième. Les étudiants, qui se préparent au Certificat d'Etudes Latines, arrivent non seulement incapables de transcrire en quelque chose qui ressemble à du latin, un texte de Bossuet ou de Rousseau, mais dépourvus des connaissances les plus élémentaires de grammaire ou de vocabulaire. Dans l'enquête dont il publia quelques résultats dans le n° 90 de la « Revue de la Franco-Ancienne », pp. 83-84, M. H. Décobert cite la lettre d'un des professeurs de Première qu'il consulta : « Mes élèves « n'ont guère fait de thème latin en Seconde (un « par trimestre : la composition). Non seulement ils « ont perdu leurs connaissances, mais même le sens « de l'utilité de l'exercice; un élève m'a posé en « toute bonne foi la question : « Mais, Monsieur, « le thème, à quoi cela sert-il ? » Comment pré- « tendre obtenir de tels élèves de bonnes versions ?... « **Je souhaite que des collègues puissent encore faire « traduire en Première Bossuet et Montesquieu, quand « j'en suis réduit à réenseigner « rosa, la rose » et « « dico eum uenisse » ! »**

Ces réflexions, que l'on ne peut même pas qualifier de pessimistes, tant elles expriment l'évidence, s'appliquent encore bien davantage à la classe de Propédeutique. Car, entre-temps, il y a eu la préparation de la deuxième partie du Baccalauréat, au cours de laquelle l'enseignement des langues anciennes est tout à fait symbolique, dans la mesure où il est facultatif et ne comporte pas de sanction valable à l'examen. C'est, en effet, le mal profond de l'enseignement du thème latin que le hiatus à peu près total qui s'établit à ce point de vue entre la classe de Troisième au moins, et la préparation du Certificat d'Etudes Littéraires générales classiques ou même celle du Certificat d'Etudes Latines. Il est inutile d'en rappeler les causes et je puis me contenter de citer à ce propos les remarques pertinentes de M. R. Bizot, parues, toujours dans la « Revue de la Franco-Ancienne », n° 91, p. 115 : « Les raisons ? « Elles sont de nature diverse, et plus ou moins « avouables. Ecartons, par solidarité corporative, l'idée « que l'on ne donne pas de thème pour ne pas avoir « la besogne fastidieuse de corriger des devoirs d'une « qualité exécrable; il reste que la raison essentielle « de la désaffection des maîtres et des élèves vis- « à-vis du thème vient de ce que, ni pour les uns ni « pour les autres, **il ne paie à l'examen** (1); il « constitue comme un luxe en marge de la vie « scolaire, dont on finit par penser que le but est « l'obtention d'un parchemin. L'expérience serait à « tenter d'imposer un thème à l'écrit du baccalau- « réat; le niveau ne tarderait pas à se relever. »

Je crois, en effet, qu'il n'y a à cette situation qu'un remède : celui que propose M. Bizot. La chose est possible sans introduire une épreuve nouvelle ni même augmenter le travail des candidats, puisque aussi bien la préparation du thème latin fait toujours partie officiellement du programme des classes de Seconde et de Première, comme l'atteste l'existence de compositions trimestrielles en cette matière dans ces classes. Il suffirait pour cela de s'inspirer de l'initiative heureusement prise à l'écrit du B.E.P.C., c'est-à-dire proposer, après la version latine, un court thème d'imitation, exigeant à la fois l'utilisation du vocabulaire de la version et l'application d'un certain nombre de règles de syntaxe parmi les plus courantes. Nul doute qu'un tel exercice, recevant une sanction à l'examen, permettrait de donner à l'enseignement du thème latin la continuité et la solidité qu'il ne saurait avoir dans les conditions actuelles (2). J'ai moi-même utilisé cette méthode, avec profit, je crois, dans des classes de Quatrième et Troisième, et j'ai saisi l'occasion pour redonner vie à un autre exercice également désuet : la récitation de textes latins. Réduite à un psittacisme inintelligent, dépourvue de tout intérêt aux yeux des élèves, et surtout de leurs parents, parce que ne comportant aucune sanction officielle (« elle ne compte pas » suivant leur expression, pour les examens de passage), cette

(1) Souligné dans le texte.

(2) Il reste entendu que je ne me dissimule pas les inconvénients que comporterait à la longue une pratique trop systematique du thème d'imitation; son emploi ne doit pas écarter l'utilisation d'autres procédés pédagogiques également féconds : résumé en latin des textes traduits en classe traduction de textes littéraires concrets de difficulté progressive, etc.

épreuve ne joue que le rôle d'une formalité sans conséquence. Le fait qu'au lycée de Lille, où je me trouvais alors, cette composition se trouvait placée quelques jours seulement après celle de thème latin, m'amena à procéder de la façon suivante : je donnais à reviser des textes latins de longueur restreinte et précédemment traduits en classe en même temps qu'une partie déterminée de la syntaxe et je composais moi-même un texte suivi, à traduire sans lexique d'aucune sorte, sauf le dictionnaire Latin-Français, et qui comportait l'application des règles revisées ainsi que l'utilisation du vocabulaire des textes appris; je donnais au besoin la traduction de quelques mots pour ne pas réduire exagérément la possibilité de composer un texte « qui se tienne ». Ce qui fut le plus encourageant pour moi, ce fut de constater, non seulement que, de cette façon, les textes latins étaient enfin sus, mais aussi que, dans le cadre de cette expérience poursuivie pendant deux ans, les résultats étaient beaucoup plus conformes à ce que je savais par ailleurs de la valeur relative des élèves que dans le cas de thèmes indépendants faits avec lexique et que, même en valeur absolue, le niveau était beaucoup plus satisfaisant. Visiblement, les élèves s'intéressaient à un travail qu'ils sentaient à leur portée à condition de l'avoir préparé avec soin, et y donnaient toute leur attention; cela diminuait de façon importante ces inadvertances, sous forme de barbarismes et solécismes, qui sont monnaie courante dans les conditions ordinaires. Aussi, lorsque, nommé assistant à la Faculté des Lettres de Lille, j'ai constaté le niveau extrêmement bas des étudiants qui se préparaient au Certificat d'Etudes Latines, ai-je été conduit à utiliser au début les exercices que j'avais employés précédemment pour ma classe de Troisième; et lorsque, d'un commun accord, les professeurs chargés de l'enseignement du latin en Propédeutique ont décidé d'initier leurs étudiants au thème latin en dépit de l'absence de cette épreuve à l'examen, j'ai songé à recourir à la méthode du thème d'imitation.

A titre d'indication, je donne, dans les lignes qui suivent, un exemple de version commentée suivie d'un thème d'imitation destinés à la Propédeutique. Je ne me fais pas l'illusion de penser que ces quelques exercices suffiront à combler des lacunes qui sont trop profondes pour la plupart des étudiants. Puissent-ils cependant les aider à reprendre, sans trop de mal, le contact avec une langue et une littérature qu'ils se proposent d'enseigner et leur donner le courage et le goût de faire faire par la suite à leurs élèves du thème latin.

VERSION LATINE

CICÉRON REPROCHE AMÈREMENT A LA NOBLESSE SON ATTITUDE A L'ÉGARD DES HOMMES NOUVEAUX

TEXTE

Non idem licet mihi quod iis qui nobili genere nati sunt (1), *quibus omnia populi Romani beneficia* (2) *dormientibus deferuntur; longe alia mihi lege in hac* (3) *ciuitate et condicione uiuendum est. Venit mihi in mentem M. Catonis* (4) *hominis sapientissimi et uigilantissimi* (5), *qui cum se uirtute, non genere* (6), *populo Romano commendari putaret, cum ipse sui* (7) *generis initium ac nominis ab se gigni et propagari uellet, hominum potentissimorum suscepit inimicitias et maximis laboribus usque ad summam senectutem* (8) *summa cum gloria uixit. Postea Q. Pompeius* (9) *humili atque obscuro loco natus nonne plurimis inimicitiis maximisque suis periculis ac laboribus amplissimos honores est adeptus ? Modo* (10) *C. Fimbriam* (11), *C. Marium, C. Caelium uidimus non mediocribus* (12) *inimicitiis ac laboribus contendere ut ad istos* (13) *honores peruenirent ad quos uos et per ludum et per neglegentiam* (14) *peruenistis. Haec eadem est nos-*

TRADUCTION

Je n'ai pas le droit de me comporter comme les nobles de naissance qui reçoivent en dormant tous les bienfaits du peuple Romain; tout à fait différentes sont les règles de vie qu'il me faut observer, étant donné la cité où j'habite et la condition qui est la mienne. A l'esprit me revient le souvenir de M. Caton, un homme d'une profonde sagesse et d'une grande vigilance; pensant que son mérite personnel et non sa naissance le recommandait au peuple Romain, voulant que sa noblesse et son nom commencent avec lui et se perpétuent à partir de lui, il encourut les inimitiés de gens très puissants et, grâce à son extrême activité, il vécut jusqu'à un âge très avancé en se couvrant de gloire. Par la suite, Q. Pompée, d'origine modeste et obscure, n'est-il pas parvenu aux plus hautes magistratures en s'exposant à de très nombreuses inimitiés et à des dangers et des fatigues considérables? Récemment, nous avons vu C. Fimbria, C. Marius, C. Caelius aux prises avec des inimitiés et des difficultés d'importance pour parvenir à ces magistratures que vous, vous atteignez en vous jouant et sans y penser. Notre propre politique est orientée dans la même direction et suit la même route; voilà les hommes dont nous obser-

trae (15) *rationis* (16) *regio et uia; horum nos hominum sectam atque instituta persequimur* (17). *Videmus quanta sit in inuidia quantoque in odio apud quosdam* (18) *nobilis homines nouorum hominum uirtus et industria; si tantulum oculos deiecerimus, praesto esse insidias* (19); *si ullum* (20) *locum aperuerimus suspicioni aut crimini, accipiendum statim uolnus esse; semper nobis uigilandum, semper laborandum uidemus... Hominum nobilium non fere quisquam nostrae industriae fauet; nullis nostris officiis beniuolentiam illorum allicere possumus; quasi natura et genere diiuncti sint, ita dissident a nobis animo ac uoluntate.*

vons jusqu'au bout les principes et les enseignements. Nous constatons avec quelle jalousie et quelle haine certains membres de la noblesse observent les mérites et l'activité des hommes nouveaux; si nous détournons tant soit peu les yeux, gare aux embûches; si nous laissons la moindre prise au soupçon ou à l'accusation, immédiatement un coup est inévitable; constante doit être notre vigilance, constants doivent être nos efforts... Parmi les nobles, presque aucun ne voit notre dynamisme d'un œil favorable; aucun de nos bons offices à leur égard ne peut nous gagner leur bienveillance; comme s'ils différaient de nous par la nature et par la race, ils s'opposent à nous par leurs sentiments et leurs tendances.

CICERON, **Verr.** II, 5, 180-182. (**De Suppliciis.**)

NOTES

(1) *Nobili genere nati :* n'a pas exactement la même valeur que *nobiles*. Il s'agit de ceux qui, parmi les *nobiles*, le sont de naissance, par opposition aux *homines noui* qui, une fois parvenus au consulat, sont également des *nobiles*.

(2) *Beneficia* désigne d'une façon générale tout ce que le peuple romain peut accorder par son vote à ceux qui le sollicitent et, tout spécialement, les magistratures. Cf. Cic., *Mur.*, 2, *Beneficium populi Romani :* le Consulat.

(3) *Hac* a ici sa valeur propre de démonstratif de la première personne que la traduction doit s'efforcer de rendre.

(4) *M. Catonis.* Il s'agit bien entendu de M. Porcius Caton, le célèbre Caton le Censeur (234-149 av. J.-C.), né à Tusculum d'une famille de paysans du Latium. Il se signala par sa lutte acharnée contre les aristocrates (*hominum potentissimorum*) et, en particulier, contre ceux qui se laissaient gagner par l'hellénisme.

(5) *Hominis sapientissimi...* Les Latins aiment bien accompagner la citation du nom d'un personnage d'une appréciation élogieuse (ou injurieuse) adaptée à son caractère moral, intellectuel ou social. Pour la forme de cette appréciation, se rappeler que les Latins (comme de nos jours les Italiens) aiment les superlatifs.

(6) *Virtus — genus :* opposition de type traditionnel : le mérite personnel — la naissance, la noblesse de naissance.

(7) *Ipse sui.* Rapprochement volontaire qui donne plus de relief à l'expression. A noter aussi, dans le même sens, la répétition *sui... ab se.* De même, nous avons, à la fin de la phrase, le groupe *maximis... summam... summa.*

(8) *Summam senectutem.* Caton mourut effectivement à 85 ans.

(9) *Q. Pompeius :* consul en 141. Fut aussi en 131, avec Q. Caecilius Metellus Macedonicus, le premier plébéien à parvenir à la censure. Tous les deux furent des ennemis acharnés des Scipions.

(10) *Modo.* Il faut évidemment entendre cet adverbe d'une façon relative par rapport aux exemples précédents.

(11) *C. Fimbria :* C. Flavius Fimbria, l'un des partisans et satellites de Marius.

(12) *Non mediocribus* constitue une litote qu'il faut rendre de façon expressive.

(13) *Istos* a sans doute ici le sens du démonstratif de la deuxième personne.

(14) *Per ludum, per neglegentiam :* types d'expression à valeur adverbiale qui passent de la langue familière à la langue littéraire et dans lesquelles *per + acc.* tend à remplacer l'ablatif de moyen (cf. *Ernout-Thomas*, § 114).

(15) *Nostrae.* Il s'agit ici d'un pluriel authentique. Cicéron ne parle pas seulement en son nom propre, mais au nom de tous les hommes nouveaux.

(16) *Rationis.* Dans la langue de la politique, *ratio* a fréquemment le sens de : « la ligne de conduite politique, la *politique personnelle* d'un individu » et s'oppose à *res publica*, « la *politique générale* de la cité » (cf. *Att.*, I, 19, 7); d'où son emploi dans des expressions comme *ratio popularis* Q.C. Pet. 41 = une attitude politique favorable au peuple.

(17) *Persequi :* suivre, observer *jusqu'au bout*, en raison du préverbe *per*.

(18) *Quosdam.* L'emploi de cet indéfini indique que Cicéron vise certaines personnalités nettement déterminées. Pour la valeur de cet adjectif, cf. Ernout-Thomas, § 219.

(19) *Praesto esse insidias...* Ces infinitifs dépendent évidemment de *uidemus*, d'ailleurs repris à la fin de la phrase.

20) *Ullum locum. Ullus,* comme *quisquam*, employé surtout dans les phrases négatives, se trouve aussi dans les phrases dubitatives ou interrogatives (cf. Ernout-Thomas, § 219).

THÈME D'IMITATION

TEXTE

Les hommes nouveaux

On appelait à Rome hommes nouveaux ceux qui, en dépit de (1) leur modeste origine, obtenaient, les premiers de leur famille, le consulat. Ce n'était pas chose facile (2); car, en butte à la jalousie et à l'hostilité des nobles de naissance, ils devaient (3) se garder (4) des embûches que ceux-ci leur tendaient afin de les empêcher de parvenir aux plus hautes magistratures. D'autre part, le peuple, qui avait le privilège d'accorder par son vote ses bienfaits à ceux qu'il favorisait (5), avait tendance à choisir plus souvent ceux qui s'enorgueillissaient des exploits de leurs ancêtres que ceux qui se fiaient (6) à leur seul mérite personnel. Aussi, rares furent ceux qui, comme Caton et Cicéron, eurent assez de prestige personnel pour jouer un grand rôle politique.

TRADUCTION

De nouis hominibus

Romae homines noui appellabantur u qui, quamuis humili loco essent, primi sui generis consulatum adipiscebantur. Quod haud facile erat; nam, cum apud homines nobili genere natos in inuidia atque in odio essent, iis necesse erat insidias cauere quas illi faciebant ut eos impedirent ne ad amplissimos honores peruenirent. Populus autem, cui erat ius beneficiorum suffragiis deferendorum quibus fauebat, pronus erat ad saepius eligendos eos qui rebus a maioribus gestis gloriabantur quam qui nulla re nisi uirtute sua confidebant. Itaque haud multi fuerunt illi quibus, ut Catoni Ciceronique, tanta fuit auctoritas ut in re publica principes essent.

NOTES

(1) *En dépit de...* La phrase comportant un adjectif, on peut employer *quamuis*. D'ailleurs, même chez Cicéron, cette conjonction prend la valeur ordinaire de *quoique* (cf. Ernout-Thomas, § 349).

(2) *Haud facile.... Haud* se trouve assez souvent au lieu de *non* dans des expressions comme celle-ci, c'est-à-dire devant un adjectif ou un adverbe.

(3) *Necesse est...* Se trouve aussi avec *ut + subj.* ou même *sans ut* (parataxe de caractère archaïque) (cf. *Ernout-Thomas*, § 272 *b* et 307).

(4) *Cauere...* Admet aussi un complément à l'*ablatif*, ordinairement accompagné de *ab* (Ernout-Thomas, § 107 *b*).

(5) *Quibus fauebat...* L'antécédent *is* du relatif devant se trouver au même cas que lui, il n'y a pas lieu de l'exprimer.

(6) *Confidebant... Confido* admet après lui le datif ou l'ablatif, le datif plus fréquemment avec les noms de personnes, l'ablatif assez souvent avec les noms abstraits.

COMMENTAIRE HISTORIQUE ET LITTERAIRE

C'est en 70 que furent composés les sept discours connus sous le nom de *Verrines*. Rappelons qu'ils se répartissent en deux groupes d'importance et de caractère inégaux. Le premier groupe comprend un discours préliminaire aux débats, la *Diuinatio in Caecilium* et le discours prononcé au cours de la première partie du procès. Verrès, qui sentait que sa condamnation était inévitable, ayant pris de lui-même la route de l'exil à la fin du premier débat, les cinq discours du deuxième groupe : *De Praetura Urbana*, *De Praetura Siciliensi*, *De Frumento*, *De Signis*, *De Suppliciis*, n'ont pas été effectivement prononcés, mais Cicéron les a rédigés et publiés pour élargir la question sur le plan politique et les a conçus comme des sortes de pamphlets dirigés contre la noblesse ou, tout au moins, contre une coterie à l'intérieur de la noblesse, qu'il désigne en général simplement par le mot *pauci* et qui est ici représentée par l'expression *quosdam nobilis homines*. Le thème traité pourrait apparaître comme un lieu commun : celui de l'opposition de la *naissance* et du *mérite personnel*. Mais il n'est devenu tel que pour avoir été traité par des écrivains auxquels les circonstances politiques ne permettaient pas d'utiliser les leçons de l'histoire à d'autres fins que celle de l'enseignement moral. Déjà Salluste développe des idées analogues en plusieurs points de ses œuvres et, tout spécialement, dans le discours qu'il met dans la bouche de Marius (*Jug.*, LXXXV). Par la suite, le thème sera souvent repris et, parmi les textes les plus connus, l'on peut citer : Horace, *Satires*, I, 6; Sénèque, *Lettres à Lucilius*, V, 44; Juvénal, *Satires*, VIII. Nous le retrouvons dans notre littérature : ainsi, au XVII[e] siècle, chez Boileau, *Satires*, V, et chez Molière, *Don Juan*, IV, 6; au XIX[e] siècle, dans une œuvre comme *Le Gendre de Monsieur Poirier*, d'Emile Augier, sous une forme évidemment tout à fait différente.

Mais, chez Cicéron, il ne s'agit pas d'un brillant développement de caractère général ou d'une étude de mœurs. Ce texte constitue une partie de la péroraison du *De Suppliciis* et il est, en même temps, la péroraison de la *Secunda Actio* des « Verrines ». En effet, au moment où Cicéron a pris la parole contre le propréteur de Sicile, la noblesse se trouvait exposée aux attaques de plus en plus pressantes de ceux qui voulaient lui enlever la place prépondérante qu'elle s'était acquise depuis la dictature de Sylla. Déjà, au début de cette même année, la *Lex Licinia Pompeia* avait rétabli la *tribunicia potestas* et, peu après, on avait également rappelé à la vie la *censure*. Il s'agissait maintenant d'obtenir une réforme des tribunaux criminels, les *quaestiones perpetuae*, de façon que les jurys soient composés non plus uniquement de sénateurs, mais, par parties égales, de sénateurs, de chevaliers, de *tribuni aerarii*, riches plébéiens qui possèdent le cens équestre, mais que les censeurs n'ont pas encore inscrits

sur l'album de l'ordre équestre; cette réforme fut effectivement réalisée par une loi promulguée par le préteur *L. Aurelius Cotta*. Présentement, l'objectif est d'enlever le vote de cette loi, en faisant de l'affaire de Verrès une sorte de *test*, ou, si l'on veut, de *procès témoin;* l'on reproche avec raison aux sénateurs de se montrer d'une indulgence coupable à l'égard de leurs pairs; il s'agit donc de savoir si, dans une cause aussi indéfendable que celle de Verrès, les jurés sauront montrer la sévérité nécessaire. Ainsi, Cicéron sert à la fois ses intérêts d'avocat et ses intérêts politiques. Il est alors candidat à l'édilité et le retentissement de cette affaire doit lui servir comme d'un tremplin pour se pousser dans la carrière des honneurs. Il défend donc la cause de ceux de son ordre, les chevaliers; mieux, ce passage se présente comme un avertissement solennel à ceux des nobles qui sont trop aveugles pour voir que les temps ont changé depuis l'époque de Scipion l'Africain (cf. *Verr.*, II, 4, 81) et qu'il existe une catégorie d'hommes politiques particulièrement dynamique : les *hommes nouveaux*, c'est-à-dire les chevaliers ou les plébéiens riches qui, les premiers de leur famille, parviennent au consulat et, par extension, ceux qui font tout pour y parvenir. Il fait leur apologie, mettant en relief leurs qualités éminentes : *uirtus* et *industria*, le *mérite personnel* et le *dynamisme dans l'action politique*. Cet éloge de l'homme nouveau, avec le blâme du conservatisme étroit et borné des *pauci* qui en résulte, est un des thèmes les plus constants de Cicéron, déjà exprimé à plusieurs reprises dans les *Verrines;* cf., par exemple (*Verr.*, II, 3, 7), cette apostrophe adressée à la noblesse: *Odistis hominum nouorum* industriam, *despicitis eorum frugalitatem*, *pudorem contemnitis*, *ingenium uero* et uirtutem *depressam exstinctamque cupitis.*

Cette attitude annonce en fait, dès cette époque, le programme politique qu'il s'efforcera par la suite de réaliser, en particulier au cours de son consulat et qu'il a appelé la *concordia ordinum*, c'est-à-dire l'accord entre les *optimates*, à l'exclusion des *pauci*, et les *equites* afin de pratiquer une politique de conservatisme modéré.

Le style de ce passage porte la marque des préoccupations de Cicéron. Il y a là, nous l'avons vu, un avertissement pressant et direct adressé aux membres de la *nobilitas* et spécialement au jury du tribunal. Sa pensée ne se développe pas en longues périodes pathétiques, mais on y trouve une majorité de membres de phrases courts et précis où abondent ces groupes de deux termes qu'il affectionne tout spécialement : *in hac ciuitate et condicione*, *generis ac nominis*, *periculis ac laboribus*, etc., et qui s'associent ici et là par antithèse ou par symétrie (cf. la dernière phrase). Le ton est varié : la symétrie n'est pas utilisée de façon systématique comme en d'autres passages. A côté de phrases d'une certaine ampleur comme *Venit mihi in mentem...*, nous avons des interrogations *Nonne... est adeptus ?*, des affirmations catégoriques *Haec eadem est nostrae...*, des passages extrêmement elliptiques dans la phrase qui commence par *Videmus*, où la répétition de *uidemus* à la fin conserve malgré tout à la phrase son caractère oratoire qu'accentue l'anaphore de *si* et de *semper*.

J. HELLEGOUARC'H.

THÈME GREC

(Pour le certificat d'études grecques)

Democritus et Heraclitus ont été[1] deux[2] philosophes, desquels le premier, trouvant vaine et ridicule l'humaine condition[3], ne[4] sortait en public[5] qu'avec un visage moqueur et riant; Heraclitus, ayant pitié et compassion de cette même condition nôtre, en[6] portait le visage continuellement attristé et les yeux chargés de larmes.

Φιλοσοφίαν ἐφιλοσόφουν ἀμφότεροι Δημόκριτος καὶ Ἡράκλειτος, ὧν ὁ μὲν τὴν τῶν ἀνθρώπων δίαιταν ἡγούμενος μάταιόν τι καὶ γέλοιον εἶναι, οὐκ εἰς τὸ μέσον παρῄει εἰ μὴ σκώπτων καὶ φαιδρὸν μέτωπον ἔχων, ὁ δ'αὖ Ἡράκλειτος, ὡς ἐλεῶν τις καὶ τὴν αὐτὴν τὴν δίαιταν τὴν ἡμῶν οἰκτίρων, ἐκ τούτου τὸ πρόσωπον ἔφερε λυπηρὸν συνεχῶς καὶ δεδακρυμένον.

---

1. Comme on considère ici le comportement des deux philosophes au cours de leur existence, la langue emploierait l'imparfait duratif de préférence à l'aoriste.

2. On rappelle que, sauf quelques noms d'organes ou d'objets qui vont naturellement par paires, le duel n'est employé en attique que de façon anaphorique : une fois qu'on a posé l'existence de deux objets, on renvoie à ces objets connus au moyen du duel : mais ce nombre ne saurait être employé d'emblée, comme ce serait le cas ici.

3. Le mot δίαιτα exprime de la façon la plus générale l'ensemble des conditions qui définissent une existence. Si on tient à éviter toute confusion avec les autres sens que possède ce mot, on peut recourir à l'hendiadyn δίαιτα καὶ βίος.

4. La traduction de *ne... que* par μόνον est un gallicisme qui se rencontre souvent dans les thèmes, ou un latinisme transposé (*tantum*); le grec se sert de préférence de tours tels que οὐκ... εἰ μή, c'est-à-dire : « ils n'ont (rien fait) ... si ce n'est de... ».

5. L'expression εἰς τὸ μέσον παριέναι est constamment employée au sens de « paraître en public ». On remarquera que, dans l'usage attique, παρέρχομαι a pour imparfait παρῄειν, comme son impératif est πάριθι, son subjonctif παρίω, son optatif παριοίην : παρέρχεσθαι est peu fréquent, ainsi que παρερχόμενος, du moins au sens concret. Pratiquement, ἔρχομαι ne sert guère que pour l'indicatif présent.

6. Le grec aime à rendre explicitement, dans une sorte d'apodose, les conséquences d'une proposition hypo-

J'aime mieux[7] la première humeur, non parce qu'il est plus plaisant de rire que de pleurer, mais parce qu'elle est plus dédaigneuse[8], et qu'elle nous accuse plus de l'autre : et il me semble que nous ne pouvons[9] jamais être assez méprisés selon notre mérite. La plainte et la commisération[10] sont mêlées[11] à quelque estime de la chose qu'on plaint; les choses de quoi on se moque, on les estime vaines et sans prix. Je ne pense point qu'il y ait tant[12] de malheur en nous comme il y a de vanité; ni tant de malice comme de sottise; nous ne sommes pas tant pleins de mal comme d'inanité; nous ne sommes pas tant misérables comme nous sommes vils. Ainsi[13] Diogenes, qui baguenaudait[14] à part soi roulant son tonneau et hochant du nez le grand Alexandre, nous estimant trestous des mouches ou des vessies pleines de vent, était bien plus aigre et plus piquant, et par conséquent plus juste à mon humeur que Timon, celui qui fut surnommé le haïsseur des hommes : car ce qu'on hait, on le prend à cœur.

MONTAIGNE, **Essais** I, 50.

Ἐγὼ μὲν οὖν τοὺς τρόπους τοὺς ἐκείνου μᾶλλον προήρημαι, οὐχ ὅτι τὸ γελᾶν ἥδιόν τι ὑπάρχει ὂν ἢ τὸ δακρύειν, ἀλλ' ἐκείνη μᾶλλον ἢ ταύτῃ ἔχοι ἂν τις ἀτιμάζειν ἡμᾶς καὶ ἡμῶν τὰ φρονήματα καταγιγνώσκειν · ἐμοὶ γοῦν δοκοῦμεν οὔποτ' ἂν ἱκανῶς κατά γε τὴν ἡμῶν αὐτῶν ἀξίαν ἂν ὀλιγωρεῖσθαι. Τῷ μὲν γὰρ οὖν οἰκτεῖραι καὶ συμπαθεῖν κατά τι συγκέκραται τὸ ἐν μέρει ποιεῖσθαι τὸ οἰκτιρόμενον · ἃ δ'ἂν τις σκώπτῃ O, καὶ περὶ οὐδενὸς ποιεῖται. Οὐ τοίνυν τοσοῦτόν μοι φαίνεται τὸ δυστυχὲς ἐν ἡμῖν διαφερόντως ἔχειν ὅσον τὸ μάταιον, οὐδὲ τοσοῦτον τὸ κακουργεῖν ὅσον τὸ ἀνοήτως ἔχειν · οὐ γὰρ μᾶλλον αὐτοὶ κακοὶ πεφύκαμεν ὄντες ἢ μάταιοι, οὐδὲ μᾶλλον ταλαίπωροι ἢ φαῦλοι. Αὐτίκα δὲ ὁ Διογένης ὅς γε καθ' αὑτὸν προκυλινδούμενος ἐν τῷ πίθῳ τὸν μὲν Ἀλέξανδρον τὸν μέγαν ἐμυκτήριζε καὶ ἐχαλέπαινε, ἡμᾶς δ'ἡγεῖτο ὡς μυίας καὶ ἀσκούς τινας πεφυσημένους, πικρότερόν τε καὶ δριμύτερον καὶ κατ' ἐμὲ ἀκριβέστερον ἐγίγνωσκε ἢ Τίμων ὁ μισάνθρωπος ἐπικληθείς · ἃ γὰρ ἂν τις μισῇ, περὶ ταῦτα καὶ σπουδὴν ἔχει.

thétique ou causale aussi bien que d'une temporelle : εκ τουτου exprimera, selon les cas, « dans ces conditions, par suite de quoi ».

7. La langue se plaît à exprimer deux fois l'idée de préférence, comme elle fait souvent pour rendre un retour, un mouvement en arrière : μᾶλλον προαιρεῖσθαι, qui signifie proprement « préférer davantage », n'est pléonastique que pour nous et répond à des tournures telles que δ'αὖ πάλιν « et encore une fois, en sens contraire ».

8. Montaigne veut nous faire entendre que la philosophie nommée en premier lieu (ἐκείνῃ) a ses préférences par rapport à la seconde (ταύτῃ), parce qu'elle nous traite sans honneur (ἀτιμάζειν) et qu'elle condamne le sentiment excessif que nous avons de notre valeur. Rappelons que, pour exprimer l'idée d'une condamnation, le nom de la personne condamnée ainsi que le motif de la condamnation sont au génitif, tandis que la peine est à l'accusatif (par exemple καταγιγνώσκειν τινὸς θάνατον προδοσίας « condamner quelqu'un à mort pour trahison »); mais on peut aussi bien construire καταγιγνώσκειν τινὰ φόνου « condamner quelqu'un pour meurtre ».

9. L'idée de possibilité — il s'agit ici d'un potentiel — est d'abord lancée par ἄν au début de la phrase, qu'elle teinte ainsi d'hypothèse, puis reprise devant le verbe de la complétive ὀλιγωρεῖσθαι.

10. On remarquera les différences d'aspect entre les infinitifs employés dans le passage : ici la « plainte » et la « commisération » indiquant le fait en lui-même et de la façon la plus générale, en dehors de toute durée, on s'est servi de l'infinitif aoriste et non, comme précédemment, de l'infinitif présent.

11. En grec, pour dire « mettre de l'eau dans son vin », on se sert de la tournure κεραννύναι ὕδατι οἶνον que l'on peut comparer à lat. *temperare aquam ignibus* « faire tiédir de l'eau », proprement : « adoucir l'eau au moyen du feu ».

12. Après τοσοῦτον... ὅσον, qui établit une équivalence d'ordre quantitatif, la tournure οὐ μᾶλλον... ἢ introduit un jugement de qualité par définition négative. On n'oubliera pas, à ce sujet que οὐ μᾶλλον... ἢ équivaut à notre tour « moins... que »; dans une version, il faut bien se garder de le traduire littéralement « pas... plus que ».

13. L'adverbe αὐτίκα sert fréquemment à introduire un exemple justificatif qui se présente aussitôt à l'esprit de celui qui parle.

14. Un thème grec suppose — c'est une vérité qu'il faut constamment rappeler — une exacte explication préalable du français : ici en particulier la ponctuation de Montaigne, assez différente de la nôtre, peut empêcher de comprendre qu'il s'agit, d'une part, de « baguenauder le grand Alexandre » et de l'autre, de « hocher du nez », expressions un peu vieillies qui peuvent prêter à l'erreur.

15. Généralement on emploie, dans une expression de ce genre, καλούμενος ou κεκλημένος : ici, on s'est servi de l'aoriste parce que Montaigne semble se reporter au moment où on a décerné à Timon le surnom de « Misanthrope », que l'auteur français n'a pas cru pouvoir faire entrer dans notre langue.

16. Apparente contradiction dans les termes en français; il faut tâcher de la conserver en grec, puisqu'il s'agit là d'un « effet » de style de l'auteur.

Jean HUMBERT.